OTTAWA--- Téléphone: Rideau 514
366, RUE DALHOUSIE
HULL------- 4, RUE LANGEVIN
Téléphone: Sher. 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU

MAXIMUM HIER 56
MINIMUM (NUIT) 42
A 8 H. CE MATIN 46

15e Année No 101 — OTTAWA MARDI 1er MAI 1928 — Le numéro 2 sous

LA SITUATION SE DETEND ENTRE LA Gde BRETAGNE ET L'EGYPTE

La réponse égyptienne à la note anglaise serait remise cet après-midi. — La discussion du bill des assemblées est remise à la prochaine session. — "La parole est maintenant à la Grande-Bretagne" dit le journal Ahram.

CHAMBERLAIN

LE CAIRE, Egypte, 1 — (S. P. A.)—La réponse de l'Egypte à la Grande Bretagne sera probablement présentée cet après-midi. On croit qu'elle est rédigée dans des termes très amicaux et qu'elle signifie que l'Egypte ne peut admettre le droit de la Grande Bretagne ou de toute autre puissance à intervenir dans une législation indépendante du gouvernement égyptien; toutefois, pour prouver les bonnes intentions de l'Egypte, de même que son désir de maintenir des relations amicales avec la Grande Bretagne, on n'a discuté hier soir, tel que proposé le bill des assemblées, qui est ajourné à la la prochaine session parlementaire.

Le gouvernement égyptien exprime l'espoir que dans l'intervalle on trouvera un terrain de meilleure entente permettant de lever les difficultés actuelles. Il compte que la façon dont la réponse est rédigée convaincra la Grande Bretagne du désir de l'Egypte d'éviter une friction et que la Grande Bretagne acceptera peut-être l'attitude de l'Egypte comme une réponse satisfaisante à son ultimatum.

Le journal Ahram estime que le gouvernement de l'Egypte a pris une sage décision en ajournant jusqu'à novembre la discussion sur le bill des assemblées. "La parole est maintenant, dit-il, à la Grande Bretagne. Nous saurons définitivement si elle a l'intention de maintenir des relations amicales avec l'Egypte."

Le journal ajoute que les Egyptiens maintiennent le même point de vue, mais que le gouvernement a ajourné la discussion du bill afin d'éviter de troubler l'atmosphère politique, espérant avec le temps prouver la sincérité et la justice de sa cause.

TENSION MOINS FORTE

LONDRES, 1 — (S. P. A.) — La tension entre la Grande Bretagne et l'Egypte est aujourd'hui moins prononcée à la suite de la décision du parlement égyptien de remettre à plus tard la reprise de la discussion du bill des assemblées publiques.

Des vaisseaux de guerre anglais sont en route pour les eaux égyptiennes, et un ultimatum a été envoyé, sommant le gouvernement égyptien de retirer le bill avant sept heures du soir demain. L'ajournement de la discussion jusqu'à novembre a été décidé, croit-on, sur ordre du gouvernement égyptien.

L'Egypte a décidé de son attitude à une séance secrète.

Le bill a déjà été adopté en Chambre et devait être présenté au Sénat quand la Grande Bretagne envoya son ultimatum. L'ultimatum enjoignait le premier ministre d'Egypte, Nahas Pacha, de donner par écrit l'assurance qu'on ne donnerait pas suite au bill dans le cas contraire les Anglais se considéraient libres d'agir selon que la situation semblerait l'exiger.

On ne connaitra le caractère de la réaction officielle anglaise que quand le secrétaire des affaires étrangères Chamberlain aura consulté ses collègues. Cependant, on est porté à croire dans les milieux politiques, que la crise s'évanouira bientôt. Dans certains milieux, on prédit que, si le bill revient au parlement égyptien en novembre, il sera de nouveau ajourné puis finalemnt abandonné.

Les dernières dépêches du Caire indiquent qu'il n'y a eu ni excitation ni manifestations en Egypte. On est également calme en Angleterre. La politique de protection semble être approuvée par l'opposition.

Une assemblée du cabinet a été tenue hier soir en Chambre des Communes et on y a discuté la situation égyptienne.

L'AJOURNEMENT

LE CAIRE, 1 — Les motions en vue d'ajourner jusqu'à novembre là discussion du bill des assemblées a été adoptée hier soir en séance secrète par la Chambre et le Sénat d'Egypte. Cette attitude du parlement égyptien répond apparemment aux demandes de l'ultimatum anglais.

M. CHAMBERLAIN

LONDRES, 1 — En réponse à des questions du chef travailliste MacDonald sur la situation égyptienne, Sir Austen Chamberlain, secrétaire des affaires étrangères, a fait une longué déclaration dont voici la substance: Pendant quelque temps, un bill en vue de régler les assemblées et les manifestations publiques a été étudié par le parlement égyptien. Ce bill est destiné à modifier la loi qui a été en vigueur pendant cinq ans, permettant aux autorités égyptiennes de maintenir un état d'ordre acceptable sans difficultés individuelles ni contraintes indues dans les libertés publiques. Le nou-

(suite à la 2ième page, col. 2)

M. POINCARÉ FÉLICITÉ EN ANGLETERRE

Le presse anglaise fait bon accueil à la victoire remportée par le premier ministre de France lors des récentes élections.

UNE COMPARAISON

MONTREAL, 1.—(S. P. A.) — La presse anglaise en général félicite le premier ministre Poincaré de sa victoire dans les élections françaises. Le "Morning Post" fait remarquer, il est vrai, que le système de groupe français rend difficile et dangereuse la tâche de tirer des conclusions promptes, mais il dit que Poincaré a obtenu apparemment une victoire notable. La puissance du franc, dit-il, a brisé la machine politique qui était expressément destinée à maintenir tout le pouvoir aux mains des groupes de la gauche. Le premier ministre Poincaré a toujours cherché ses majorités parmi les députés de la gauche, et il semble douteux que le transfert de sa majorité vers la droite, à la suite des élections, le fasse changer de politique.

Le "Times" fait remarquer que la question de confiance a été posée à la nation française et qu'elle a répondu en termes qui ne peuvent prêter à équivoque. La réponse, dit-il, est des plus flatteuses pour le premier ministre Poincaré et les partis qui l'ont appuyé, et la plus estimable pour la démocratie française, parce qu'aucun effort ne fut épargné par ses adversaires pour troubler et tromper les électeurs. Excepté les communistes, qui n'osèrent pas désobéir aux ordres de Moscou, l'opposition arbora de fausses couleurs. Elle nia catégoriquement qu'il existât un nouveau cartel ou qu'elle tentât d'en former un, bien qu'il fût clair que le but commun était de faire revivre le cartel de 1924 qui amena la république sur le bord de la ruine en deux ans. La France en a eu assez de cartel et de ses chefs "cartélistes".

Le Yorkshire Post exprime l'opinion que la position de Poincaré ressemble quelque peu à celle dans laquelle se trouvera probablement Baldwin quand il en appellera au peuple, l'an prochain. Le gouvernement, dit-il, ne s'est pas laissé arrêter par des critiques superficiels ou des conseillers impatients dans l'oeuvre patiente de reconstruction de la prospérité du pays. Nous ne pouvons douter que le peuple anglais ne soit prêt, comme le fut l'électorat français, à voter pour la poursuite du progrès d'après des principes pratiques.

A L'ŒUVRE

PARIS, 1. — Le premier ministre Poincaré s'est promptement mis à son travail de stabilisation, estimant que les élections lui ont donné un appui suffisant. Tandis qu'on discutait encore le vote d'hier, il annonçait la publication demain dans le journal officiel d'un décret fixant les conditions du nouvel emprunt autorisé en août dernier pour absorber la dette flottante de la France.

Cet emprunt sera lancé à cinq pour cent payable dans 75 ans. Les détenteurs de bons du Trésor payables dans trois, six ou dix ans seront remboursés argent comptant ou recevront de nouvelles obligations. S'ils veulent être payés en espèces, ils devront le spécifier et présenter leurs titres pour remboursement avant le 8 juin, autrement, ils devront accepter les nouveaux titres.

Ce n'est là qu'une première mesure dans le programme de Poincaré. Ce programme devrait s'accomplir aussi rapidement que le succès de l'emprunt et les autres circonstances le permettront.

Tous les partis qui ont pris part aux élections ont passé la journée à se demander quel était le vrai vainqueur. La seule réponse possible est celle de "l'Oeuvre" qui dit que c'est la république française. Les chiffres officiels revisés par le ministère de l'Intérieur montrent que les conservateurs ont gagné quatre sièges; les nationalistes, dix-seut; la gauche républicaine, 21; les républicains radicaux, sept; les radicaux et les radicaux-socialistes en ont perdu douze; les républicains socialistes, un; les socialistes, un; et les Communistes, treize. Deux nouveaux groupes s'ajoutent à eux qui composaient la Chambre précédente: les socialistes communistes, (partisans de Trotsky) deux députés et les autonomistes, trois.

Sans le direction du premier ministre Poincaré et d'un cabinet composé de représentants de tous les partis, une telle Chambre serait très difficile à manier. La gauche et la droite sont trop également partagées et toutes les combinaisons sont possibles pour ainsi dire. Une seule cependant, celle de l'Union centrale a des chances de durée.

La droite possède actuellement une petite majorité mais elle ne saurait gouverner sans le concours des radicaux et de quelques radicaux socialistes. La gauche, aidée des radicaux pourrait aussi former une majorité, mais elle serait encore moins stable que l'autre.

En dehors de toute autre considé-

(suite à la 2ième page, col. 3)

Sa Majesté le Roi GUSTAVE DE SUEDE jouant sous le pseudonyme de "Mister Gee", a été l'une des étoiles au récent tournoi international de tennis à Rome. Formant équipe avec Dalgas, d'Italie, le roi a défait l'équipe italienne de Vitale et Zambelli.

LES EXPROPRIATIONS PAR LA COMMISION DU DISTRICT FÉDÉRAL

M. Barber, conservateur de la Colombie-Britannique, a appris hier, en Chambre, du ministre des finances, que la Commission du district fédéral a acheté, durant les trois dernières années, les immeubles suivants situés dans la ville et le district d'Ottawa:

L'arène Dey (ave. Laurier), l'hôtel et le théâtre Russell, la propriété de C. W. Mitchell, à l'angle des rues Queen et Elgin, la propriété de la succession Francis MacDougall, entre le théâtre Russell et la propriété Mitchell; le lot 65 de la rue Slater.

L'arène a été payée $60,000; l'hôtel et le théâtre Russell, $1,125,000; la propriété Mitchell $75,000. Les autres propriétés sont en cours d'expropriation.

Des avocats qui ont déjà touché des honoraires il n'y a que M. Sherwood, qui a eu $224.70. MM. Murphy, Fisher, Clark et Robertson n'ont encore rien touché.

M. Wilson, de Wentworth, a aussi appris que la Commission du district fédéral avait payé $15,000 pour la propriété MacKarell sur la rive québécoise de la rivière Outaouais, près des rapides Remic.

LA SEMAINE DES JOURNAUX QUOTIDIENS

TORONTO, 1.—La semaine des journaux quotidiens s'est ouverte ici hier par une assemblée du bureau des directeurs de la Presse canadienne, association coopérative de nouvelles des éditeurs quotidiens canadiens, et dont M. J. H. Woods, du Calgary Herald, est le président. Mercredi, les membres s'assembleront de toutes les parties du pays pour l'assemblée annuelle de la Presse canadienne. Jeudi se tiendra l'assemblée annuelle de la Canadian Daily Newspaper Association, association coopérative d'affaires, dont M. E. H. Macklin, du Manitoba Free Press, est le président. M. Macklin est aussi président honoraire de la Presse canadienne, et les directeurs actuels, outre MM. Woods et Macklin, sont: premier vice-président, M. John Scott, Toronto Mail and Empire; second vice-président, M. Henri Gagnon, Le Soleil, Québec; MM. W. H. Dennis, Halifax Herald; H. P. Robinson, Telegraph-Journal, St-Jean, N.B.; E. Norman Smith, Ottawa-Journal; H. W. Anderson, Toronto Globe; Arthur R. Ford, London Free Press; Burford Hooke, Regina Leader; F. J. Burd, Vancouver Province.

M. J. F. B. Livesay est gérant général et secrétaire.

DEVRONT RÉPONDRE À HUIT ACCUSATIONS

PEMBROKE, 1. — Daniel A. Jones et John McGill Roney subiront collectivement leur procès pour huit chefs d'accusation distincts. Ils sont accusés d'avoir converti à leur propre usage des argents ou stocks appartenant à des clients de leur compagnie de courtage.

Une audition préliminaire a eu lieu ici hier après-midi sur les huit accusations devant le magistrat J. C. Stewart, en cour de comté.

En réponse aux huit accusations, M. H. J. Burns, d'Ottawa, avocat de la défense, déclara que ses clients désiraient un procès par jury. Si, le 9 mai, il se trouve un juge de comté à Pembroke, il est possible qu'on demande aux accusés de reconsidérer leur décision et de choisir un procès expéditif devant un juge de comté. Sinon, le procès aura lieu probablement en juin, aux sessions générales de la paix du comté de Renfrew. Vu la récente démission du juge McNamara, on croit que le juge Scott, de Perth, présidera.

ENTREPRISE CONSIDÉRABLE POUR CET ÉTÉ

Un journal d'Halifax annonce la construction pour cet été d'un moulin moderne de papier à journal. — Un accord a été signé entre le gouvernement provincial et la Royal securities Company.

POUR QUARANTE ANS

HALIFAX, 1 (S. P. C.)—Le Chronicle d'Halifax publie aujourd'hui l'article suivant:

La construction d'un moulin moderne de papier à journal sera entreprise cet été, d'après ce qu'a déclaré hier soir le col. C. W. Allen, gérant du département des ingénieurs de la Royal Securities Company.

Cette déclaration a été faite à la suite de la signature d'un accord entre le gouvernement provincial et la Securities Company, peu après dix heures hier soir. Le gouvernement provincial a tenu une séance de toute la journée, et tout le temps a été consacré à l'étude des détails relatifs à l'entente avec la Royal Securities.

Le Chronicle a appris que l'accord couvrira une période de quarante années. Les points importants de cette entente sont les suivants:

Le gouvernement consent à fournir de l'énergie hydro-électrique au prix coûtant aux opérateurs du moulin pendant une période de quarante ans.

Le gouvernement consent à donner à la Royal Securities le choix des terres de la Couronne en Nouvelle-Ecosse dans une étendue d'un million de cordes sur lesquelles un taux gradué de "stumpage" sera prélevé par le gouvernement.

La Royal Securities Company avait acheté des étendues de bois de pulpe, approximativement deux cent cinquante mille acres, la vente devant être complétée concurremment avec la signature de l'accord entre le gouvernement provincial et la Royal Securities.

La Royal Securities a déjà donné à entendre que son choix de terres de la Couronne, que lui a accordé le gouvernement, sera dans le Cap Breton. Le col. Allen a déclaré hier soir que dix millions de dollars seraient affectés au projet, y compris le développement d'énergie de la rivière Mersey et la construction du moulin de papier à journal.

LA PRESSE ET LA RÉPONSE STRESEMANN

BERLIN, 1.—A l'exception de l'organe extrémiste de droite, le Deutsche Zeitung, et du Rotefahne, la presse métropolitaine a approuvé aujourd'hui la réponse faite par le ministre des affaires étrangères Stresemann au secrétaire d'Etat américain Kellogg, donnant son adhésion à la proposition d'un traité en vue de proscrire la guerre parmi les nations. La plupart des rédacteurs insistent sur la nécessité du désarmement de concert avec la conclusion d'un pacte proscrivant la guerre. Les uns veulent inclure la Russie dans les négociations, afin que les pactes soient universels.

La duchesse de Brabant, héritière du trône de Belgique et princesse Astrid de Suède avant son mariage au duc de Brabant. Elle porte ici un diadème serti de diamants, cadeau de noces de l'Angleterre.

L'hon. Joseph-Edouard Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dans le cabinet provincial de Québec, photographié avec Madame Perreault, avant de s'embarquer pour Paris à bord de l'"Ile de France".

AU PARLEMENT

Aujourd'hui.

Le sénat siège. Aux communes, c'est le tour des bills du gouvernement. On consacrera une heure aux bills privés.

Hier.

Le sénat n'a pas siégé. Aux communes, on a adopté en troisième lecture un bill du gouvernement au sujet de la déportation pour sédition. Un bill amendant la loi de naturalisation a subi sa seconde lecture et a été étudié en comité.

M. H. W. Asselin gérant de l'hôtel Prince Arthur

MONTREAL, 1. — Une circulaire émise par M. A. S. McLean, surintendant général des hôtels, et approuvé par M. Walter Pratt, gérant général des hôtels, des wagons-lits et des wagons-restaurants au Canadien National annonce la nomination de H. W. Asselin au poste de gérant de l'hôtel Prince Arthur, à Port Arthur, Ont., en remplacement de M. J. O'Brien qui s'en va à Jasper Park Lodge.

M. Asselin faisait partie de l'aviation durant la guerre.

Manifestations autorisées à l'occasion du 1er mai

BELGRADE, Yougoslavie, 1.—Bien que toutes les manifestations publiques des ouvriers soient prohibées en Yougoslavie, les socialistes et les communistes de Belgrade ont été autorisés aujourd'hui, à tenir des assemblées à l'intérieur, à l'occasion du 1er mai. L'ordre parfait règne. Trois mille communistes se sont assemblés ce matin, et cet après-midi les ouvriers s'en vont à la campagne.

UNE RÉCEPTION ENTHOUSIASTE AUX AVIATEURS

On estime que deux millions et demi de personnes ont assisté à la manifestation à New-York en l'honneur des trois aviaeurs du Bremen.

PLUIE DE PAPIER

NEW-YORK, 1 (S. P. A.)—Trois aviateurs aux visages souriants affrontent aujourd'hui leur seconde tempête. Une pluie de confetti, de bouts de papier, etc., venant des fenêtres des gratte-ciel, s'est abattue sur les aviateurs du Bremen. Le major Fitzmaurice trouve que la réception a présenté un aspect plus intéressant que l'incendie de la ville de Rome par Néron. Il serait impossible, dit-il, de trouver chose pareille en Europe. Je croyais que ce pays était la terre des affaires sur une échelle de cent pour cent, la terre du puissant dollar, mais maintenant je pense autrement.

Le baron von Huenefeld répétait à satiéé que c'était merveilleux.

La réception accordée aux trois aviateurs ne fut surpassée que par celle donnée à Lindbergh, à son retour de Paris. La police estime que deux millions et demi de personnes étaient présentes à la parade, que quinze cents tonnes de papier déchiré ont été jetées, ce qui a nécessité les services de douze cents hommes pour faire le nettoyage, entrainant une dépense de seize mille dollars. Six mille agents de police ont été requis pour maintenir l'ordre.

Lors de la réception à Lindbergh, on estime que quatre mille personnes y ont assisté, que dix-huit cents tonnes de papier ont été lancées, alors que huit mille cinq cents agents de police étaient en fonctions.

Après cette manifestation, les aviateurs suivirent un programme simple leur accordant le temps de se reposer. Il comprenait une visite au New York Herald, qui affréta conjointement un aéroplane qui amena les aviateurs du détroit de Belle-Isle. Ils déposèrent aussi une couronne sur la statue de Washington. Ce soir, ils seront les hôtes de la ville à un banquet à l'hôtel Commodore, et demain ils iront à Washington.

AUTRE ENVOLÉE

NEWARK, Ill., 1.—A la suite d'une entrevue avec le capitaine Koehl, l'Evening News de Newark dit que ce dernier a l'intention de répéter son envolée. Koehl dit en partie: Notre envolée n'était pas une envolée de fantaisie. En ce cas, elle n'aurait pas de valeur. Mais elle aura une valeur considérable pour ma prochaine envolée transocéanique.

Comme on lui demandait s'il voulait dire qu'il ferait l'envolée de retour en Allemagne, il répondit qu'il voulait parler d'une autre envolée de l'est à l'ouest à une date pas trop éloignée. On ne peut, djt-il, demeurer dans l'inertie. Il faut aller de l'avant, et il n'y a pas de meilleure façon d'utiliser les expériences précédentes que d'entreprendre d'autres tentatives.

Koehl prétend que l'atterrissage à l'île Greenly n'est pas dû à sa boussole. Le manque de combustible l'a

(suite à la 2ième page, col. 3)

LOEWENSTEIN S'ENVOLERA POUR TORONTO

Le célèbre financier belge quitte la Métropole pour aller revendiquer les droits des belges, qui détiennent des obligations de la Rio de Janeiro Tramways.

UN PROJET

MONTREAL, P.Q., 1. (S. P. C.—Le capitaine Alfred Loewenstein, accompagné de membres de sa suite, s'envolera pour Toronto cet après-midi à bord d'un avion Fokker dirigé par un pilote privé. L'heure exacte du départ du financier belge n'a pas été décidée dans la matinée.

M. Lowenstein a annoncé que sa visite à Toronto avait surtout pour but de revendiquer énergiquement les droits des Belges qui détiennent des obligations de la Rio de Janeiro Tramways, laquelle fait maintenant partie de la Cie Brazilian Traction. Cette question, dit-il, est depuis longtemps devant les cours de Toronto et il se propose d'aller au tribunal "demander justice au nom des miens." L'allégation des détenteurs belges est que leurs obligations ont été rachetées en papier monnaie dépréciée au lieu d'or. Le capitaine Loewenstein se propose de demander également une forte représentation belge sur le bureau de la Brazilian Traction.

Le célèbre financier européen a également annoncé ici qu'il avait l'intention d'organiser la plus grande compagnie simple du monde quelque part au pays et cela sous peu. Il n'a pas donné de détail quant à la nature de ladite compagnie.

Il a prédit que "Si vous, les Canadiens, êtes prévoyants, le Canada sera avant longtemps le pays le plus riche du monde." La prévoyance en question a trait à la taxation des compagnies de contrôle. La Belgique est bien disposée envers les placements canadiens étant donné les lois de taxations du Canada. "Tant que les compagnies de contrôle ne seront pas taxées dans ce pays, nous continuerons à vouloir placer notre argent ici", dit-il.

L'AVENIR DU CANADA

MONTREAL, 1 (S. P. C.)—On est à arrêter des plans en vue de la plus grande organisation du genre au monde, dans un endroit quelconque au Canada, d'ici à quelque temps, a déclaré ici hier soir dans une entrevue le capitaine Loewenstein, financier belge. Le capitaine était de passage ici hier et doit partir ce soir pour Toronto. Cette entreprise, dit-il, sera la plus considérable jamais vue sur le continent nord américain. Il ajoute qu'elle sera bientôt réalisée.

Le capitaine Loewenstein fit ensuite remarquer que, si la population était sérieuse, le Canada serait avant longtemps le plus riche pays du monde. Il ne cache pas le fait que le caractère sérieux dont il parle est lié avec la taxation des compagnies de contrôle (holding companies).

Comme on lui demandait l'opinion des Belges sur les placements canadiens, il répondit: "Ils aiment le Canada, ils l'aiment beaucoup. Les Belges d'aujourd'hui préfèrent de beaucoup placer de l'argent au Canada plus que dans leur propre pays, parce qu'ils n'ont pas aujourd'hui un bon système de taxation. Tout est taxé et surtaxé, et le résultat est qu'ils désirent un pays où existe une certaine stabilité et qui ne présente pas de tels inconvénients de taxation."

A cette occasion, il parla de sa propre expérience en taxation anglaise et fit remarquer qu'elle l'avait conduit, comme bien d'autres, à transporter son capital hors du pays. "Nous préférons de beaucoup, dit-il, placer notre argent au Canada plutôt qu'aux Etats-Unis. Aussi longtemps que les compagnies de contrôle (holding companies) ne seront pas taxés en ce pays, nous continuerons à désirer de placer notre argent ici.

"Si je ne puis obtenir justice de la manière ordinaire, je l'obtiendrai de la façon la plus extraordinaire."

La déclaration du capitaine Loewenstein a été faite après qu'il eut expliqué le but de sa visite, dans les intérêts de la population belge pauvre des rues qui, dit-il, a été traitée d'une façon peu digne relativement aux obligations de l'ancienne Rio de Janeiro Tramways. Cette affaire a été soumise aux cours de Toronto, et le capitaine Loewenstein a l'intention, dit-il, de s'adresser au tribunal "pour demander justice au nom de mon peuple."

L'IMPORTATION DU BEURRE AU CANADA

M. MacNutt, conservateur de Colchester, ayant demandé au gouvernement quelle a été la quantité de beurre importée au Canada, par les navires de la Marine Marchande canadienne, durant les années 1926 et 1927, venant de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et qui a passé par les ports d'Halifax, de Vancouver, de Montréal et par les autres ports canadiens, il a reçu la réponse suivante que la marine marchande avait en 1926, importé par le port d'Halifax, 160 tonnes de beurre, et par le même port 313 tonnes de la Nouvelle-Zélande en 1927, et qu'il n'y a pas eu d'autre importation de beurre, par notre marine, ni la Nouvelle-Zélande ni de l'Australie, par les autres ports du Canada, pendant ces deux années.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

LES OEUVRES DE L'ABBE MOREUX:

M. l'abbé Th. Moreux, Directeur de l'Observatoire de Bourges, est trop connu pour que nous insistions non seulement sur ses éminentes qualités scientifiques qui le placent aujourd'hui au tout premier rang des savants chrétiens, mais encore sur les qualités de son style, à la fois sobre et pittoresque, et qui sait joindre la précision à une rare clarté d'exposition lorsqu'il s'agit de mettre à la portée d'un profane les conclusions même les plus ardues de la science moderne.

Tout est à lire dans ses admirables et aimables ouvrages, aussi bien ce qui touche à l'origine des mondes, à la destinée du soleil ou à l'énigme martienne ou encore les vulgarisations des dernières découvertes scientifiques ou pédagogiques, que les troublantes relations, liant les phénomènes météoroliques, comme l'activité scolaire à la destinée des humains.

Que le lecteur suive l'Abbé Moreux dans ses investigations sur les mystérieux rapports numériques de la Grande Pyramide ou qu'il assiste avec lui aux efforts déployés par des générations de savants pour fixer la distance du soleil à la terre, le philosophe, l'historien, le théologien aussi bien que le chercheur, seront toujours assurés de trouver un ample sujet de profondes méditations.

Mais ce qui rend la lecture de ses ouvrages attachante comme celle d'un roman dont l'intérêt ne se dément pas un seul instant, c'est le fait qu'on sent à chaque chapitre, la large contribution apportée par le savant Directeur de l'Observatoire de Bourges aux sujets qu'il aborde dans les domaines les plus variés; de sorte que chaque page est de la science vécue pour ainsi dire et fort éloignée d'un exposé aride et impersonnel auquel nous avaient trop souvent accoutumés des vulgarisateurs de seconde main.

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs et de leur recommander fortement les ouvrages suivants de l'abbé Th. Moreux:

La Science Mystérieuse des Pharaons; au comptoir 75 sous et par poste 95 sous.

Les autres mondes sont-ils habités? Au comptoir 60 sous et par poste 65 sous.

Pour comprendre Einstein! au comptoir 60 sous et par poste 85 sous.

Construisez donc vous-même votre poste de Téléphonie sans fil, nouvelle édition augmentée et mise à jour; au comptoir 75 sous et par poste 80 sous.

Atlas Céleste, avec 12 grandes cartes reproduisant le firmament au commencement de chaque mois; au comptoir $1.25 et par poste $1.35.

L'Alchimie Moderne; au comptoir 25 sous et par poste 30 sous.

La Vie sur Mars; au comptoir 25 sous et par poste 30 sous.

L'Atlantide a-t-elle existé au comptoir 25 sous et par poste 30 sous.

Origine et Formation des Mondes; au comptoir $2.50 et par poste $2.60.

Les énigmes de la science, en deux volumes; chaque volume au comptoir $1.00 et par poste $1.05.

Pour comprendre le calcul intégral, par Georges Durand, avec préface de l'Abbé Moreux; au comptoir 90 sous et par poste 95 sous.

Les Confins de la Science et de la Foi, en deux volumes; chaque volume 85 sous au comptoir et par poste 90 sous.

* * *

Ces volumes sont abondamment illustrés, le plus souvent avec des dessins de l'auteur ou des photographies prises par lui-même; chaque volume est d'un beau travail typographique. Cette série d'ouvrages forme une collectio nécessaire dans toute bibliothèque d'homme d'étude.

* * *

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.

ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

Déménagez-vous? Téléphonez à l'Ottawa Dairy, Queen 1188, et communiquez votre nouvelle adresse, afin qu'il n'y ait pas de délai dans votre service. Lait pure, crème riche, beurre de choix et délicieuse crème glacée.

TORONTO, 1.—La pression est basse à l'est des Grands Lacs et dans les provinces de l'ouest. Elle est relativement élevée dans les états du sud. Il y a eu des averses en Ontario et dans Québec. Il fait relativement chaud dans tout le pays.

Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents modérés de l'ouest au nord-ouest; beau ce soir et demain; peu de changement dans la température.

TEMPERATURE

Maximum hier 56
Minimum durant la nuit . . . 42

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 42; Victoria, 42; Kamloops, 42; Calgary, 34; Edmonton, 30; Prince Albert, 38; Winnipeg, 46; Jasper, 34; Sault Ste-Marie, 38; Toronto, 52; Kingston, 42; **Ottawa, 46**; Montréal, 54; Québec, 44; St-Jean, N.B., 46; Halifax, 52; St-Jean, T.-N., 50; Détroit, 48; New-York, 58; Charlottetown, 54; Moncton, 52.

Les Nouvelles Religieuses

Missions d'Afrique.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique, sont au nombre de 14, formant un total de 166 stations. A côté des stations de mission fonctionnent 12 petits et 5 grands séminaires des écoles et des noviciats pour les cathéchistes et les Soeurs indigènes. Le nombre des Pères s'élève à 477, celui des Frères, à 109 et celui des Soeurs à 369. Leurs coopérateurs indigènes comptent 59 prêtres, 294 Socurs et 4,734 cathéchistes. Il y a 482,317 baptisés et 189,572 catéchumènes. Du 1er juillet 1926, au 30 juin 1927, il y eu 17,416 baptêmes d'adultes, 23,512 baptêmes d'enfants de néophytes, 23,561 baptêmes in periculo mortis. Les petits enfants entrent pour plus de la moitié en chiffre; 2,096,584 malades ont été soignés, 102,620 garçons et 70,312 filles fréquentent les diverses écoles, dont le chiffre dépasse 3,000. Celui des dispensaires, hôpitaux, asiles s'élève à plus de 300.

* * *

Nouveau triomphe.

Le R. P. Matéo, SS. CC., fondateur-directeur de l'Intronisation du Sacré-Coeur au foyer des familles chrétiennes, vient de remporter un nouveau triomphe, dans les entreprises de son merveilleux zèle apostolique. Au mois de juin 1927, il lançait une circulaire invitant les familles qui ont fait l'Intronisation à asurer, en commun, pendant une heure de 11 heures à minuit, le jeudi qui précède le Premier Vendredi du mois, ou bien toute la nuit, par chacun des membres de la famille se relayant, une "garde d'honneur réparatrice", devant l'image ou la statue du Sacré-Coeur "Intronisé". Dès octobre suivant, l'infassable apôtre pouvait écrire: "L'adoration nocturne est très gros succès. Notre Seigneur est déjà accompagné toute la nuit, et toutes les nuits, (il avait suggéré, subséquemment, la même dévotion pour toutes les nuits de chaque mois: trente-une familles différentes s'inscrivant chacune pour la sienne). Magnifique résultat, obtenu en quatre fois. Il propose à présent que chaque pays catholique assure de la sorte l'Adoration perpétuelle dans ses foyers. Il n'y faudrait que quelque trois cents personnes, dans chaque nation, s'engageant à faire une heure "d'adoration nocturne à la maison", une fois le mois. Dès décembre dernier, la Hollande avait déjà assuré ce service pour sept nuits complètes.

CARNET MONDAIN

Madame Peter Heenan a passé la fin de semaine, à Toronto.

* * *

Madame Adrian Law, de Québec, est en visite chez ses parents, l'hon. juge et madame L. A. Audette.

* * *

Madame J. E. Letellier de St-Just, de Megantic, passe quelques jours dans la Capitale.

* * *

M. et madame Edmond Trudel, sont partis pour Québec, afin d'assister à la profession religieuse de leur fille, Andrée, au Monastère des Ursulines.

* * *

M. et madame Lucien Hudon et leur fillette Thérèse, qui ont passé l'hiver au "Bromley-Hall", occupent depuis quelque temps, leur résidence à Rockliffe-Annex.

* * *

Le major et madame Maurice Pope, de Québec, et leur famille, passent quelques jours en ville, les invités de lady Pope.

* * *

M. et madame Léon Lajoie, des Trois-Rivières, s'embarqueront le 4 mai, à bord du "Montmairn", pour un voyage de quelques mois en Europe.

* * *

Madame George Russell, de Québec, qui a passé quelques jours à Ottawa, l'invitée du major et de madame C. G. Power, est maintenant à Toronto, chez M. et madame Gordon Grant.

* * *

Madame J. P. Le Clair partira cette semaine pour Chicago, où elle passera quelque temps.

* * *

Madame J. L. Roussell et sa fillette Madeleine sont allées passer une quinzaine à Montréal.

* * *

Madame Wilson Southam et madame Jefferson Chapleau passent quelque temps à Toronto.

* * *

Madame G. R. Barthe et mesdemoiselles Marguerite et Marcelle Barthe ont pris résidence à 194 rue Cobourg.

* * *

L'hon. M. et madame R. J. Manion ont passé la fin de semaine à Toronto.

* * *

Madame Archie Stewart et son fils, M. Ronald Stewart, sont partis hier, pour Washington, où ils séjourneront quelque temps.

* * *

M. et madame Gustave Lanctôt reviendront d'Europe, les premiers jours de mai.

* * *

Demain après-midi à 2 heures 30 à l'Hospice St-Charles aura lieu la dernière partie de cartes de la saison.

* * *

M. Levi Crannell et ses filles, mesdemoiselles Crannell, sont de retour d'un voyage de plusieurs semaines, en Californie.

* * *

M. et madame Edouard Montpetit de Montréal, en Europe depuis quelques mois, s'embarqueront, samedi, pour revenir au Canada.

* * *

M. et madame A. J. Freiman et mademoiselle Dorothy Freiman passent quelques semaines à Atlantic City.

* * *

Mademoiselle Mary Doran est partie hier, pour Winnipeg, où elle sera l'invitée de mademoiselle M. McCullough.

* * *

On annonce pour le 14 mai, le mariage de mademoiselle Amabylis Lambert, fille de M. Georges Lambert, de Québec, avec M. Adrien Robitaille, fils de M. Cyrille Robitaille, aussi de Québec.

* * *

LEGAULT-RACINE

Le mariage de mademoiselle Stella Racine, fille de M. Adjutor Racine, décédé, et de madame Racine, avec M. Gérard Legault, fils de M. Charles Legault, décédé, et de madame Legault, a été béni hier matin, à sept heures, en la chapelle des Congrégnistes, à la Basilique, par M. l'abbé Hébert. La mariée qui était accompagnée de son frère, M. Léo Racine, portait une robe de crêpe romain, bois de rose, un chapeau français, de même ton, et une parure de renard argenté, cadeau de son époux. Son bouquet de corsage était composé de roses et de muguet.

M. Charles Legault servait de témoin à son frère. Après la cérémonie, un déjeuner fut servi à la demeure de madame A. Racine. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage à Montréal. A leur retour, ils prendront résidence à 397 rue Cumberland. Madame Legault portait pour voyager, un costume sport beige, et était coiffée d'un petit feutre de même nuance.

* * *

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures à R. 2154, ou par écrit à Case Postale, 554, "Le Droit', Ottawa, Ont.

CHRONIQUE...
(suite de la 3ième page)

difficile et coûteuse, dit l'hon. Rinfret, notre devoir est bien plutôt de la rendre d'accès facile et gratuite ou à peu près. Le juge Meredith, de l'Ontario est en faveur de ces amendements. Cependant les revenus de la naturalisation seraient encore de $50,000 par année, somme suffisante pour la création d'un département spécial.

Sir George Perley avoue que les raisons de l'hon. Rinfret ne l'ont pas convaincu. La naturalisation est chose, dit-il, de première importance, et le Secrétaire d'Etat devrait étudier plus profondément la question avant de pousser ses amendements plus avant.

Le bill venait de passer en deuxième lecture quand M. Bennett a signifié son intention de faire des commentaires. Il venait à peine de les commencer quand l'ajournement de 11 heures eut lieu.

LA SITUATION...
(suite de la 1ère page)

veau bill affaiblirait grandement l'exécutif et paralyserait la police à laquelle il infligerait plus de fortes pénalités pour erreur de jugement dans l'accomplissement de son devoir qu'il n'en imposerait aux personnes coupables de désordre. Le bill compromet gravement la paix publique et la vie et la propriété des étrangers. Lorsque de semblables propositions furent faites en 1924, feu Zagloul Pacha (alors premier ministre de l'Egypte: s'y opposa lui-même comme étant contraire à l'intérêt public.

Sir Austen rappelle à la Chambre les émeutes d'Alexandrie en 1921, alors que près de vingt étrangers furent tués et plus de soixante blessés. Il n'y a que quelques semaines, une foule excitée attaqua et endommagea la propriété des étrangers à Tantah. Dans ces circonstances, le bill des assemblées et autre législation semblable projetée ont pendant longtemps causé de graves préoccupations au gouvernement de Sa Majesté.

M. Chamberlain parle ensuite de la note remise par Lord Lloyd au premier ministre d'Egypte sous forme d'avertissement. La note disait en substance que Lord Lloyd était chargé par le gouvernemenut de Sa Majesté britannique de demander que des mesures fussent prises immédiatement afin d'empêcher de devenir loi le bill des assemblées. La note demande l'assurance catégorique par écrit qu'on ne donnera pas suite à la mesure en question et avertit le gouvernment égyptien que, si cette assurance n'est pas donnée avant sept heures du soir, le 2 mai, le gouvernement de Sa Majesté se regardera comme libre d'agir selon que la situation semblera l'exiger.

Les députés ministériels applaudirent Sir Austen Chamberlain.

Un député lui demanda ensuite s'il était vrai que des parties de la flotte avaient reçu ordre de se rendre de Malte en Egypte. Sir Austen répondit qu'il préférait ne rien ajouter à la réponse déjà donnée.

UNE RÉCEPTION...
(suite de la 1ère page)

porté délibérément à gagner le nord, en dehors du cours de la machine, parce qu'il savait qu'il atterrirait plus tôt en cette direction. Nous avions perdu de l'essence mais nous ne savions pas combien. Plus tard nous nous aperçûmes que nous en avions encore pour huit heures. Comme envolée de distance, cette tentative fut une faillite. Nous sommes venus, ici c'est quelque chose, mais non pas autant que nos compatriotes essaient de nous le faire croire.

M. POINCARÉ...
(suite de la 1ère page)

ration, l'opinion générale est que tant que le franc ne sera pas stabilisé et le programme financier de Poincaré inachevé, le gouvernement d'Union nationale doit continuer à régner. Cela n'empêche pas la droite victorieuse de réclamer déjà le renvoi du cabinet de Herriot et de Léon Perrier et de leurs partisans radicaux. Si les nationalistes se mettent à pousser Poincaré vers sa politique traditionnelle de droite et spécialement si la question d'évacuer la Rhur revient sur le tapis, il est assez probable que Herriot doive se retirer du gouvernement. Jusqu'à présent, on n'appréhende guère pareille rupture dans le gouvernement d'union. Plus de quatre cents députés ont été élus qui avaient plus ou moins de tendance poincaristes. Au moins tous se sont déclarés en faveur du programme financier de Poincaré, dans leurs programmes d'élections.

L'annonce, aujourd'hui, de la conversion de l'emprunt semble une preuve de l'alliance étroite du premier ministre avec la gauche, car elle montre que le premier ministre cherche à obtenir par des moyens directs la stabilisation qu'ils réclament. Tant que la domination personnelle et la tactique de Poincaré s'exerceront, il est peu probable que le cabinet soit considérablement modifié.

COMMENT PORTER LES VOLAILLES

Le magistrat William Joynt ne croit pas que ce soit un acte de cruauté que de porter des poules la tête en bas. Il a débouté de sa cause l'officier Joseph Friend de la Société protectrice des animaux qui accusait M. et Mme Zeida Goldmaker, 29 rue William, d'avoir mal traité deux poules en les portant la tête en bas.

"De quelle autorité pouvez-vous dire qu'un tel acte est de la cruauté", demanda le magistrat Joynt à l'officier Friend. "Le sang leur vient tout à la tête" répliqua l'officier. "Dismissed" dit le magistrat sans autres pourparlers, et les deux accusés ont été acquittés.

F. SHEMEY ARRÊTÉ

Accusé du vol d'un radio, Frank Shemey, 176 rue Elm, employé à la section d'expédition du C. P. R. a été arrêté cet après-midi par le détective Ouimet, d'Ottawa et les officiers de la compagnie. Il comparaîtra en cour de police demain. Le vol a été commis il y a un an. On rapporte que la police a retrouvé le radio dans la demeure de l'inculpé.

Des tuyaux surchauffés à la demeure de W. J. Macdonald, 98 Cambridge à une heure 25 cet après-midi ont donné une course aux pompiers de la Capitale. Il n'y a pas de dommages.

POMMES DE TERRE

LE MARCHE EST PLUS FAIBLE ET LES PRIX BAISSENT DE CINQ SOUS LE SAC DE 90 LIVRES.

MONTREAL, 1.—Le fait caractéristique du marché des pommes de terre hier a été le sentiment plus faible qui s'est développé et la baisse de cinq sous le sac de 90 livres survenue dans les prix; la demande est encore limitée et l'approvisionnement local dépasse les besoins quotidiens de la consommation. Le volume des transactions a été petit avec les pommes de terre du Québec à $1.05 le sac de 90 livres et les pommes de terre blanches de la côte nord du Nouveau Brunswick de $1.10 à $1.15 le sac de 90 livres, prises en lots et sur voie.

FARINE ET AVOINE

MONTREAL, 1.—Les prix de la farine sont encore montés de 10 cents samedi. Cela fait une hausse de 70 cents depuis le commencement du mois.

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$8.70
Deuxième patente	$8.10
Forte à boulanger	$7.90
Farine à pâtisserie	$7.50

AVOINE

Farine d'avoine roulée, 90 liv.	$4.20
Farine d'avoine roulée, 80 liv.	$3.80

FINANCE

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Cotes fournis par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

1er mai 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Amer. Water Works	80	67½
Atchison	194¾	194¾
American Can Co	85⅞	83⅞
Allied Chemical	162¾	162¾
Am. & For. Power	38¾	35
Am. Tel. & Tel.	189½	187¾
American Smelting	188⅝	187⅜
Anaconda Copper	70⅝	69⅝
Baltimore & Ohio	116½	116½
Bethlehem Steel	60½	60¼
Canadian Pacific	214½	213½
Chrysler Corpn	73¾	70⅞
Coca-Cola	162⅝	160
Continental Motor	12½	12¼
Congoleum	39⅞	39½
Consolidated Gas	165¼	163¼
Dodge Bros	19½	19¼
Fleischmann	74⅝	74¼
Freeport Texas	79⅝	79
General Asphalt	93	92
General Electri	164	162¾
General Motors	191⅝	188½
Granby Mining	48½	48
Houston Oil	154	153½
Howe Sound	53	53
Hudson Mtors	90½	87
Hup. Motors	52	51½
Kennecott Copper	86⅝	86¼
Internat. Harv.	231½	231½
Internat. Nickel	90⅛	88¾
Internat. Paper	76½	76⅜
Mack Trucks	89	86⅞
Marland Oil	43¼	42½
Packard Motors	69⅝	68½
Phillips Petroleum	43⅜	43¼
Pullman	91	89¼
Radio Corpn	181⅞	179
Southern Dairies A	44	43
Southern Dairies B	21½	21
Southern Rails	158½	155¾
Studebaker	70½	70
Remington Ran	29⅞	27⅞
Texas Gulf	78½	76¼
Timk. Roller Bearing	128½	127¾
U. S. Cast Iron Pipe	267	266
U. S. Ind. Alcohol	146⅛	145⅝
United Carbide	154	153⅛
Westinghouse	110	107½
White Motors	37⅞	37½
Willys-Mtor	26½	25¼
Woolworth Co	189¾	186⅞

L'argent est à 5½ pour cent.

Le franc est coté à 3.93½; le milreis 12.06.

Les ventes jusqu'à 11 heures: 791,400; jusqu'à midi, 1,518,900 parts.

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

1er mai 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	82	81
Albert. Pac. G.	67	65½
Bell Telephone	170	170
Brazilian	241	238½
Brazilian, nouv.	60	59
B. C. Fishing	17½	17½
B. E. Steel 1ère	43	43
B. E. Steel 2me	7	7
Brompton	62¾	62
Can. Car	54	54
Can. Pow. & Paper	52	51½
Canada Steamship	33	33
Can. Steam. priv.	95½	95¼
Chas Gurd	95	95
Dominion Bridge	87⅝	86½
Dominion Textile	126	125
Fraser	88⅞	88⅞
Hollinger	16.00	16.00
Indust. Alcohol	46½	46
Indust. Alcohol B	43½	43½
Int. Nickel	90	89
Lake of the Woods	60¼	60
Laurentide Power	248	248
Lyall	99½	98⅝
Mackay Companies	118	118
Massey-Harris	43¾	43
Montreal Power	103	102
Nat. Breweries	137½	135½
Ottawa Power	129	129
Port Alfred P.	134	134
Power Corp.	91½	90¾
Price Bros	116	114½
Quebec Power	96½	96
Shawinigan	94¼	93
Smelters	281	272
Southern C. Power	169	169
Ont. Steel	31¼	31¼
Wabasso Cotton	110	110
Sherw-Williams	180	180
Steel Co. of Can.	218	215
Twin City	45	45
Viau Biscuit	24	24
Winnipeg Rail	123	121½
Wayagamack	124¾	121

Sur le curb de Montréal

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal. 18, rue Elgin, Ottawa.

1er mai 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS DIVERSES	HAUT	BAS
Attendu	151½	151½
B. A. Oil	38¾	38
Regent Knit	30	29¼
Can. Celanese	66	66
Can. Celanese priv.	92	72
Can. Cement	34	33¾
Can. Cement priv.	100	99¾
Can. Wineries	21½	21½
Can. Plow priv.	126	125½
Can. Malt	40	39½
Carling	35	34¾
Commercial Alcohol	42	41¾
Cosgrave	9¼	9
Dom. Engineer.	69½	69
Donacona	41	41
Dryden	52	50
Mont. Ex.	31⅞	31¾
Foreign P. Sec.	53	52¾
Simon	39	39
Simon priv.	100	100
Imp. Oil	64¾	64½
Imp. Tobacco	9⅝	9⅝
Internat. Petr.	42	41⅞
Intern. Utilities A	48	48
Intern. Utilities B	11¼	11
Dist. Seagram	33¾	33½
Interp. Power priv.	100	100
Reliance Grain	49⅞	49
Manitoba P.	119	118
Municipal Corpn	14	13⅞
Gen. Steel Ware	32	32
McColl Frontenac	34	33⅞
Perfection Glas	3¼	2¾
Page Hersey	100½	100½
St. Lawrence P.	107½	107½
R. Mitchell	35½	34
R. Mitchell priv.	101½	100½
Walker Hiram	63	63
MINES		
Coast Copper	35	35
Don Rouyn	13½	13½
Harvie Mining	22	22
Noranda	18.75	18.70
Sunloch Mines	3.00	3.00

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 1. — Vu la demande très limitée et l'augmentation constante de l'approvisionnement local, un sentiment plus faible s'est développé sur le marché du beurre hier et les prix ont baissé de 1-4 d'un sou la livre, mais même cette réduction n'a pas stimulé les ventes dont le volume total a été petit. Le No 1 pasteurisé de crèmerie de l'Est a été coté de 37 sous 1-2 à 37 sous 3-4 la livre; le No 1 non pasteurisé, de 37 sous à 37 sous 1-4 la livre.

Les arrivages de beurre hier ont été de 554 boîtes comparativement à 815 boîtes au cours de la même journée de la semaine précédente et à 642 boîtes au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché local du fromage hier a été encore une fois très calme et le No 1 blanc et coloré de l'Ouest était coté à 19 sous 5-8 la livre et le fromage de l'Est de 79 sous 1-4 à 19 sous 3-8 la livre. Les arrivages de fromage hier ont été de 401 meules comparativement à 242 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à 435 meules au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché des bestiaux

MONTREAL, 1 — Arrivages de bestiaux sur les deux marchés locaux ce matin: 113 bêtes à cornes, 41 moutons et agneaux, 1,197 porcs et 1,909 veaux. Quelques vaches communes se sont vendues de $5.00 à $5.75 et quelques bonnes vaches de $7.50 à $8.25; les taureaux communs, de $6.00 à $7.00 avec quelques légers à $5.50. Les moutons communs ont rapporté $8.00 et les agneaux du printemps, de $6.00 à $10.00 chacun. Les veaux ont été en bonne demande et les prix ont été fermes. Les lots de veaux en nourrissage de qualité ordinaire se sont vendus de $8.00 à $8.50 et quelques lots de veaux de meilleure qualité de $9.00 à $9.50. Quelques veaux, très maigres, de $7.00 à $7.50. Les porcs ont été soutenus. Les bouchers locaux payaient de $10.60 à $10.75 sur une base uniforme et les metteurs en conserve payaient $10.50 sur une base classifiée. Les truies variaient de $7.50 à $8.50.

NICKEL-SMELTERS

Dans certains cercles parlementaires, où l'on s'intéresse beaucoup au développement de l'industrie du cuivre, il est rumeur qu'on doit établir un "smelter" du cuivre dans l'est du Canada et que des développements qui se sont produits lors de la récente assemblée de la Consolidated Smelters semblent indiquer que la compagnie est en train de s'assurer un fort intérêt dans le contrôle, ou même d'acquérir le contrôle de la International Nickel Company. Au cours de la dernière assemblée de Smelters on a demandé aux actionnaires d'autoriser l'achat de stocks dans d'autres compagnies, et ce fait mis en regard avec le projet de l'établissement d'un "smelter" dans l'est et la grande quantité de dépôts de cuivre de la International, a donné lieu à la rumeur d'un certain merger ou d'une alliance, ou encore d'une entente de coopération. Actuellement, alors que le Canada consomme normalement trente mille tonnes de cuivre par années, dix mille tonnes par anné seulement sont produites ici. Les deux tiers du cuivre brut du Canada est envoyé aux Etats-Unis pour y être raffiné et lorsqu'il revient il est soumis au prix d'exportation arbitraire qui s'élève jusqu'à $8.00 de plus par tonne que le prix américain domestique. L'établissement d'un "smelter" dans l'est du Canada remédierait à cette situation, et comme les dépôts de cuivre sont surtout considérables aux environs de Sudbury ou sur la propriété de International Nickel, on dit qu'un arrangement ou un merger partiel entre ces deux compagnies est en train de se conclure.

PETER LYALL & SONS

MONTREAL, 1. — L'allure la plus sensationnelle sur le marché local, hier matin, a été celle enregistrée par Peter Lyall qui, après avoir grimpé 7 points à 91 la semaine dernière, en a grimpé 11 autres à 102 pendant la séance de la matinée. C'est la première fois que ce stock dépasse 100 depuis plusieurs années. Le marché est convaincu qu'en un temps comme celui-ci, une grosse entreprise de construction devrait faire de belles affaires. Egalement, les chances qui s'offrent à la structure financière de la compagnie donnent de belles perspectives qu'elles seront avantageuses et que tout probablement le dividende sera placé sur une base de $3.00 d'ici peu.

LE PREMIER MAI FAIT DES VICTIMES EN EUROPE

TROIS PERSONNES SONT TUEES ET 12 BLESSEES A VARSOVIE DANS UN ENGAGEMENT ENTRE SOCIALISTES ET COMMUNISTES.

La célébration du May Day a été marqué dans les capitales européennes par des troubles avec communistes, et dans certains cas par des morts. Ailleurs il y a eu des manifestations, mais tout s'est passé assez calmement. Trois personnes ont été tuées et 12 blessées à Varsovie, lorsque les Socialistes tentèrent d'empêcher les Communistes de participer à une manifestation.

A Vienne, les communistes ont fait une vaine tentative pour libérer Bela Kun, communiste hongrois emprisonné la semaine dernière. Les chefs de bandes ont été arrêtés. A Sofia, la police a réussi à disperser les socialistes et les communistes qui tentaient de se réunir en assemblée monstre en dépit des règlements municipaux défendants ces réunions.

A Paris, on a arrêté 80 personnes qui tentaient d'empêcher de travailler certains ouvriers qui avaient refusé de participer à la grève des ceintures rouges. Il n'y a pas eu d'autres désordres.

A Bruxelles, les communistes ont placardé la ville d'invitations aux soldats à se joindre à la révolution russe. La police belge était sur le qui-vive et il n'y a pas eu de désordre.

A Berlin et dans d'autres villes allemandes, tout s'est passé dans le calme. De même à Londres, en Angleterre.

Moscou, siège par excellence du communiste a fait une grande manifestation militaire, la plus grande peut-être depuis la révolution.

A VIENNE

VIENNE, Autriche, 1: — Plusieurs milliers de communistes criant: Bela Kun doit être libéré ont fait aujourd'hui une grande manifestation de 1er mai à Vienne. Ils ont fait un assaut contre la prison ou est incarcéré Bela Kun. Heureusement, la police à cet endroit a été assez forte pour résister à l'attaque et frustrer les tentatives des rouges. Les chefs de bandes ont été arrêtés.

A MOSCOU

MOSCOU, 1. — (S.P.A.) — La onzième parade de Mai dans la Capitale Rouge a été la plus grande manifestation militaire depuis la révolution. Une campagne de préparation qui dure depuis un an a mis l'armée société sur un plein pied de convenance avec les dernières exigences de la technique militaire.

Des escadrilles aériennes, des réservoirs nouvellement construits, une brillante cavalerie, des fanfares militaires monstres, le grondement des batteries du Kremlin et les hourras des troupes en marche ont produit une symphonie assourissante que l'on pouvait entendre à plusieurs milles du carré Rouge.

A LONDRES

LONDRES, 1: — Le 1er mai a été très paisible à Londres. Plusieurs centaines de communistes ont paradé à Hyde Park et des discours ont été prononcés en présence d'une grande foule réunie dans le parc.

A. J. Cook, secrétaire de la Fédération des Mineurs, Shapurji Saklatvala, députés communistes au parlement, Harry Merrit, agent de propagande communiste et Tom Mann, chef ouvrier ont été les principaux orateurs. La police a accompagné la procession.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 1: — Toute la police new-yorkaise, soit 21,000 hommes, en uniformes et des centaines de détectives était sur le qui-vive aujourd'hui et prête à réprimer toute manifestation déréglée à l'occasion du 1er mai. On n'appréhende cependant aucun désordre. La police a visité les endroits de réunion des radicaux et des communistes, de même que les imprimeries de ces derniers.

A VARSOVIE

VARSOVIE, Pologne, 1: — Trois personnes sont mortes victimes des célébrations du 1er mai ici aujourd'hui, et douze autres personnes ont été blessées. La bataille a commencé lorsque les socialistes tentèrent d'empêcher les communistes de se joindre à leur procession. Des coups de feu furent échangés.

A SOPHIA

SOPHIA, Bulgarie, 1er, (S. P. A.)— Par respect pour les victimes des récentes secousses sismiques en Bulgarie, le gouvernement a interdit toutes les célébrations du mois de mai.

Plusieurs communications communistes spéciales de mai et de nombreuses brochures bolchévistes ont été saisies comme dangereuse pour la paix publique.

A PRAGUE

PRAGUE, Tchécoslovaquie, 1er., (S. P. A.)— Les trois partis socialistes ont célébré le Premier Mai par des parades et des réunions publiques auxquelles plus de 100,000 personnes ont pris part. Les parades ont pris plus de quatre heures à passer à un endroit. Comme la gendarmerie avait pris des mesures de protection, tout s'est passé dans un ordre satisfaisant.

TANNERIE INCENDIEE.

ORILLIA, Ont., 1.—Un incendie a complètement détruit hier la tannerie de C. J. Miller and Son, Ltd, et tout son équipement. Les pertes sont compensées par les assurances. Environ vingt-cinq hommes sont sans emploi pour un certain temps.

Pour mieux assurer la mise en vigueur de la loi des liqueurs

TORONTO, 1. — A une conférence ici hier entre Sir Henry Drayton, président de la Commission des Liqueurs d'Ontario, le procureur général Price et le général Victor Williams, commissaire de police provinciale, il fut décidé que les inspecteurs de la commission qui voyagent dans la province feront leurs rapports et fourniront des renseignements au département de la police provinciale, dans le but de mieux assurer la mise en vigueur de la loi de régie.

LE JURY SE RETIRE POUR DÉLIBÉRER

COBOURG, Ont., 1. — Le juge Rose faisant ce matin son réquisitoire au jury dans la poursuite de $50,000 en dommages intentée par Sir Arthur Currie contre W. T. R. Preston, et F. W. Wilson, éditeur du Port Hope Guide, a parlé de 9 h. 30 à 11 h. 46, heure solaire. Deux minutes plus tard le jury se retira pour délibérer. Le juge Rose a expliqué le fonctionnement de la loi du libelle et a démontré ce qui constitue une diffamtion de caractère. Il a demandé au jury de ne tenir compte que des choses se rapportant strictement à la cause entendue.

Il a fait une revue de la preuve.

UN MARCHAND MIS À L'AMENDE

M. Max Feller, marchand, a été trouvé coupable en cour de police ce matin ne n'avoir pas payé le salaire exigé par la loi, à Mlle Jeannie Gauthier, son employée. Il a été condamné à $50.00 d'amende plus les frais ou deux mois de prison. Il devra de plus payer la somme de $27.00 à Mlle Gauthier, somme due en salaire du 1er janvier au 1er mars. "Je choisis la prison" déclara ouvertement Feller, en entendant sa sentence. Sa femme, instruite de la chose, vint payer l'amende secrètement, et Feller n'eut d'autre parti à prendre que de quitter sa cellule; l'amende était payée, il n'avait plus le droit d'y rester.

Vendredi dernier, M. Feller avait promis en cour de police de régler la chose à l'amiable; au sortir de la cour il ne remplit pas ses engagements et il fut ramené en cour ce matin. "Je suis capable de prouver, dit-il, que Mlle Gauthier n'a pas 18 ans et que je lui ai payé des gages raisonnables." Il produit un certificat qu'il a obtenu de l'hôtel de ville, et prétend que son employée n'avait pas 18 ans. "Nous avons le certificat de baptême, donnée par le curé de la basilique, dit le magistrat Joynt, et nous n'avons pas besoin d'autre chose. Finalement le magistrat a imposé l'amende de $50.00 plus les frais ou 2 mois de prison, avec ordre de payer à Mlle Gauthier la somme de $27.00.

Navigation rouverte sur le canal Rideau

La navigation a été rouverte officiellement aujourd'hui sur le canal Rideau. Repeinturé et remis à neuf, le "Hall", vaisseau de transport d'une compagnie locale, glissait gaillardement sur les eaux boueuses du canal, près de la gare vers 2 heures cet après-midi. Tout annonce que malgré le déplacement forcé qu'elles ont dû subir, les compagnies de transport sont décidées à faire une bonne année d'affaires.

VICTROLA

Orthophonic

"True to Sound"

Récréation pour toute la famille, la récréation musicale du plus haut ton; les artistes les plus réputés au monde chantent et jouent pour vous, dans votre maison. Vous ne sauriez vous priver d'un de ces merveilleux instruments. Nous les vendons à de faciles conditions de paiements.

JOHN RAPER PIANO CO.

Queen 1322 LIMITED Queen 943

177-179, rue Sparks.

Charles Ogilvy Limited

Attrayants Etalages de Soies Annoncées dans Toutes nos Vitrines.

Un bon nombre de commis supplémentaires expérimentés pour assurer un prompt service.

LA PLUS EXTRAORDINAIRE VENTE DE MARCHANDISES DE L'ANNEE!

NOTRE VENTE DE SOIE DE MAI

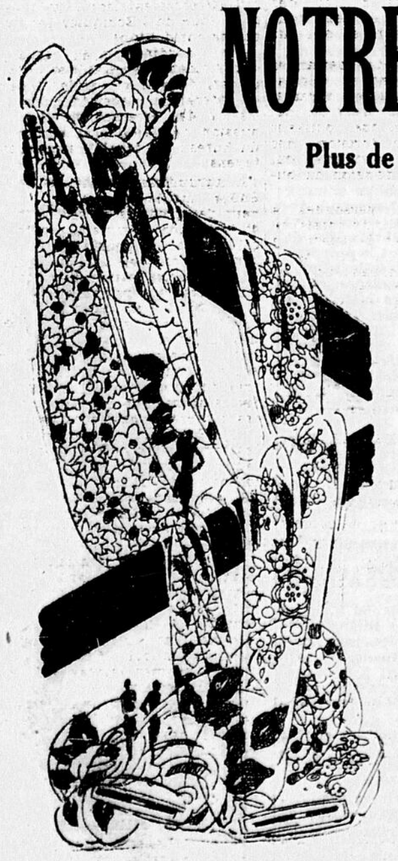

Plus de 6000 verges. Rég. $2.25, $2.75, $3.95, $4.95 jusqu'à $7.95

$1.85 Commençant, mercredi, et les jours suivants

Soies lustéesè d'une très bonne qualité, décrétées par la mode pour le printemps et l'été. Ces soies attendent les habiles couturières qui les transformeront en vêtements exquis.

SOIES IMPRIMEES

—de Paris —de Suisse —de New-York

CHIFFON IMPRIME — GEORGETTE IMPRIME

CREPE DE CHINE IMPRIME — CREPE PLAT IMPRIME

Splendides variétés en les chiffons de premier choix. On y remarque la délicate qualité de leur beauté. L'assortiment comporte les tissus les plus fins jusqu'au crêpe plat épais. Il y en a qui sont d'un genre très original, en grosses dispositions osées, d'autres en motifs conventionnels qui plaisent, en teintes claires et brillantes.

Satin Charmeuse — Prix régulier $2.50

Crêpe Canton — Prix régulier $2.50

Pepeline de Satin et Bengaline — Prix régulier $2.75

Georgette — Prix réguliers $2.25 et $2.75

Taffetas Chiffon — Prix régulier $2.50

Foulard de Fantaisie — Prix réguliers $2.25 - $2.50

Crêpe tissé — Prix régulier $2.25

Velours Coupé — Prix réguliers $4.50 à $6.50

Broché Nouveauté à Doublures — Prix réguliers $2.25 - $2.50

Crêpe Météore Suisse et Français — Prix réguliers $2.95 - $3.50

Santouy Soie et Laine — Prix réguliers $2.25 - $2.50

Canton de Soie — Prix régulier $2.25

Crêpe Plat épais — Prix régulier $2.50

QUELLE SATISFACTION POUR LA FEMME QUI COUD!

Un véritable trésor de soies captivantes l'attend ici, à un prix aussi remarquable que les valeurs le sont. Nos aubaines s'appliquent aux meilleures soies qui soient en vente.

Il semble que bon nombre d'esprits sans malice se mettent à la torture pour raisonner de travers.
Louis VEUILLOT.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
MERCREDI, 2 MAI 1928 — 123e jour de l'année
Lever du soleil 4.42 — Lever de la lune 4.55
Coucher du soleil 7.01 — Coucher de la lune 4.07
QUARANTE-HEURES
Couvent de St-Eugène, 1, 2 et 3 mai.
FETE DU JOUR — S. Athanase, évêque et docteur.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la patrie.
Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien			
Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa par poste	6.00	Union Postale	10.00
Hebdomadaire			
Canada	$2.00	Etats-Unis et Union Postale,	3.00

OTTAWA, LE 1er Mai 1928

Le "Star" et l'immigration

En marge des statistiques de l'émigration et de l'immigration.— Renseignements du domaine public. — Une tragédie qui dure.

Cette fois-ci, c'est un journal anglais, le "Star" de Montréal, qui s'émeut. Le fait mérite d'être souligné, car, dans le passé, les journaux anglo-canadiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, ont toujours soutenu la politique fédérale d'immigration. Cette adhésion était d'autant plus facile que, depuis trente ans, les deux partis ont eu la même politique d'immigration, ont suivi les mêmes méthodes et obtenu les mêmes résultats.

De plus ces journaux ont toujours caché à leurs lecteurs les faits susceptibles de nuire à la politique d'immigration intense et se sont surtout abstenus d'en tirer les leçons évidentes et nécessaires. Ils étaient sans doute du même avis que le premier ministre qui, au début de la présente session, à un député qui lui faisait remarquer qu'au cours des cinq dernières années il s'était plus expatrié de Canadiens qu'il n'était entré d'immigrants au pays, répondait qu'il l'ignorait et qu'il était préférable, dans l'intérêt de l'immigration, que le public ne le sût pas.

Le "Star" a rompu le silence et c'est tant mieux. Il publie les chiffres du Bureau fédéral des Statistiques que lui communique son correspondant d'Ottawa.

Ce correspondant, après avoir parlé de la "tragédie de la politique d'immigration" ajoute:

"Les départs de Canadiess pour l'étranger ont égalé les arrivées des Iles Britanniques et des pays étrangers, pendant les cinq dernières années, s'ils ne les ont point excédées.

Les $12,000,000 qui ont été dépensés pendant cette période pour inciter des immigrants à venir au Canada n'ont pas eu pour résultat net d'ajouter une seule âme à la population du pays. Les Canadiens se sont esquivés par la porte de derrière aussi vite ou plus vite que les nouveaux arrivés entraient par la porte de devant.

Le bureau des statistiques fixe à $11,896,962 le chiffre exact des dépenses encourues pour l'immigration, de 1923 à 1927, pendant les années fiscales se terminant le 31 mars.

Les deux tableaux suivants indiquent le résultat net de ces dépenses.

IMMIGRANTS AU CANADA:

1923	73,877
1924	148,560
1925	111,362
1926	96,064
1927	143,991
Total	573,854

IMMIGRANTS AUX ETATS-UNIS, DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE:

1923	117,011
1924	200,690
1925	100,895
1926	91,019
1927	81,506
Total	591,121

On notera que les chiffres sur l'émigration ne se rapportent qu'aux personnes qui sont allées du Canada aux Etats-Unis. Les rapports de ce pays mettent ensemble les immigrants de Terre-Neuve et du Canada, et on estime que ceux-là (les Terreneuviens) figurent dans le total pour de 15,000 à 16,000. On déclare que l'émigration du Canada vers des pays autres que les Etats-Unis a été assez considérable pour contrebalancer le nombre des Terreneuviens inclus dans les rapports américains.

"S'il en est ainsi, conclut M. Lipsett, les chiffres qui ont été fournis par le Bureau à W.-K. Esling, député de Kootenay-Ouest, démontrent que l'exode du Canada aux Etats-Unis est égale à l'augmentation de la population par l'immigration et que la seule augmentation nette de population au Canada a été l'augmentation naturelle." (Traduction du "Devoir")

Ces chiffres correspondent, toutes proportions gardées, à ceux que nous citions hier. Que l'on remonte à 1923, à 1921, à 1911 ou à 1901, les statistiques prouvent que depuis qu'elle a été inaugurée, la politique d'immigration du gouvernement fédéral a été un fiasco, un malheur, une "tragédie", comme la qualifie le corrspondant du "Star".

"Peut-on s'imaginer quelque chose de plus décourageant, de plus alarmant!" s'écrie le "Star".

En effet, ces millions dépensés, ces immigrants qui traversent notre pays pour presque rien et à qui on réserve les meilleures terres de colonisation, ces belles familles canadiennes,, qui, faute de secours du même gouvernement qui assiste des étrangers, vendent leurs biens et vont se perdre dans la multitude des grandes villes américaines, tout cela n'est pas un spectacle réconfortant.

Pourtant c'est ce spectacle que les hommes politiques contemplent, depuis trente ans, sans s'émouvoir. Ces maux, ils en sont les témoins; ils pourraient les faire cesser, ils ne semblent pas le vouloir. Que faudra-t-il donc pour les décider à agir? Le moment est arrivé de réclamer une politique plus intelligente, plus nationale. Que nos représentants ne reculent pas.

Charles GAUTIER.

Au Jour le Jour

Semaine de cinq jours.

Dans un périodique qui s'intéresse plus spécialement aux télégraphistes syndiqués, il est beaucoup question de la semaine ouvrable de cinq jours. On salue l'avènement de ce changement comme une mesure économique et humanitaire.

Dans le passé M. William Green, président de la fédération américaine du travail, s'est déclaré en faveur de la semaine ouvrable de cinq jours. Cette proposition, venant des ouvriers eux-mêmes n'a rien de bien surprenant. Mais depuis, M. John J. Raskob, président du comité des finances de la General Motors, s'est, lui aussi, déclaré en faveur de la même semaine de cinq jours. Or, M. Raskob est un patron qui a sous ses ordres des centaines d'ouvriers. C'est ce qui fait que la presse, en particulier le "Sun", de New-York, attache encore plus d'importance à la déclaration de M. Raskob qu'à celle de M. Green.

Quelles que soient les raisons, si bonnes qu'on les présente, en faveur de cette innovation, il conviendrait de n'appliquer la semaine de cinq jours que graduellement. Il faut que les industries s'y préparent de longue main. Un changement aussi radical, s'il était trop subit, ferait beaucoup de tort sans procurer aucun bien.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

SIGNE DE PROROGATION PROCHAINE

Les séances du mercredi soir et de l'avant-midi en perspective — L'art. 41 de la loi de l'immigration est biffé de nos statuts— Amendement à la loi de naturalisation.

(Par Charles MICHAUD)

Ceux qui tiennent absolument à n'assister à la prorogation des Chambres fédérales qu'en juin pourraient bien se tromper. Les Communes ne mettront pas plus d'un mois à terminer le programme de la présente session, surtout si, comme l'a indiqué hier le premier ministre les séances occupent les soirées du mercredi, et si encore, comme le laissait entendre les journaux d'hier les séances du matin commençaient avec le lundi de la semaine prochaine.

Ces heures de séances supplémentaires sont toujours des signes avant-coureurs d'une prorogation prochaine. Les pronostics qui plaçaient la prorogation pour le 24 mai pourraient bien être les plus corrects.

Deux bills du gouvernement ont subi leur troisième lecture hier, et dans les deux cas il s'agissait d'abrogations pures et simples.

Le premier bill, présenté par le ministre de l'immigration, a fait revenir la Chambre sur un débat qui avait lieu tout récemment, en marge d'un amendement au code criminel, et qui intéressait les séditieux d'origine britannique. L'ancienne loi voulait que les séditieux d'origine britannique soient déportés sommairement, sans procès par jury; les séditieux d'origine autre que britannique ne pouvaient être déportés qu'après procès par jury. L'amendement, en supprimant l'article 41, mettait tous les citoyens d'origine non canadienne sur le même pied devant nos lois. L'hon. Lapointe a expliqué qu'il devait en être ainsi. Et il y a maintes raisons de le croire. Par exemple cet art. 41 a été adopté dans un moment de panique, et en quelques minutes seulement par les deux Chambres. Or une mesure à ce point hâtive est naturellement sujette aux imperfections. Le fait est qu'elle est aujourd'hui très inutile, attendu que l'article 40 de la même loi règle d'une façon nette et précise les cas de déportation. Et nous avons bien assez de lois sur des sujets différents sans les multiplier par-dessus le marché sur un même sujet.

Le printemps invite au nettoyage de ce genre.

L'hon. Secrétaire d'Etat, dont la féconde carrière journalistique a aiguisé l'esprit de clarté et de simplicité — dans son sens le plus correct — a fait abroger aussi plusieurs articles de la loi de naturalisation, tant pour éviter des abus qui ont eu lieu dans le passé de la part des juges qui assumaient la juridiction du ministre en matière de naturalisation, que pour simplifier les procédures de naturalisation de ceux qui sont animés du désir de devenir des citoyens canadiens.

Dans le passé les futurs sujets canadiens devaient s'adresser à un tribunal, avec avis préalable de trois mois, pour se faire qualifier. Le juge transmettait les qualifications au ministre, qui accordait, à sa discrétion, les papiers demandés. Si le bill est adopté en troisième lecture, les requérants pourront s'adresser directement au secrétaire d'Etat. L'enquête relative à chaque demande relèvera entièrement du ministère de l'hon. Fernand Rinfret.

Ce changement aura au moins cet avantage de favoriser les requérants et de donner au ministre des pouvoirs plus grands en matière de naturalisation.

POUR LES VETERANS

Le major C. G. Power, député libéral de Québec, a déposé en Chambre des Communes hier après-midi, à titre de président du comité des pensions et des problèmes des vétérans, d'importantes recommandations intéressant les anciens soldats. Ces recommandations sont celles du comité parlementaire et sont au nombre de vingt-une:

1. Suppression de la limite de temps pour demander les pensions:
2. Création de nouvelles classes de pensionnés pour avantager les veuves qui ont marié des vétérans déjà invalides;
3. Extension de l'Acte des Assurances des soldats de retour du front, de façon à reconnaître les demandes jusqu'en 1933;
4. Allongement de la liste des parents à charge ou de ceux qui remplacent les parents et qui ont droit à des pensions;
5. Elargissement des demandes des classes méritantes, et altérations dans le mécanisme départemental de façon que dans les cas méritants les pensions puissent être payées sur la décision des Commissaires des pensions ou, après appel, sur la décision du bureau fédéral d'appel.
6. Pensions aux personnes à charge quand l'invalidité totale ou partielle causée par la guerre a précipité l'heure de la mort;
7. Politique accordant des secours immédiats aux cas urgents de chômage et enquête dans les méthodes canadiennes ou étrangères pour faire face au chômage des soldats de retour;
8. Distribution du fonds de cantine de $130,000 provenant des profits des bataillons du Canada de la Sibérie et de Ste-Lucie sur la même base que les fonds plus considérables de cantine—de façon à avantager aussi les anciens soldats des forces expéditionnaires canadiennes qui ont fait du service en Canada;
9. Octrois annuels de $10,000 au conseil exécutif fédéral de la légion canadienne, de la Ligue de l'Empire britannique;
10. Une juridiction plus grande au bureau fédéral d'appel pour lui accorder d'autres pouvoirs excepté sur les évaluations ou autres affaires discrétionnelles;
11. Projets pour régler les disputes entre les commissaires des pensions et le bureau fédéral d'appel, de façon à confier à une commission de médecins les décisions qui affecteraient les diagnostics, et à la Cour de l'Echiquier les disputes de juridiction;
12. Coordination du travail du département du rétablissement des soldats dans la vie civile, du service fédéral de placement, de l'association des vétérans, de la Commission de l'aide aux soldats, et du bureau de réhabilitation des citoyens;
13. Agrandissement des Vercrafts Shops, meilleure publicité en faveur des produits de ces boutiques, et traitement comme à présent des soldats qui ne pourraient pas couramment trouver de l'ouvrage;
14. Hospitalisation gratuite pour les indigents pensionnés;
15. Remise en vigueur de certaines lois périmées affectant certaines maladies;
16. Discontinuation de la présente politique de retenir les titres des homesteads à propos des terres autres que celles sur lesquelles des prêts ont été consentis;
17. Perception des arrérages sur les terres offertes aux soldats seulement quand il y a eu fraude ou intention de frauder;
18. Augmentation de $100 à $150 pour frais de la dernière maladie d'un pensionné et de son inhumation;
19. Allocation augmentée pour usage et détérioration des vêtements de certains pensionnés;
20. Des renseignements plus complets de la part de la commission des pensions au vétéran qui s'enquiert auprès d'elle;
21. Apporter remède à la situation de certains vétérans qui se trouvent empêchés, étant au service du département de l'intérieur, de jouir des avantages de la loi des pensions de retraite.

Plusieurs de ces recommandations ont été faites sur la suggestion de la Légion canadienne.

LOI D'IMMIGRATION

L'hon. Robert Forke, ministre de l'immigration, a fait amender par la Chambre des Communes, hier après-midi et hier soir, la loi de l'immigration. L'amendement supprime l'art. suivant No 41 de la loi de 1919:

41. Quiconque, au Canada,

(a) par les paroles ou des actes, cherche à renverser, par la force ou la violence, le gouvernement ou les lois et l'autorité constituées du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, ou du Canada ou d'une des provinces du Canada, ou le gouvernement d'autres dominions, colonies, possessions ou dépendances de Sa Majesté, ou préconise l'assassinat d'un fonctionnaire de l'un desdits gouvernements ou d'un gouvernement étranger, ou, au Canada, défend ou conseille la destruction illégale de la propriété, ou y crée ou tente d'y créer, par des paroles ou des actes, une émeute ou des troubles; ou

(b) sans autorité légale, s'arroge les pouvoirs d'administration au Canada ou dans une partie du Canada; ou

(c) est notoirement connu pour appartenir ou est soupçonné d'appartenir à quelque société ou organisation secrète qui extorque de l'argent à quelqu'un qui réside au Canada, ou de quelque manière tente d'exercer une contrainte sur quelqu'un qui réside au Canada, ou de quelque manière tente d'exercer une contrainte sur quelqu'un qui réside au Canada, soit au moyen de la force, soit par des menaces des blessures corporelles ou par chantage; ou

(d) est membre d'une organisation ou affilié à une organisation qui ne croit pas ou s'oppose au gouvernement constitué, ou enseigne qu'il ne faut pas y croire et qu'il faut s'y opposer,

est, pour les fins de la présente loi, considéré comme appartenant aux catégories interdites ou non désirables, et est passible d'expulsion de la manière prescrite par la présente loi; et il est du devoir de tout fonctionnaire qui en a connaissance et du greffier, du secrétaire ou autre employé d'une municipalité du Canada où cette personne se trouve, de transmettre sur-le-champ au ministre une plainte par écrit donnant des détails complets. Toutefois, le présent article ne s'applique pas à un individu qui est sujet britannique, pour être né au Canada ou s'y être fait naturaliser.

2. La preuve qu'une personne appartenait à une des catégories interdites ou non désirables, ou qu'elle répondait à la description d'une de ces catégories au sens du présent article à toute époque depuis le quatrième jour de mai mil neuf cent dix, est, pour tous les objets de la présente loi, considérée comme une présomption qu'elle appartient encore à ces catégories interdites ou non désirables.

Ce bill a en vue de rendre la déportation en certains cas sujette à une condamnation au Canada, sous l'empire de la partie II du **Code criminel**, qui se rapporte aux infractions contre l'ordre public, plutôt que sujette à une instruction devant un bureau d'enquête concernant certaines infractions commises sous l'empire de l'article 41 de la **Loi de l'immigration.**

Les procédures pour la déportation de ces catégories indésirables sont prévues aux articles 40, 42 et 43 de la loi, et la déportation peut avoir lieu sous l'empire de ces articles. On considère que les dispositions de l'article 41 ne sont pas nécessaires, vu que l'article 40 et la Partie II du **Code criminel** traitent de cette question.

Cet article 41, comme l'article 98 du code criminel, a été adopté hâtivement en Chambre des Communes, et plus hâtivement encore au Sénat. M. Thornton, libéral de Winnipeg, a fait l'histoire de cet article, qui autorisait la déportation de sujets britanniques de naissance non canadienne, et sans procès par jury, coupables de sédition. Cet art. 41, dit M. Thornton, restera toujours inutile tant que restera l'art. 40 de la même loi.

M. Stevens, de Vancouver, ne partage pas l'avis du député Thorson, au sujet de la hâte qu'aurait mise la Chambre dans l'adoption de cet article. Cet amendement a mis au moins deux mois à devenir loi. M. Stevens, qui revient d'Angleterre, dit qu'un Canadien de naissance anglaise est soumis à un questionnaire abondant et absurde quand il va visiter son pays d'origine.

Le député de Vancouver ayant laissé entendre que le député Thorson approuvait la sédition, en demandant le rappel de l'article 41 de la loi d'immigration, ce dernier a protesté vivement, et de corriger immédiatement l'impression qu'il n'a pas voulu donner.

A ce propos l'hon. Lapointe, ministre de la justice, a fait remarquer que l'étude de l'immigration avait été confiée à un comité de la Chambre ...

—Et pourquoi pas ce bill aussi? demande M. Bennett.

—Cette loi, revient à la charge M. Stevens, n'est après tout qu'un marché politique entre le premier ministre et M. Woodsorth ...

—Rien de plus faux, dit M. Woodsworth, et je demande au député de Vancouver de retirer ce qu'il vient de dire.

—Puisque M. Woodsworth affirme qu'il n'en est pas ainsi il me faut bien accepter sa dénégation, mais une lettre écrite par lui il y a deux ans laisse comprendre le contraire.

L'incident menaçait de se continuer encore longtemps quand l'hon. Charles Marcil, président du comité, avertit l'hon. Stevens que ses quarante minutes étaient expirées.

La réplique à M. Stevens, né en Angleterre, devait lui être faite par un autre immigré, devenu ministre des chemins de fer, l'hon. Charles Dunning. La question, dit-il, est celle-ci: faut-il condamner sommairement, sans procès, un homme coupable d'un crime qu'on lui impute? Et est-ce que les Canadiens de naissance étrangère ne devraient pas avoir, devant la loi canadienne, le même fair play que les Canadiens d'une autre origine? Par exemple le député Lucovitch, qui n'est pas de naissance britannique, s'il était soupçonné de sédition en même temps que le ministre des chemins de fer, s'emparerait de l'hon. Dunning, qu'il déporterait sans autre forme de procès, tandis que M. Lucovitch subirait, lui, à titre de Canadien, un procès régulier.

—Je me demande, dit le chef de l'opposition, si je dois me laisser impressionner davantage par l'ignorance du ministre qui parle ou par son effronterie.

—Je demande à l'hon. Bennett de rétracter ce qu'il vient d'affirmer, dit M. Dunning.

—Dois-je dire courage, demande M. Bennett?

—Mon ami est excellent juge en fait d'effronterie, reprend l'hon. Dunning.

Le président: On devrait appliquer la même règle aux deux députés qui se disputent parce que tous deux se sont servis du mot effronterie.

— Je dirai alors, reprend l'hon. Dunning, que mon ami est excellent juge de courage!

M. Bennett a fait remarquer que la sédition exposait toujours à la déportation, d'après les lois de l'immigration. Le fait est que 95 p. c. des déportations qui ont eu lieu ont été faites d'après ces articles de la loi d'immigration. Quant à l'art. 41 il a été adopté en 1919 du consentement unanime de la Chambre, comme l'avait exigé Sir Robert Borden, alors premier ministre. Or l'hon. Lapointe, qui était alors député, a-t-il fait objection alors? Le fait est que cet article a été adopté en cas d'urgence, cas qui pourrai bien se présenter de nouveau. Si la loi demeure il n'y a pas de crainte à entretenir.

L'hon. Lapointe a trouvé injuste que certaines gens au Canada soient soumis à certaines lois tandis que d'autres ne le seraient pas dans les mêmes circonstances.

M. Woodsworth a expliqué ensuite que cet article avait été passé en trente minutes, en temps de panique, spécialement pour combattre la grande grève de Winnipeg. Le député trouve que les députés n'ont jamais compris cette grève, et pour jeter de la lumière dans les esprits il reprend l'histoire de ces heures de trouble dans le mouvement ouvrier du Manitoba. Il attribue tout le mal de cette grève à l'impatience de certains chefs et à la lenteur des méthodes constitutionnelles.

Le comité après avoir adopté l'amendement à l'étude, a fait rapport de son adoption à la Chambre, qui a passé le bill en troisième lecture.

QUESTION DE PRIORITE

Dans une motion présentée par M. Kennedy, progressiste de Rivière-à-la-Paix, en Chambre hier après-midi, il demandait de donner ce soir, pendant l'heure consacrée aux bills privés, la priorité à son bill d'un chemin de fer de la compagnie Edmonton, Dunvegan and British Colombia, sur tous les autres bills privés contentieux.

M. Kennedy a donné pour raison de sa demande que ce chemin de fer, pour être prêt pour l'hiver prochain, devait être commencé immédiatement. M. Richard B. Bennett, chef de l'opposition, s'est rangé du côté de M. Kennedy, et d'autant plus que ce bill devrait être à meilleure place sur l'ordre du jour, en ayant été dérangée par une erreur d'employé.

Le premier ministre a compris aussi les circonstances peu ordinaires de cette demande et s'est dit en faveur de la demande de M. Kennedy. Mais plusieurs protestations ont eu lieu, de la part de Sir Eugène Fiset, député libéral de Rimouski, et de M. Ladner, conservateur de Vancouver (Sud).

Après quelques minutes de discussion Sir Eugène a retiré ses protestations, et M. Kennedy a retiré sa motion avec l'entente que ce soir, à huit heures, son bill aurait la priorité sur tous les autres bills privés.

LOI DE NATURALISATION

L'hon. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat, a fait adopter hier soir, par la Chambre des Communes, des amendements à la loi de naturalisation. Le ministre a expliqué les amendements comme il suit:

Suivant les articles abrogés il est prescrit que ceux qui demandent à être naturalisés doivent notifier le greffier d'un tribunal. L'avis doit être donné trois mois avant que la demande puisse être entendue par un juge. Le requérant doit alors comparaître personnellement il doit exposer les raisons du défaut de ce faire. Le juge fait rapport sur cette demande; si ce rapport est défavorable il est loisible au Secrétaire d'Etat de ne pas délivrer un certificat de naturalisation; s'il est favorable, la délivrance du certificat demeure encore à la discrétion du Secrétaire d'Etat.

L'abrogation de ces articles permettra aux requérants de s'adresser directement au Secrétaire d'Etat. L'enquête relative à chaque demande relèvera alors entièrement du ministère du Secrétairiat d'Etat.

M. Rinfret ajoutait qu'aujourd'hui le Canada est la seule partie de l'Empire où la naturalisation soit encore confiée à des juges, qui doivent se prononcer sur les qualifications des requérants, avant que le ministre puisse les admettre.

L'objet des amendements est de faciliter au requérant la tâche de sa naturalisation. Ce n'est pas à dire qu'il faudra moins de qualité de la part de l'immigrant pour devenir citoyen canadien, mais qu'il lui faudra moins de "red tape" pour se faire naturaliser, une fois les qualités reconnues. De plus les cours de justice ne siégent pas toujours, et il arrive que les requérants sont loin d'elles. Comme l'ancienne loi exigeait la présence du requérant devant ces cours, le fardeau devenait des fois très onéreux.

De plus la distance impose souvent des frais assez considérables aux requérants.

Au lieu de rendre la naturalisation

(suite à la 2ième page, col. 2)

Pour supprimer le chômage.

Le secrétaire du travail dans le gouvernement américain, M. Davis, voit lui aussi dans cette semaine de cinq jours ouvrables le remède au chômage, qui sévit avec passablement d'intensité dans la république du sud.

Le raisonnement qu'il se fait est le suivant: Si les industries ne peuvent employer plus d'hommes c'est parce que la production est trop abondante pour la demande. Si d'une part on diminuait le nombre des jours ouvrables, il faudrait bien, d'autre part, augmenter le nombre des ouvriers pendant les jours ouvrables qui resteraient. Plus d'ouvriers pourraient faire en cinq jours ce que moins d'ouvriers peuvent produire en six.

Mathématiquement parlant la proposition a de la logique. Mais comment se fait-il, puisque la production dépasse la demande, que les prix demeurent toujours très élevés?

Ch. M.

Etabli en 1889 "Le Magasin de Satisfaction d'Ottawa" Queen 5400

NOUVEAUX RIDEAUX

POUR L'EMBELLISSEMENT DES FOYERS AU PRINTEMPS

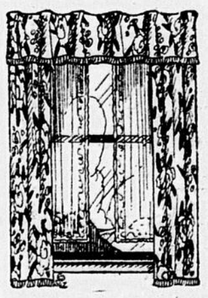

LES rideaux sont les yeux du foyer, des yeux qui devraient briller en ces jours ensoleillés, suivant la saison. Notre Rayon des Garnitures de Maison offre de splendides assortiments qui enchanteront les ménagères qui désirent se procurer des nouveaux rideaux et des nouvelles garnitures.

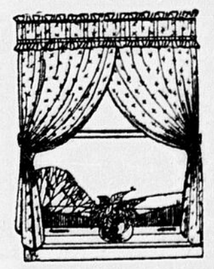

Panneaux en Suisse et Point de Venise
Corps écru avec attrayant motif au centre et petites dispositions à semis au côté. 42 pcs x 2¼ verges. Chacun $2.95

Net Filet
Un bel assortiment des plus nouvelles dispositions dans ces rideaux de qualité. Valant jusqu'à $1.25 la verge. Spécial $1.00

Panneaux de Filet
Dans les teintes de blanc et écru, 36 pcs x 2¼ verges, avec frange de soie au bas. Extra bonne qualité. Chacun $1.75

Nouveaux et Attrayants Rideaux Plissés
Nous avons de si grandes variétés de ces chics Rideaux qu'il nous est impossible d'en faire la description. Voici quelques-unes des aubaines exceptionnelles dans cet assortiment.

Rideaux Plissés, avec volant et attaches pour assortir, en attrayantes teintes de bleu, rose et or. Au prix spécial de, la parure $1.25

Rideaux Plissés, de voile blanc de choix, avec plissés dans les teintes de mauve, bleu, rose ou or. Volant et attaches pour assortir. Rideaux idéaux pour chambres à coucher. Au prix spécial de, la parure $3.50

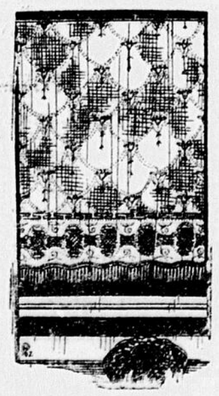

Rideaux et Panneaux de Soie Rayon
Rideaux de Soie Rayon, appropriés à la décoration des chambres à coucher, à rayures roses, bleues ou or, avec volant et attaches pour assortir. La parure $4.95

Panneaux de Soie Rayon. Panneaux ivoire de cet attrayant tissu, en fascinantes dispositions. 36 pcs x 2¼ verges. Prix, chacun $1.98

Stores (Blinds)
Dans les teintes de crème, vert et blanc, 36 pcs x 70 pcs, fonctionnant bien. Spécial, chacun 69c

Des estimations seront données gratuitement par nos experts dans les draperies pour les nouveaux stores (blinds) festonnés avec garniture froncée.

Tissu Terry
Un splendide tissu à draperie pour rideaux de côtés, en la teinte tan avec coloris opposition. 36 pcs de largeur. La verge 95c
D'une meilleure qualité, la verge $1.25

Un bel assortiment de Couvre-Planchers
Un très bel assortiment de nouvelles dispositions de: **Linoleum imprimé,** au prix de, la verge carrée 75c
Qualité plus épaisse, la verge carrée 95c
Prélart, en une bonne variété de fascinantes dispositions, la verge carrée 55c

Coussins
Coussins de Taffetas en toutes les formes et teintes désirées. A ruchés et froncés. Un achat très spécial nous permet de les vendre à presque la moitié du prix. Tant qu'il y en aura $3.98

L.-N. POULIN, Ltée

"Trente-neuf ans de service fidèle"

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

HULL, MARDI 1er MAI 1928

LE DISTRICT FÉDÉRAL

Le projet du district fédéral est revenu dernièrement sur le tapis, aux Communes. Le premier ministre a déclaré que le plus tôt serait créé ce district, le mieux ce serait.

Hull est depuis longtemps fortement opposé à cette création. Depuis longtemps, parce que le projet n'est pas neuf. Présenté sous une forme ou sous une autre, il y a plusieurs années, il a complètement échoué à cause des oppositions qu'il a suscitées dans les milieux intéressés, dont le nôtre.

Les promoteurs ou leurs héritiers ne se sont pas tenus pour battus. Ils ont étudié, mûri et préparé d'autres plans.

Et le gouvernement les seconde. L'an dernier, par exemple, il a changé le nom de la Commission d'embellissement d'Ottawa, à laquelle il verse de généreux octrois annuels, en celui de Commission du district fédéral, bien que tel district n'existait pas et n'ait pas été alors établi. Mais on a annoncé par le nom, afin de ne pas trop effrayer, quitte à lancer la chose plus tard à un moment jugé opportun.

Cette modification de nom, l'an dernier, a justement réveillé nos susceptibilités et des protestations se sont élevées de nouveau contre le projet d'un district fédéral. Notre député a fait écho à ces protestations, aux Communes même.

Si l'on veut avoir une idée de la façon dont nous, Canadiens français catholiques, pourrions être traités dans un district fédéral, nous n'avons qu'à nous reporter justement à l'an dernier, alors que le gouvernement central permettait à la ville d'Ottawa de nommer elle-même son représentant dans la Commission et qu'il nous refusait injustement ce privilège. Le représentant de Hull est en effet désigné par le gouvernement. C'est dire qu'on nous regarderait comme une quantité négligeable, qu'on se conduirait à notre égard comme tant de provinces anglaises le font encore à l'endroit des minorités franco-catholiques.

Nous voulions bien certes que la Commission d'embellissement, sustentée par les finances fédérales, fît des améliorations chez nous, à titre de voisins de la Capitale du pays, mais point n'était besoin pour cela de la muer en Commission du district fédéral. On n'avait tout simplement qu'à répéter le geste déjà fait, quand des octrois nous furent votés pour aménager le parc de l'hôtel de ville.

Actuellement, la Commission améliore le lac Flora. Elle veut en faire un parc. C'est très bien, mais si le fait qu'on dépensera ici quelque argent, provenant des taxes prélevées sur tous les citoyens du pays, doit nécessairement nous amener le district fédéral qui nous enlèvera notre autonomie politique, municipale, scolaire, et combien d'autres privilèges, il vaut mieux que nous nous passions d'améliorations.

Il faut donc surveiller, faire la guerre au projet, d'autant plus que le district fédéral signifierait la mort de nos industries existantes et l'éloignement définitif de celles qui pourraient être tentées de venir. Ne nuit-il pas déjà à notre expansion industrielle?

Henri LESSARD

FUNÉRAILLES DE Mme I. BOURGEAU

A 9 heures ce matin en l'église St-Paul d'Aylmer, ont eu lieu les funérailles de Mme Isidore Bourgeau, née Catherine Lipton, décédée samedi, à l'âge de 82 ans, après une longue maladie, chez sa fille, Mme J. H. Laframboise. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Lamothe, des Trois-Rivières, assisté de MM. les abbés Gauvreau et Beausoleil, comme diacre et sous-diacre. M. le curé Racan, de Deschênes, et M. le vicaire L. Clément ont dit des messes basses aux autels latéraux. Le chant a été fait par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. A. Patenaude, qui à la fin a chanté les "Adieux".

L'inhumation a été faite au cimetière St-Paul d'Aylmer.

Les porteurs étaient: MM. Jean et Laurent Fauteux, Henri et Jérôme Laframboise, petits-fils, Harry Lipton et Ernest Evraire, neveux. Le deuil était conduit par l'époux de la défunte, M. Is. Bourgeau; ses fils, MM. Edouard F. Bourgeau, de Stoneham, Mass., et Walter I. Bourgeau, d'Ottawa; ses petits-fils, MM. Bernard, Théodore et Roméo Laframboise; son gendre, M. J. H. Laframboise; son beau-frère, M. B. Bourgeau; ses neveux, MM. D. J. Bourgeau, Ed. Bourgeau, E. F. Beaudry. Dans le cortège il y avait: MM. A. Guertin, M. P. P., le conseiller P. J. Chartrand, L. Klock, G. Glenn, M. Gendron, J. McLean, G. Gravelle, F. Kidder, A. Whalen, J. R. Lajoie, E. Lavigne, I. O. Whalen, G. Dorion, F. Laferrière, E. Renaud, J. P. Lavigne, J. M. Perrier, A. Perrier, A. Patenaude, H. Bergeron, O. Guertin, A. Gendron, Jos Dubé, L. Délorme, G. Lavigne, R. Klock, Jos Smith, Chs Lavergne, P. Lamirande et autres.

AUX ÉLECTEURS DU QUARTIER 2

M. A. Stafford invite tous les électeurs du quartier 2 à une assemblée qui sera tenue mercredi soir, à 8 heures, dans la salle Kingsburg, angle des rues Carillon et Papineau.

Vous pouvez foueter notre Crème, mais vous ne pouvez pas battre notre Lait"

Laiterie Laurentienne

LAIT—CREME—BEURRE

Nos voitures passent à votre porte.

Téléphone: RIDEAU 7009

LES FETES DU COLLEGE.

UNE ASSEMBLÉE À VAL TÉTREAU

UN COMITE LOCAL DE SOUSCRIPTION A ETE FORME HIER SOIR.

Le projet du comité général des fêtes du collège Notre-Dame de tenir des réunions dans les différentes parties de la ville afin d'intéresser de plus près les anciens élèves du collège qui s'y trouvent, a commencé à se réaliser hier soir par une assemblée nombreuse qui a eu lieu dans Val-Tétreau sous la présidence de M. Frs Tremblay, au sous-sol de l'église. MM. Raoul Déziel et J. H. Tessier, du comité général, ont donné les grandes lignes du programme des fêtes fixées aux 2, 3 et 4 juin.

Après ces explications, M. Ph. Fortin, un des anciens élèves, fut invité à dire quelques mots et montra beaucoup d'enthousiasme pour la célébration.

Un comité local de souscription fut ensuite formé comme suit: MM. Frs Tremblay, président; R. Lespérance, secrétaire; E. Dionne, E. Lafleur, S. Caron, F. Tremblay et R. Lespérance, chefs d'équipe.

Des remerciements unanimes ont été votés à M. le curé Lombard pour le prêt de la salle et à M. E. Dionne qui l'avait préparée.

D'autres reunions du même genre vont être organisées ailleurs.

AUX ANCIENS.

Prière à tous les anciens élèves qui ne l'ont pas encore fait de faire parvenir leur nom et adresse à M. L. Leblanc, secrétaire des fêtes, collège Notre-Dame, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué. On leur fera parvenir des nouvelles intéressantes sur l'organisation et une invitation aux fêtes en bonne et due forme.

CHEZ LE MAGISTRAT

Albert Leblanc, de Templeton, trouvé coupable il y a quelque temps d'avoir fait la traite des blanches, a comparu hier devant le magistrat Millar pour examen volontaire. L'accusé a déclaré n'avoir rien à dire et a été condamné à subir son procès aux assises criminelles. Il est en liberté moyennant un cautionnement de $1,000.

Henri Matte, de Notre-Dame des Anges, s'est avoué coupable d'avoir volé un manteau et une paire de gants évalués à $30, propriété de H. Moffatt. Il avait été arrêté il y a quelques jours par le chef Dumoulin d'Aylmer.

Il aura sa sentence plus tard.

Helen Ford, rue Dupont, Hull, a été condamné à trois mois de prison, à compter de la date de son incarcération, pour vagabondage.

FEMMES QUI SOUFFREZ !

Sachez qu'il existe un remède à vos maux. Le

PRINTANYL

fait circuler le sang et décongestionne les organes, il vous évite ainsi les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les accidents du retour d'âge, chaleurs, vapeurs, étouffements.

A. R. FARLEY, Ph. C., Hull
Tél: Sher. 1446.

M. Jules LAVERDURE, échevin du quartier quatre, qui sera candidat aux prochaines élections et probablement élu sans opposition.

LA LOI NE PEUT FORCER À PAYER UNE TELLE DETTE

SI, DANS LE CAS SOUMIS, IL Y A DETTE DE CONSCIENCE, LA COUR NE PEUT EXIGER SON PAIEMENT.

Deux questions de droit très importantes viennent d'être décidées dans une cause de Adolphe Martin contre J.-Alban Laferrière, par l'honorable juge Loranger.

Le demandeur poursuivait le défendeur lui réclamant la somme de $300 et le demandeur appuyait sa réclamation sur l'écrit suivant: "Hull, ce 30 août 1923. Pour valeur reçue je reconnais par la présente devoir la somme de $300.00 à (Nom du porteur). Advenant le cas de ma mort avant que je lui aie moi-même remis cette somme, ma succession sera tenue de payer cette dette d'honneur avec les intérêts à 5 pour cent par année".

MM. Cousineau et Gaudet représentant de M. Laferrière, se sont inscrits en droit contre la réclamation du demandeur alléguant entre autres choses que cette dette n'était pas encore échue; qu'elle ne pouvait dans tous les cas devenir échue qu'à la mort du défendeur et comme il est spécifié dans l'écrit que cette dette n'était qu'une dette d'honneur, elle ne constitue qu'une obligation naturelle ne produisant aucun effet juridique et ne donnant aucun droit d'action.

L'honorable juge Loranger a maintenu les prétentions de MM. Cousineau et Gaudet, ajoutant que cette dette pouvait être une dette de conscience mais que les tribunaux ne pouvaient en ordonner le paiement.

* * *

Son honneur le magistrat Marchildon vient de renvoyer avec dépens une saisie-revendication intentée par Aurélien Latreille contre John Normandin. Latreille réclamait un traineau de Normandin. Ce dernier par le ministère de ses avocats, MM. Cousineau et Gaudet, a soutenu qu'il n'était pas en possession de la voiture et qu'il n'a jamais refusé de la livrer au demandeur.

Le magistrat a maintenu les prétentions de Mtres Cousineau et Gaudet.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Monsieur le rédacteur,

En réponse à la réplique des bouchers du quartier 2, je leur demanderai simplement s'ils font bénéficier les consommateurs d'une réduction de prix dans les viandes, quand ils achètent le lard, par exemple, à $2 ou $3 le 100 livres moins chez les marchands de gros que sur le marché de la rue Papineau. Ont-ils baissé le prix alors de 2 ou 3 sous la livre?

On peut bien me traiter de capricieux et m'accuser de vouloir manger la laine sur le dos des bouchers de ce quartier, mais enfin qu'on me prouve oui, des consommateurs ou des bouchers, bénéficient du fait que la viande est payée moins cher dans le gros. C'est là l'important. On me prie d'être raisonnable: c'est bien. Mais il me semble que je pose là des questions sensées.

On dit encore que j'écris pour me faire de la propagande électorale. Mais que je parle du marché ou non, les bouchers seront quand même contre moi, si je suis candidat, parce que j'expliquerais et exigerais certaines améliorations.

LE GAGNON,
Président de l'association municipale du quartier 2, 11 rue Charlevoix.

CHEZ LE RECORDER

Rose-Paul, alias Corneau, 81 rue Dupont, récidiviste, a été condamnée ce matin, à $40 et aux frais, ou à 3 mois, pour vagabondage par le recorder Parent.

HEUREUX GAGNANTS

La rafle de deux crucifix, organisée dans la paroisse de Perkins, P.Q., est maintenant terminée.

Le tirage du premier crucifix s'est fait le 19 mars et M. Félix Charette, de Perkins, a été l'heureux gagnant. Mlle Antoinette Beauchamp, de Ste-Rose de Lima, est l'heureuse gagnante de l'autre crucifix dont le tirage a eu lieu le 30 avril.

LA VENTE DE LA CHOSE D'AUTRUI PARFOIS VALIDE

UN JUGEMENT DU JUGE LORANGER DANS LA CAUSE DE W. JONES CONTRE F. AUBIN, A PROPOS DE L'ACHAT D'UNE LISIERE DE TERRAIN.

Jugement vient d'être rendu par l'honorable juge Loranger dans une cause de William Jones contre Frederick Aubin.

William Jones a poursuivi Frederick Aubin en cour Supérieure pour obtenir de lui un titre à une certaine lisière de terrain que Jones avait achetée de Aubin dans le cours du mois de mars 1924 pour la somme de $15.00.

Aubin refusait de signer un contrat de vente que le notaire Desrosiers avait préparé et après son refus, Mtres Cousineau et Gaudet ont intenté une action à Aubin. Ce dernier plaida en réponse à cette action que la vente est nulle parce qu'il n'était pas le propriétaire de la lisière de terrain vendue et parce qu'il était dans l'impossibilité de passer le titre. MM. Cousineau et Gaudet ont soutenu que la vente de la chose d'autrui n'était pas toujours nulle et que cette vente par Aubin à Jones était parfaitement valide. Ils ont aussi soutenu qu'Aubin n'était pas dans l'impossibilité absolue d'accomplir son obligation vu qu'il n'avait qu'à payer son vendeur pour pouvoir remplir cette obligation.

L'honorable juge Loranger a maintenu les prétentions des avocats de Jones et a condomné Aubin à signer le contrat de vente préparé par le notaire Desrosiers.

A défaut de signer le dit contrat le jugement de la cour en tiendra lieu; il a aussi condamné Aubin à payer une somme de $25.00 pour frais de protêt.

TRIBUNE LIBRE

Sous cette rubrique, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent porteuses d'une véritable signature et de l'adresse du correspondant. Nous laissons à nos correspondants la responsabilité de leurs écrits.

Monsieur le rédacteur,

Il a été question dans les dernières causeries sur les causes de la pauvreté de l'alimentation rationnelle des enfants, comme moyen de leur éviter des maladies présentes et futures, par conséquent de les garder en santé, ce qui est bien la meilleure richesse et empêche des déboursés parfois considérables en médicaments, frais médicaux, sans compter les pertes de temps, donc d'argent.

Un des résultats d'une alimentation mal appropriée, chez les enfants, c'est que ceux-ci n'hériteront pas de la force et de la robustesse de leurs parents, comme le voudrait la nature. Soixante-quinze pour cent des enfants restent aujourd'hui plus petits de taille et moins forts que leurs parents. Une expérience de 25 ans me fait constater que, dans les carrières, par exemple, il faut maintenant trois jeunes hommes pour manoeuvrer des pesanteurs de 25 à 30 livres, ce qu'un seul homme d'autrefois pouvait faire. Les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus de nerf, de volonté, de muscle. Je ne vois pas d'autre cause à cela que la malnutrition reçue après la naissance, dans le bas âge, etc.

L'automne dernier, comme chaque année du reste, des jeunes gens sont partis pour les chantiers. Ils sont revenus avant d'avoir gagné leurs frais de voyage. Ils se plaignaient d'être mal nourris, sans dire par exemple qu'ils ont eu peur de l'ouvrage. Ils sont devenus à la charge de leurs parents. C'est une cause de misère pour ces derniers, et pour les petits frères et petites soeurs qu'il reste à élever. Cependant, les jeunes gens devraient travailler et venir ainsi en aide à la famille, au père et à la mère qui les ont mis au monde et les ont rendus, à force de sacrifices à l'âge de gagner leur pain.

A tout le moins, ces jeunes devraient se préparer un meilleur avenir, employer mieux le temps qu'ils ne consacrent pas à gagner. Mais non. Trop d'entre eux ne prennent même pas la peine d'y songer. S'ils fréquentaient au moins les cours du soir qui se donnent dans certaines écoles, à l'Ecole technique, par exemple. S'ils cherchaient à apprendre un bon métier, à s'instruire en lisant de bons livres. Mais il s'amusent surtout. Leur grande occupation n'est trop souvent que de se faire nourrir par les parents, de fumer la cigarette, ce qui est une bien dangereuse voie, qui peut conduire au vol, au vice, à toutes les hontes.

Les parents de leur côté, devraient employer tous les moyens pour persuader ces jeunes gens qu'ils sont obligés de gagner leur vie comme eux, et même les forcer à ne pas être des parasites au foyer.

A Suivre.

L'UN DES ORATEURS

Parmi les personnes qui ont adressé la parole dimanche après-midi au cours de l'assemblée tenue par les échevins Moussette et Laramée, à la salle St-Joseph de Wrightville, il y a eu M. Florentin Poulin. Il a fait un discours pour proposer que M. Moussette soit de nouveau candidat, chose qui fut unanimement adoptée.

PROPOSITION MINIÈRE

de grand intérêt pour Hull et Ottawa.

Lisez notre annonce dans la "Page Financière".

AVIS AUX LECTEURS DU "DROIT" QUI DÉMÉNAGENT

Les lecteurs du "Droit" dans Hull qui changent de domicile au 1er de mai sont priés de vouloir bien nous en avertir au plus tôt, afin que le service du journal leur soit régulièrement continué. Ils n'ont qu'à donner un coup de téléphone ou à arrêter en passant au bureau du "Droit" à Hull, rue Langevin, Tél: Sherw. 3925.

Me LS COUSINEAU RÉÉLU BÂTONNIER

LE BARREAU DE HULL A FAIT SES ELECTIONS CE MATIN.

Me Louis Cousineau a été réélu cet avant-midi, bâtonnier du Barreau de Hull, à la séance des élections tenue dans la chambre des avocats au Palais de Justice.

Les autres officiers choisis sont: Mes F. B. Major, Syndic; A. Taché, Trésorier; Frs Caron, Secrétaire; T. P. Foran et J. W. Ste-Marie, G. C. Wright, conseillers; Auguste Lemieux, délégué au conseil général.

DÉCÈS DE Mme CLÉMENT NOËL

Mme Clément Noël, une des plus vieilles citoyennes de la région, est décédée hier matin chez sa fille, Mme Edmond Lamoureux, à Eardley, à l'âge de 96 ans. La défunte était née à Aylmer et y est presque toujours demeuré. Elle a assisté au développement de cette ville et a été témoin de tous les malheurs qui ont frappé la petite ville d'Aylmer depuis 80 ans.

Mme Noël était une fervente catholique, s'était occupée des oeuvres paroissiales depuis plusieurs années. Son époux l'a précédé dans la tombe il y a déjà quelques années. Elle laisse pour la pleurer, un fils, M. J.-A. Noël, à Aylmer; trois filles, Mmes Edmond Lamoureux et Joseph Renaud, à Eardley, Mme Jean Paquette, d'Aylmer; trois frères, MM. Pierre et Nelson Renaud, à Bay City, Mich, et Edouard, à Aylmer. La défunte a de plus 63 ans petits et arrière petits-enfants qui lui survivent.

Les funérailles auront lieu demain matin à 8 heures en l'église St-Paul d'Aylmer. Le cortège quittera la demeure de son fils, où elle est exposée, à 7.45 heures.

Journée Catholique

"La Vie Nouvelle" de mai vient d'annoncer que la prochaine journée catholique, la réunion annuelle des retraitants, se tiendra, le 27 mai prochain, sous le patronage de S. G Mgr Forbes. Archevêque d'Ottawa, à Hull, où existe une maison de retraites, dirigée par les RR. PP. Oblats.

En voici le programme:

6 h. 45.—Messe de communion à l'église Notre-Dame. Allocution de M. l'abbé Joseph-Jules Desjardins, curé de Vankleek Hill, Ont. Déjeuner.

10h.—Première séance d'étude: **La vie intérieure:** 1o Sa nature, sa nécessité: M. Paul Paquette, N.P. (Montréal). 2o Comment la soutenir par la prière: M. Cyrille Vaillancourt, (Lévis).

2 h.—Deuxième séance d'étude: **L'apostolat de la presse.** 1o Importance actuelle de la presse: M. Eugène L'Heureux, (Chicoutimi). 2o Nos devoirs envers la bonne presse: le lt-col. René de Salaberry (Hull).

8 h.—Soirée de clôture: **L'Oeuvre des Retraites fermées.** 1o Ses bienfaits pour l'individu: M. le magistrat Roland Millar, (Hull); 2o Ses bienfaits pour la paroisse: M. l'abbé Emile Cloutier, curé de St-Justin, diocèse des Trois-Rivières.

Les séances auront lieu à la Salle paroissiale de Notre-Dame et seront présidées par le R. P. Archambault, S.J., directeur de la Villa Manrèse.

Plus de mille retraitants ont participé à la Journée catholique de 1927, tenue aux Trois-Rivières. On espère dépasser, cette année, ce chiffre.

Les directeurs et les retraitants de la maison de Hull n'épargnent rien pour bien recevoir leurs hôtes. Des pourparlers ont lieu actuellement avec les autorités des chemins de fer pour obtenir des conditions spéciales. Nous les publierons ainsi que les heures de départ et de retour, dès qu'elles seront fixées.

LE CAMION CULBUTE

Trois hommes, MM. Alex. Chartrand, 268 rue Albert, Ottawa, F. et G. Paquette, de l'avenue Stevenson, City View, s'en venaient dans un camion sur le chemin d'Aylmer, vers Hull, et leur voiture, à une distance d'environ un mille et demi d'Aylmer, a quitté tout à coup le pavage pour prendre le bord accidenté de la route, ce qui a eu pour effet qu'elle a culbuté deux ou trois fois pour aller enfin s'échouer dans le fossé. Les trois hommes, dont Chartrand, qui conduisait, n'ont pas été sérieusement blessés. Recueillis par le chef de police Delbert Dumoulin, d'Aylmer, ils ont reçu les soins du Dr D. Marenger, puis ont pu retourner chez eux.

Le camion est une ruine.

LES POMPIERS

A 8 heures ce matin, les pompiers ont été appelés chez M. Geo. Auger, 323 rue Notre-Dame, pour un tuyau surchauffé. Pas de dommages.

Me Louis COUSINEAU, réélu ce matin, bâtonnier du barreau de Hull.

LA PTE-GATINEAU CONDAMNÉE À L'AMENDE

POUR N'AVOIR PAS OBEI AU SERVICE PROVINCIAL D'HYGIENE LUI ENJOIGNANT D'ADOPTER UN REGLEMENT DE VACCINATION OBLIGATOIRE.

Le magistrat R. Millar a rendu jugement hier dans la cause du département de l'hygiène de la province de Québec contre la municipalité de la Pointe-Gatineau, au sujet du règlement de la vaccination obligatoire ordonné par le Dr A. Lessard, directeur du service provincial d'hygiène. La municipalité a refusé de se conformer à l'ordonnance et le magistrat l'a condamné à payer $5 d'amende par jour à compter du 1er mars dernier.

Le magistrat, en prononçant son jugement, s'est étendu longuement sur la nature de l'action. Le Dr J. F. Delisle, inspecteur sanitaire du district de Hull, avait reçu un téléphone d'une dame anonyme lui disant qu'il y avait à la Pointe-Gatineau une douzaine de cas de variole. Il alla le jour même à la Pointe-Gatineau, chez M. Frs. Toutloff, hôtelier, où il apprit que les malades avaient été transportés au lac McGregor. Après enquête, on découvrit 19 cas de variole dans le village.

Le maire Charron fut averti et le conseil se réunit le lendemain soir en assemblée spéciale, à la demande du médecin sanitaire. Le département de l'hygiène, par son directeur le Dr Lessard, ordonna la vaccination obligatoire dans une lettre du 26 octobre. Du propre aveu du secrétaire-trésorier, la municipalité n'a pas répondu et a refusé de s'y conformer. Une autre lettre fut envoyée le 3 février, obligeant de nouveau la municipalité à adopter un règlement de vaccination obligatoire, sous peine de procédure devant les tribunaux. Rien encore n'a été fait.

La défense alléguait de son côté qu'à la réception de la seconde lettre du département provincial de l'hygiène le mal avait complètement été enrayé, et qu'il devenait inutile d'établir un règlement en force.

Le magistrat soutient qu'il y avait urgence au mois d'octobre d'adopter tel règlement et que la vaccination est un préventif et non un remède. La Pointe-Gatineau étant située si près de Hull et d'Ottawa, il fallait d'autant plus agir et le Dr Lessard était dans son droit d'exiger ce qu'il demandait.

Le magistrat Millar ajoute qu'on aurait dû répondre au Dr Lessard et qu'il semble y avoir eu quelque part un peu de mauvaise volonté. En présence de tous ces faits, la municipalité est trouvée coupable et condamnée au minimum de la peine, soit $5 d'amende à partir du 1er mars 1928.

LE Dr ARCHAMBAULT N'EST PAS CANDIDAT

Le Dr J. U. Archambault a nié catégoriquement l'annonce faite par M. Ph. Fortin, à l'assemblée tenue à Val-Tétreau, dimanche après-midi, savoir qu'il serait candidat à la mairie, aux prochaines élections, contre le maire Lambert, sortant de charge, et qui reste sur les rangs. "Il n'y a rien de vrai dans cette histoire", a dit le Dr Archambault.

Il paraît donc de plus en plus probable que le maire Lambert aura une réélection par acclamation, à moins que ce ne soit M. Ph. Fortin lui-même, comme d'aucuns présument, se décide à venir contre lui.

ENVIRON 700 AVIS DE DÉMÉNAGEMENTS

Du bureau de la Compagnie d'éclairage de la Hull Electric et de celui de la Ottawa Electric dans Hull, on nous informe avoir reçu environ 700 avis de déménagements, pour le 1er mai ou les quelques jours qui suivent.

PRATIQUE D'ORCHESTRE

Ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, pratique de l'orchestre des syndicats nationaux catholiques. Avis à tous les membres d'être présents.

LE SECRETAIRE.

BOIS À VENDRE

Bois de 4 pieds, $6 et $7 la corde. Voyage (coupé) $2 et $3.

TRANSFERT GENERAL aux plus bas prix.

S'adresser à

LEOPOLD NAULT
96, rue Kent, Hull. Sh. 6371-J.

UN CONTREMAÎTRE SE FAIT BRISER LE CRÂNE CE MATIN

EMILE BELAND, 37 ANS, EMPLOYE A L'USINE DE LA CANADA CEMENT, EST VICTIME D'UN PENIBLE ACCIDENT.

De très bonne heure la nuit dernière, un sérieux accident est arrivé sur le terrain de l'usine de la Canada Cement. Emile Béland, âgé de 37 ans, de la Pte-Gatineau, s'est fait briser le crâne. Il a été tué instantanément.

Il était contremaître au concasseur et comme une pierre trop grosse empêchait de bien fonctionner le wagonnet suspendu qui apporte les cailloux au concasseur, il est monté pour y mettre ordre. Le wagonnet a culbuté et la pierre en se déversant a entraîné Béland et lui a fracassé le crâne. L'accident est arrivé vers une heure.

Le coroner J. Isabelle a été averti et venant aussitôt sur les lieux, il a rendu un verdict de mort accidentelle, après avoir interrogé les témoins.

L'ambulance Beauchamp est venue chercher la dépouille mortelle pour l'ensevelissement et l'a ensuite conduite à la résidence familiale, no 6 rue Cousineau, Pte-Gatineau, d'où les funérailles auront lieu jeudi matin.

Le défunt laisse son épouse, Delvina Duval, et 6 enfants.

Nos plus vives sympathies à la famille si péniblement éprouvée.

UNE ÉCOLE POUR FILLES À AYLMER

Les commissaires d'écoles à Aylmer ont tenu une réunion hier soir et le commissaire G. Groulx a proposé d'emprunter $30,000 pour convertir la maison Rainboth en une école de filles. La Commission a une option de $5,000 pour acquérir la propriété, qui deviendra un établissement scolaire si l'on peut se procurer les fonds nécessaires dont une partie sera affectée à ajouter une aile à la maison E.-J. Guertin, qui servira de résidence aux Frères du Sacré-Coeur, en septembre prochain, alors qu'ils prendront charge de l'enseignement à l'école St-Paul. Les plans de la nouvelle école ont été soumis par le président, M. A. L. Lortie. Les commissaires J.-A. Soulière, J.-N. Morin, G. Proulx et H. Ryan étaient aussi présents.

LA LIGUE D'HYGIÈNE

Ce soir, à la Bourse du Travail, réunion de la Ligue d'hygiène sociale de Hull. Tous les membres sont priés d'être présents. C'est une assemblée spéciale.

NOMMÉ POMPIER

M. Emile Tremblay, de la rue Leduc, a été nommé pompier au poste No 1, en remplacement de M. A. Laframboise, démissionnaire.

LA TEMPÉRATURE DU MOIS D'AVRIL

La courte mais violente tempête de grêle et de pluie qui s'est abattue sur la région vers 3 heures hier après-midi ne semble pas avoir endommagé les semences, les plants ou les arbres fruitiers.

La grêle d'hier n'a pas vécu longtemps mais elle a clôturé un mois d'avril très pluvieux et très froid.

La température au cours du mois a été de six degrés plus basse que la moyenne. Il n'y a eu qu'une seule journée de chaleur modérée, le 7 avril, alors que le thermomètre s'est élevé à 75 degrés. Une semaine plus tard exactement, on a enregistré la température la plus basse du mois, soit 14.5 degrés. La température moyenne pour le même mois a été de 37.1 degrés. Les températures d'avril 1917 ont été les suivants: maximum, 80; minimum, 18; moyenne, 43.

Il est tombé 1.94 pouces de pluie cette année par comparaison avec .86 pouces l'an dernier. Le trente du mois, il en est tombé .37 de pouce. Il est tombé 6.94 pouces de neige le mois dernier, dont 2.9 pouces le 24 avril.

FEU Mme N. THÉRIEN

La ville d'Ottawa vient de perdre une de ses plus vieilles paroissiennes dans la personne de Mme Napoléon Thérien. La défunte avait épousé en premières noces M. Alfred Dubé, qui fut longtemps un des bouchers les plus connus du marché By; il décéda il y a plus de 28 ans. Quelques années plus tard, Mme Dubé épousa M. Napoléon Thérien, le père de M. Thérien de la compagnie Thérien et Cie, qui ne vécut que quelques années, après son mariage. La défunte était venue demeurer à Ottawa en 1860 et y avait toujours résidé. Elle laisse pour la pleurer, un fils, M. Alphonse Dubé, de la maison Chs. O'Gilvy, un frère, M. H. Gauvreau, deux soeurs, mesdames Jos Ouellette et M. Nap. Boily et sept petits-enfants. Elle faisait partie des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre. Ses funérailles ont eu lieu hier matin de la résidence de son fils, M. Dubé, 86 Ave. Knig Edward, à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame.

A la famille en deuil, le "Droit" présente sa sincère sympathie.

MARGATE, Ang., 1.—Ne voulant pas attendre qu'on ait retrouvé l'ancre qu'il avait perdu au large de East Bourne, le capitaine Smith, pilote de la légère embarcation hollandaise Schuttevaer en a adaptée une autre à son navire, à bord duquel il espère traverser l'Atlantique. Il a immédiatement fait voile pour Plymouth, où il s'approvisionnera pour la traversée.

M. Léon COUTURE, avocat, a remercié M. Esdras Mainville, qui a fait une intéressante conférence à la salle Notre-Dame, dimanche.

LE RÈGLEMENT ENFIN RATIFIÉ

LA VILLE POURRA EMPRUNTER $86,000., MONTANT DE L'UN DE SES RECENTS REGLEMENTS.

Le conseil a tenu une courte réunion hier soir et il a été annoncé que le règlement No 259, voté par les contribuables il y a près d'un an, était enfin ratifié par Québec. Ce règlement pourvoit entre autres à la consolidation de la dette flottante laissée par l'administration précédente, ainsi qu'à l'achat d'un camion d'échelles à gazoline pour le département des incendies, au prix de $3,500, et à diverses améliorations au département des lumières et alarmes, pour la somme d'environ $7,000.

Comme on ouvrira, à la séance régulière de lundi prochain, des soumissiins pour la vente de $125,000 d'obligations, afin de renouveler un emprunt devenu échu, tel que prévu alors qu'il fut contracté, il a été décidé qu'on ne mettrait qu'ensuite sur le marché la vente de ces $86,000 d'obligations.

Des soumissions sont immédiatement demandées par voie des journaux pour acheter ces appareils et outillages à l'usage des départements du feu, des lumières et alarmes.

La demande faite à Québec par le Conseil afin de procéder à des travaux d'améliorations locales sollicités par M. A. Gauthier, qui a construit plusieurs maisons dans Wrightville, n'a pas encore été agréée. Québec demande de plus amples renseignements qui lui seront incessamment communiqués.

UN DERNIER AVIS

L'officier de la circulation sur les routes du district, M. J.-A. Chénier, avertit une dernière fois les automobilistes qu'il a reçu des ordres précis et sévères de sévir contre ceux qui n'ont pas encore renouvelé leurs licences d'autos et qui circulent sur les chemins. Les amendes payables varient de $10 à $100.

Le chemin d'Aylmer, fermé la semaine dernière aux lourds véhicules, est maintenant réouvert.

L'HON. R. LEMIEUX REPRENDRAIT SES FONCTIONS DEMAIN

L'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, pris par la grippe depuis quelques jours, pourra reprendre ses fonctions parlementaires demain ou jeudi prochain.

Un quotidien de Montréal, qui avait laissé entendre la démission prochane de l'hon. Lemieux, pour raison de maladie, comme président de la Chambre des Communes, s'est trompé. L'hon. Lemieux n'a jamais manifesté pareille intention, tout au contraire.

FUNÉRAILLES DE Mme P. GRAVELLE

Ce matin à huit heures ont eu lieu en la Basilique Notre-Dame les funérailles de Mme Vve Philomène Gravelle, une des plus anciennes citoyennes de la région d'Ottawa, décédée à la résidence de sa fille, Mme Evangéliste Faucher, 244 rue Dalhousie, à l'âge de 81 ans.

La défunte a demeuré presque toute sa vie à Eastview où ses parents vinrent établir domicile il y a 63 ans alors qu'elle n'était âgée que de 9 ans. Son époux la précéda dans la tombe il y a un an et demi et malgré sa grande solitude, ce n'est que par la force de la maladie qu'elle consentit à quitter il y a quelques semaines l'endroit où elle avait pratiquement demeuré toute sa vie. Elle était la seule survivante d'une famille nombreuse. Trois filles Mme A. Monette, Mme E. Faucher et Mme C. Bélanger, d'Ottawa, lui survivent.

Le service funèbre a été chanté ce matin par M. le chanoine Lapointe. La chorale paroissiale, sous la direction de M. Fortunat Champagne a fait les frais du chant.

Le cortège funèbre a quitté la maison mortuaire à 7 heures 50 pour se rendre à l'église et de là au cimetière Notre-Dame où se fit l'inhumation. Conduisaient le deuil: MM. A. Monette, E. Faucher et C. Bélanger, gendres de la défunte.

Le "Droit" prie la famille en deuil d'accepter l'expression de sa profonde sympathie.

L'École des Hautes Études Commerciales

Voici le résumé de la conférence prononcée dimanche après-midi à la salle Notre-Dame, sur l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, par M. Esdras Mainville, professeur dans cette maison d'enseignement. Il a parlé sous les auspices du comité des fêtes du 50e anniversaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes dans Hull, comité qui a décidé de lancer une souscription publique afin de fonder une bourse qui permettrait à des finissants du collège Notre-Dame, dirigé par les Frères, d'aller faire un cours complet dans cette institution des Hautes Etudes.

Voici le résume de la conférence de M Mainville:

LE BUT DE L'ECOLE

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales fut fondée en 1907, grâce à l'initiative de la Chambre de Commerce de Montréal, appuyée par le premier ministre du temps, Sir Lomer Gouin. Ouverte au public en 1910, elle décerna ses premiers diplômes en 1913. Depuis cette date, quinze promotions se sont succédées, formant ensemble un contingent de plus de cent-soixante diplômés. En 1915, l'Ecole s'affiliait à l'Université de Montréal, dont elle constitue en quelque sorte la faculté de commerce.

Aux termes mêmes de la loi organique qui la crée, cette institution est destinée à donner aux jeunes gens qui sortent des écoles élémentaires, des écoles commerciales et les collèges, les connaissances nécessaires à la direction des affaires de la banque, du haut commerce et de l'industrie. Former des hommes d'affaires instruits, dont la clairvoyance ne soit pas le fait du hasard, mais s'appuie sur une culture intellectuelle appropriée aux exigences de notre époque, telle est donc sa raison d'être.

Son enseignement s'adresse, d'une façon générale à tous ceux qui se dirigent vers les carrières économiques, aux jeunes gens qui se destinent à l'enseignement commercial, aux diplômés des diverses sections de l'enseignement supérieur qui désirent acquérir une connaissance approfondie et plus étendue du commerce et de la pratique des affaires. Il se divise en trois sections: cours du jour, cours du soir et cours par correspondance.

COURS DU JOUR.

Les cours du jour, à la fois théoriques et pratiques, se répartissent sur trois ou quatre années, suivant le degré de préparation du candidat.

Sont admis en première A (première année du cours régulier), les bacheliers ès-arts, les diplômés du cours scientifique du Mont-St-Louis, (Montréal) et de l'Académie Commerciale (Québec). Ces jeunes gens peuvent obtenir la licence à l'issue de la troisième année d'études.

En première année B, les bacheliers ès-lettres ou ès-sciences, les élèves des collèges classiques ayant terminé au moins leur rhétorique, et les porteurs d'un diplôme jugé satisfaisant par la direction de l'Ecole. Dans tous les autres cas, les candidats à l'admission doivent subir un examen. Ces jeunes gens ne peuvent donc obtenir la licence qu'à la fin de leur quatrième année d'études.

Une année préparatoire a été établie pour les élèves qui ne peuvent être admis en première A ou en première B. Sont admis dans cette section, sans examen, les diplômés des collèges commerciaux et des écoles primaires du degré supérieur. Les candidats qui ne sont porteurs d'aucun diplôme doivent subir un examen d'admission.

Ils visent, les uns à la formation professionnelle proprement dite, les autres à la culture générale, afin de mettre l'élève en état de saisir les problèmes économiques avec toute la largeur de vue nécessaire.

MATIERES ENSEIGNEES

Les matières enseignées peuvent se répartir en quatre groupes:

a) Matières commerciales: opérations commerciales en marchandises, banque, assurance, comptabilité, bureau commercial, organisation des entreprises modernes, arithmétique commerciale, algèbre financière, publicité, bourse;

b) Matières scientifiques: mathématiques, géographie physique, chimie, physique, technologie et produits commerçables;

c) Matières économiques et juridiques: économie politique, géographie économique, documentation économique, statistique, statistique, science des finances, législation douanière, politique commerciale, droit civil, droit public, droit commercial, droit industriel;

d) Matières littéraires et linguistiques: langues française, anglaise, italienne, espagnole, allemande, philosophie, histoire générale, histoire du commerce, géographie générale.

Toutes les matières qui figurent à cette liste se touchent par quelque côté et forment un tout homogène. La partie "culture générale" occupe une large place et sert de fondement à l'autre partie; celle qui vise à la formation professionnelle. L'assentiel est de distribuer les matières de telle façon que l'étudiant puisse mener de front sa culture intellectuelle — qui lui donnera assez de largeur de vue pour embrasser l'ensemble des questions économiques avec leurs tenants et aboutissants — et sa formation professionnelle qui, elle, le dressera à l'analyse, lui imprimera l'orientation et lui fournira la méthode de travail. L'agencement du programme y pourvoit.

BUREAU COMMERCIAL

Un organisme spécial, le Bureau Commercial a été créé, qui est pour ainsi dire le centre de l'Ecole. Il fonctionne en deuxième et troisième année. Une vaste salle a été aménagée à cette fin; elle renferme tout l'ameublement d'un bureau d'affaires moderne; machines à écrire, à calculer, à comptabiliser; dictaphone, duplicateurs, multigraphes, adressographs, classeurs de toute nature, etc. C'est dans cette salle que, sous la direction de leurs professeurs, les élèves mettent en pratique leurs connaissances théoriques. Le bureau se divise en services multiples; exportations, importations, affrètements, intérieur, courtage, douane, publicité, etc., qui tous se centralisent au service général de la comptabilité et de la banque. Les élèves de troisième année agissent en qualité de chefs de services ; ceux de deuxième année sont leurs employés, tandis que les élèves de première année correspondent avec le bureau et en sont les clients et les fournisseurs. Le professeur prend ici figure de gérant; il dirige et coordonne les mouvements des divers services. Des opérations d'affaires simulées donnent lieu à de la correspondance, à la préparation de documents de toute espèce, à des démarches, contrats, etc., qui fournissent aux élèves l'occasion d'appliquer leurs connaissances du droit, de la correspondance, de l'anglais, de la comptabilité, des opérations de banque et d'assurance, de l'économie politique, de la géographie économique, de la statistique, de la législation douanière, des mathématiques, etc.

LABORATOIRES ET VISITES

Quant aux cours qui ne trouvent pas leur application directe au bureau commercial, mais qui sont cependant indispensables à la formation professionnelle de l'homme d'affaires, des mesures ont été prises qui permettent d'en compléter, par la pratique, l'enseignement théorique. La chimie a ses laboratoires où les élèves se livrent eux-mêmes à des expériences, des manipulations, des analyses. La technologie utilise également les laboratoires pour ses essais de marchandises. En outre, des visites industrielles ont lieu tous les quinze jours, dans l'une ou l'autre des grandes industries de la ville; ces visites permettent aux étudiants de voir sur place les produits étudiés et l'application des divers procédés de fabrication. Des séances de projections cinématographiques et d'études au musée commercial complètent les cours de géographie économique, de géologie, de technologie, etc.

Le cours régulier conduit au titre de *Licencié en Sciences commerciales* pour les candidats, qui conservent au moins les sept-dixièmes des points et de *Bachelier en Sciences commerciales* pour ceux qui en conservent au moins les six-dixièmes. L'Ecole peut également décerner le diplôme de *Docteur en Sciences commerciales*. Aux personnes qui se destinent à l'enseignement, elle offre sa *Licence spéciale d'enseignement commercial*. Enfin les licenciés en sciences commerciales qui désirent pratiquer comme experts comptables peuvent, après avoir complété le stage légal et passé l'examen requis, obtenir le titre de *Licencié en Sciences comptables*. Ce diplôme donne droit d'admission dans les associations d'experts comptables vérificateurs (C.A.-L.I.C.—et C.P.A.)

COURS DU SOIR

Organisés depuis 1919, les cours du soir s'adressent particulièrement aux employés de commerce qui désirent parfaire leur instruction en certaines matières commerciales. Le programme comporte les matières suivantes: Comptabilité théorique et pratique, opérations de banque, correspondance commerciale française et anglaise, arithmétique commerciale, algèbre, économie politique, droit civil et droit public, législation douanière, organisation des entreprises modernes, droit industriel, géographie économique du Canada et des Etats-Unis, finances publiques, politique commerciale. Les élèves peuvent en outre s'inscrire à des cours spéciaux, d'assurance, de publicité, d'espagnol, d'Italien et d'allemand.

COURS PAR CORRESPONDANCE

Dans le but de faire bénéficier de son enseignement le public de toute la province, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, organisait, il y a trois ans, des cours par correspondance. Ces cours s'adressent à tous ceux qui incapables de suivre les cours du jour ou du soir ont néanmoins l'ambition, en s'instruisant, d'améliorer leur sort. Ce sont des cours universitaires. Préparés par les mêmes professeurs, ils ont une valeur égale à celle des cours du jour et du soir.

Les matières enseignées sont, pour le moment: le droit commercial, l'économie politique, le français commercial, la comptabilité, l'anglais (langue et composition) et l'anglais commercial, le droit civil, l'algèbre et les mathématiques financières.

SECTION COMPTABLE

En vertu d'une loi votée l'hiver dernier par le gouvernement de la province de Québec, tout comptable qui désormais désire faire partie de l'une des grandes associations de comptables-vérificateurs doit produire un certificat d'études émanant de l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, pour les candidats de langue française, ou de l'Université McGill, pour les candidats de langue anglaise, et, en outre, accomplir un stage d'une durée déterminée dans un bureau de comptables - vérificateurs. Pour répondre à cette disposition de la loi, l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, ajouta, l'automne dernier, une section comptable à ses cours réguliers du soir.

Le programme de ces cours spéciaux comprend les matières suivantes: comptabilité et vérification, mathématiques financières, matières juridiques, économie politique, et se répartit sur deux années au minimum, à raison de vingt semaines par année.

COURS COMPLEMENTAIRE

Les carrières du droit et du génie civil touchent par tant de côtés aux affaires qu'il est nécessaire que les ingénieurs, préposés à la gestion des industries, les avocats intimement mêlés à l'organisation et à la direction des maisons d'affaires, les notaires, dont c'est la besogne principale de s'occuper de placements financiers, puissent parfaire leurs connaissances en sciences commerciales en suivant un cours complémentaire. L'Ecole des Hautes Etudes commerciales le leur permet. Désormais, après avoir suivi une année de cours et subi avec succès les examens, les ingénieurs, les licenciés ès-sciences, les bacheliers et les licenciés en droit, pourront obtenir le diplôme de Licenciés en sciences commerciales. Le cours peut être suivi le jour, le soir ou par correspondance.

COURS PROJETE

Enfin, l'Ecole projette d'ajouter dès l'automne prochain, à ses cours du soir, une section spéciale, réservée aux employés de banques. On travaille présentement à mettre sur pieds les programmes, et il y a lieu de croire que tout sera prêt pour le commencement d'octobre, époque d'ouverture des cours du soir. Les cours de la Section comptable peuvent être suivis par correspondance. Il en sera de même des cours que l'on prépare pour les employés de banque.

Ainsi donc, de progrès en progrès, notre grande école de commerce en est arrivée à occuper dans notre vie une place que bien des institutions d'enseignement, beaucoup plus anciennes, pourraient lui envier, à exercer au milieu de nous une influence dont nous commençons à constater les bons résultats. La question économique se pose avec une redoutable acuité. Plus que jamais, dans les affaires, nous avons besoin d'hommes "à la hauteur". L'Ecole des Hautes Etudes a été créée pour en former. Les faits prouvent qu'elle n'a pas failli à sa mission.

LE RADIO

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la Marine et des Pêcheries:—Passable à bonne, avec quelque évanouissement des ondes.

30 avril, 1928.

ATTRACTIONS SPECIALES POUR CE SOIR

Herbert Hoover, secrétaire du commerce, et William Green, président de la Fédération Américaine du Travail, donneront des causeries à 5 heures 30 (est) ce soir à l'occasion de la journée Nationale du bien-être de l'enfance. Après les discours il y aura un programme musical par la fanfare de la marine des Etats-Unis. Le réseau rouge (WEAF) irradiera le programme.

* * *

Frederick Gunster, ténor de concert américain, et Michael Gusikoff, violoniste et membre de l'Orchestre Symphonique de New-York, seront les principaux solistes ce soir au cours de l'heure Eveready, à 9 heures (est). Un orchestre, sous la direction de Nathaniel Shilkret fait aussi partie du concert qui sera irradié par le réseau rouge (WEAF).

* * *

Le club de comédie de Chicago offre un concert à 8 heures 30 (centrale) ce soir au poste WBBM, Chicago. Parmi les comédiens au programme on remarque: Jack Osterman, Jack Perl, Phil Baker, Elizabeth Murray, Milt Watson, Peggy Bernier, Abe Lyman, Mark Fisher, Charles Kaley et autres.

* * *

Percy Scholes, directeur musical de la compagnie d'irradiation anglaise dira quelles sont les différences entre les programme de radio américains et anglais, à 5 heures (est) ce soir au poste WGBS, New-York.

* * *

Le sextuor Stromberg-Carlson exécutera ce soir un programme de chansons qui sont demeurées populaires depuis plusieurs années, à 7 h. (est). Le réseau bleu (WJZ) irradiera le concert.

* * *

Le poste WGN, Chicago, irradiera à 9 heures 35 (centrale) ce soir un duel entre le "jazz" et la musique classique.

* * *

Vincent Lopez et son orchestre célèbrent offrent un concert à 10 heures 5 (est) au poste WOR, Newark.

* * *

Don Malin parlera de Claude Debussy, compositeur français, au cours de ses "personnalités musicales" à 6 heures 35 (centrale) au poste WLS, Chicago.

* * *

Les chantres Seiberling offrent un concert à 7 heures 30 (est) ce soir au réseau rouge (WEAF).

AUTRES BONS CONCERTS

7.30—WJZ, N.-Y.: Récital du Club Apollon (2 heures).
7.35—WLS, Chicago: Personnalités musicales: "McDowell".
8.00—WEAF, N.-Y.: Heure Eveready: F. Gunster, ténor; Michel Gusikoff; violoniste, au réseau.
8.00—WBZ, Springfield: "Une nuit à bord du courrier aérien".
10.30—WBBM, Chicago: Comédiens fameux (5 heures).
10.30—WGN, Chicago: Duel Jazz vs classique.

LES RESEAUX CE SOIR

ROUGE (WEAF)

5.00—Musique Waldorf Astoria: WCAE, WTIC, WRC, WTAG, WEEI.
6.30—Esquisses Soconyland: WEEI, WGY, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WGR.
7.00—Miniatures musicales: WFI, WCAE, WTAM, KSD, WOC.
7.30—Chanteurs Seiberling: WEEI, WRC, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WGY, WGR, WTAM, WWJ, WHO, KSD, WOW, WDAF, KVOO, WSM, WFAA, WHAS, WSB, WFI, WMC, WOC, WOAI, WSAI, WRHM, WGN KRPC.
8.00—Heure Eveready: WEEI, WJAR, WGR, WFI, WRC, WSM, WCAE, WTAM, WWJ, WSB, WDAF, WMC, WSAI, WGN, KSD, WCCO, WGY, WHAS, WHO.
9.00—Esquimaux Clicquot: WEEI, WFI, WTIC, WJAR, WTAG, WCSH, WFI, WRC, WGY, WGR, WOAI, KVOO, WCAE, WTAM, WWJ, WSAI, KSD, WOC, WHO, WOW, WDAF, WHAS, WBT, WFAA, WSM, WMC, WSB, WRHM, KRPC
9.30—Orchestre Palais D'or: WGY, WFI KSD, WTMJ, WTAM, WHO, WOW.
10.30—Orchestre Hofbrau: WHO, KSD, WEBH.

BLEU (WJZ)

3.00—Fanfare de la Marine des Etats-Unis: WRC, WBZ, WBZA.
7.00—Heure Stromberg Carlson: WBZA, WBZ, KDKA, KYW, WBAL, WMC, WHAM, WHAS, WTMJ, KVOO, WBT, WSB, KOA, WFAA, KRPC, WOAI, WJR, KWK, WREN.
7.30—Club Apollo: WBAL, KDKA, WLW KYW et réseau bleu.
9.30—Les demoiselles Armand: KYW, WOC, WHO, WOW, KWK, KVOO, WFAA, KDKA (non WJZ).
10.00—Rêverie mucicale: KYW.

Mardi, 1er mai

POSTES DU CENTRE

WBBM—CHICAGO—389.4

7.00—Orchestre Davis; orgue.
7.30—Ensemble de concert
8.00—Orchestre Coon-Sanders; chant.
8.30—Orchestre du studio; violoniste.
9.00—Orchestre Katinka; trio saxophone.
9.30—Musique de danse.
10.30—Comédiens fameux.

WBBH-WJJD—CHICAGO—365.6

5.00—Club Aichanes.
6.00—Programme WEAF.
7.00—Programme de studio.
7.30—Programme WEAF (1 h.).
8.30—Programme musical.
9.30—Programme WEAF.

WGN—CHICAGO—416

6.10—Oncle Quin; concert.
7.00—"Sam'n Henry".
8.00—Programme WEAF.
9.30—Période Marthe Washington.
10.00—Nouvelles; "Jungry Five".
10.30—La course de cheval.
10.35—Jazz vs classique; orchestres.

WLS—CHICAGO—345

6.10—Période du joueur de flûte; orgue.
7.00—Agenda; comédiens.
7.30—L'Angelus.
7.35—Personnalités musicale: "McDowell

WMAQ—CHICAGO—447.5

2.45—Balle, Sox vs Détroit.
5.15—Période Tommy Turvy.
6.00—Orchestre de concert; chant.
6.50—Causerie présidentielle: "Robinson
7.11—"Amos 'n' Andy".
7.20—Orchestre de concert.
8.45—"Auld Sandy".
9.00—Orchestre de concert.
10.00—Club DX; orchestre de danse.

WLW—CINCINNATI—428.3

7.00—"Buggs Emerick".
7.30—Questions d'aviation.
7.40—Accordéon, baryton; causerie.
8.15—Ensemble Crosley.
9.00—Cosaques Crosley.
10.00—Programme de studio.
11.00—Orchestre Swiss Garden.

WCCO—MINNEAPOLIS-S.-PAUL—405

6.30—Programme WEAF (3 h.).
9.30—Artistes du nord-ouest.
10.30—Orchestre Long; résultats.

WSM—NASHVILLE—337

6.30—Marchés; nouvelles; programme de studio.
7.30—Programme WEAF (2 h.).
9.30—Programme concert.
11.15—Programme de studio.

WPG—ATLANTIC CITY—272.6

5.45—Nouvelles; orgue; musique de dîner
6.45—"Playground Highlights".
7.00—Musicale.
7.30—Orchestre Casino.
8.00—Trio double.
9.00—"Katz and His Kittens".
9.30—Concert de studio.
10.00—Orchestre Silver Slipper.
10.30—Orchestre de danse Follies.

WTAM—CLEVELAND—389.8

6.00—Programme de studio.
6.30—Evénements.
7.00—Réseaux NBC (3 h.).
11.00—Musique de danse.

WJR—DETROIT—441

6.00—Musique de dîner; nouvelles.
7.00—Programme WJZ.
7.30—Causerie d'affaires; orchestre Goldkette.
8.00—Programme WJZ.
9.00—"Manuel Girls".
9.30—Cueilleurs de coton.
10.00—Club Red Apple.

WWJ—DETROIT—852.7

6.15—Musique Hôtel Statler; résultats.
7.00—Programme musical.
7.30—Programme WEAF (2 h.)
9.30—Programme international.
10.00—Instruments à cordes.
10.30—Musique de danse Statler.

WOR—NEWARK—422.3

5.15—Ensemble Jacob; causerie.
5.45—Un peu de tout.
6.00—Ensemble Shelton.
7.00—Esquisses de la rue principale.
8.00—Causerie de l'U. de N.-Y.
8.15—Pianiste; "Mastersingers".
9.00—Petite Symphonie.
10.00—Orchestre Lopez; nouvelles.

WEAF—NEW-YORK—492

4.00—Les Marionnettes.
4.30—"Punch et Judy".
5.00—Orchestre Waldorf Astoria.
5.30—Programme de l'Association du bien-être de l'enfance.
6.30—Esquisses Soconyland.
7.00—Miniatures musicales.
7.30—Chanteurs Seiberling.
8.00—Heure exacte; heure Eveready.
9.00—Esquimaux Clicquot.
9.30—Orchestre Palais D'Or.
10.30—Orchestre Hofbrau.

WJZ—NEW-YORK—454

5.00—Orchestre Kemp.
5.45—Causerie; pianiste; soprano.
6.30—Lois fondamentales.
7.00—Heure Stromberg Carlson.
7.30—Programme du club Apollo (2 h.).
9.30—Ténor; Joyeux Trio.
10.00—Rêverie musicale.

KDKA—PITTSBURGH—315.6

5.15—Petite Symphonie.
6.00—Quatre hommes d'une minute.
7.00—Programme WJZ.
8.00—Programme WJZ.
9.00—Programme Maytag.
9.30—Chants sacrés.

WBZ—SPRINGIELD—333

5.00—Programme musical; résultats.
6.30—"Oil-o-Maties".
7.00—Programme WJZ.
7.30—Zeke et Horace.
8.00—"Une nuit à bord du courrier aérien".
9.00—Causerie de voyage.
9.15—Dusk in Dixie; résultats.

WGY—SCHENECTADY—379.5

5.30—Programme WEAF (1 h.)
7.00—Programme musical.
7.30—Programme WEAF (3 h.).
10.30—Musique; orchestre Shea.

NORTH BAY

30 avril, 1928.

De passage.

M. Théogène Legault, de Bonfield, Ont., était de passage à North Bay, ces jours derniers, par affaires importantes.

M. Théo. Legault, M.P.P., de Chûtes l'Esturgeon, visitait notre ville vendredi dernier.

De retour.

M. J. H. Laflamme, gérant de la compagnie d'Assurance Excelsior est revenu de Kepuskasing, Ont., où il était allé par affaires.

Visiteur.

M. l'abbé Thériault, curé de Cache Bay, était l'hôte distingué du presbytère St-Vincent de Paul, ces jours derniers.

Divers.

Mlle Marguerite Limoges, fille de M. et Mme E. F. Limoges, 235 première avenue est, a été nommée assistante-secrétaire à la Bibliothèque publique de notre ville. Cette nomination est due aux qualités personnelles de Mlle Limoges, sans doute, mais nous devons aussi l'attribuer aux démarches fructueuses de M. J. H. Laflamme, membre du comité de la Bibliothèque. Mlle Limoges parle les deux langues facilement. Ses qualités supérieures ont eu pour résultat qu'elle l'emporta sur seize concurrentes.

Les Canadiens français qui se présenteront à cette Bibliothèque s'adresseront, il est à espérer, en français. Ce qui fera ressortir davantage la nécessité de personnes bilingues à des postes publiques.

Nos convalescents.

Mlle Irène Gratton qui a subi il y a quelques jours une sérieuse opération à l'Hôpital Victoria, est revenue chez ses parents, M. et Mme Fortunat Gratton, rue Principale est. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Charité et Patriotisme

Dix années se sont bientôt écoulées depuis que la dernière grande guerre s'est terminée. Ce laps de temps, qui, hélas! nous a sans doute paru bien court, nous a cependant donné l'occasion d'apprécier le patriotisme et la charité que quelques-uns de nos compatriotes de North Bay ont pratiqués envers nos soldats de retour.

Avant leur départ on ne pouvait trouver d'assez beaux qualificatifs pour nos soldats. On feignait la sympathie, on les trouvait grands, courageux, enthousiastes, nobles, braves, intrépides, beaux soldats, patriotes et combien d'autres titres sonores et honorifiques imaginés.

Et ils sont partis, les uns volontaires, les autres conscrits. Ils ont été arrachés au seuil de leur carrière dans le monde et ils ont été poussés pêle-mêle dans le conflit.

Comme des jeunes pousses transplantées, ils ont souffert de l'isolement, de l'insomnie; se sentant toujours seuls et guettés par la mort, rationnés et privés de leur liberté.

Cependant, ceux qui, par leur enthousiasme les avaient fait partir, gagnaient des salaires plus élevés que jamais.

Ce faux patriotisme et cette charité quasi païenne se sont renouvelés au retour de nos soldats. Revenus victorieux le coeur plein des belles promesses du passé, on ne pouvait faire moins que de les saluer, leur souhaiter une cordialement bienvenue.

C'est cependant bien tout. Hélas! comme ces gens sont rapidement tombés dans une grande indifférence à l'égard de ces soldats! Quelques-uns au patriotisme chancelant, qui à l'instar de la mouche du coche, jouaient un semblant rôle de pacificateur, se sont vite empressés de se constituer leurs ennemis. Aussi a-t-on trouvé l'ingénieux prétexte que ces soldats de retour étaient des déshabitués du travail, rouillés de la vie militaire, dépourvus d'initiative, la entre Breezy Point et Point Breepar suite des indisciplines. On est allé plus loin. Quelques-uns, ont profité de leurs conditions sociales, pour leur être à obstacle dans leur avancement dans les positions que quelques-uns de ces soldats ont pu obtenir à leur retour. Tous les moyens étaient justifiables pour obstruer leur marche ascendante.

Durant ces dix années, au lieu de fraterniser avec ces soldats licenciés, on évite leur rencontre, on fuit leur approche. En arrière, on les qualifie de vauriens, de voyous, de vagabonds, de socialistes, de révolutionnaires, etc. Ces gens-là feignaient le patriotisme et la charité chrétienne pendant la guerre, puisqu'ils dévoilent maintenant leurs sentiments. Puisqu'ils ne veulent rien faire pour ces vétérans, pourquoi se plaisent-ils à les villipender. Pourquoi ne demeurent-ils pas comme ils l'ont toujours été des neutres et des pleutres?

Gustave de Lennel.

EQUIPAGE ENGLOUTI.

NEW-YORK, 1. — Le capitaine Southart, maître d'équipage et propriétaire du remorqueur James E. Cox, a été englouti avec son équipage hier soir dans la baie Jamaica, alors que le bateau coula. Les cinq membres de l'équipage furent sauvés, trois d'entre eux purent nager à Breezy Point. Le bateau faisait eau dans le compartiment des moteurs. Il était parti d'Elizabethport, N. J., pour Rockaway Beach, N. Y., et couvie militaire, dépourvus d'initiative, la entre Breezy Point et Point Breepar suite des indisciplines. On est allé plus loin. Quelques-uns, ont profité de leurs conditions sociales, pour leur être à obstacle dans leur avancement dans les positions que quelques-uns de ces soldats ont pu obtenir à leur retour. Tous les moyens étaient justifiables pour obstruer leur marche ascendante.

Durant ces dix années, au lieu de fraterniser avec ces soldats licenciés, on évite leur rencontre, on fuit leur approche. En arrière, on les qualifie de vauriens, de voyous, de vagabonds, de socialistes, de révolutionnaires, etc. Ces gens-là feignaient le patriotisme et la charité chrétienne pendant la guerre, puisqu'ils dévoilent maintenant leurs sentiments. Puisqu'ils ne veulent rien faire pour ces vétérans, pourquoi se plaisent-ils à les villipender. Pourquoi ne demeurent-ils pas comme ils l'ont toujours été des neutres et des pleutres?

Gustave de Lennel.

ASSUREZ-VOUS DE BIEN VOIR LE SCEAU D'OR

A MOINS que vous ne sachiez la différence entre les couvre-planchers inférieurs et l'authentique Congoleum, ne prenez aucun risque d'être désappointée — soyez sûre que vous voyez le Sceau d'Or qui est apposé sur la surface de tout authentique Congoleum.

Le Sceau d'Or endosse notre garantie de satisfaction et est votre assurance absolue que vous obtenez la meilleure valeur pour l'argent dépensé.

Le Patron No. 568 de la Carpette en Congoleum Sceau d'Or "Panama" est montré ici — un nouveau patron de tuiles en couleurs gaies de bleu clair, crème et sable; serties avec une charmante bordure d'un bel effet. Ce même patron est aussi fait en plus petits tapis de pied si commodes à employer dans les endroits qui subissent une plus forte usure.

CARPETTES CONGOLEUM SCEAU D'OR

EMBELLISSEZ VOTRE MAISON - MAINTENANT - A PEU DE FRAIS

75e ANNIVERSAIRE DU COLLÈGE DE LÉVIS

A TOUS LES ANCIENS ELEVES

Vous êtes cordialement invités aux fêtes du 75ième anniversaire de la fondation du collège de Lévis. Les fêtes auront lieu le 20 et 21 juin. Les directeurs du collège seraient heureux de pouvoir envoyer une invitation personnelle à chacun des anciens élèves. C'est pourquoi ils demandent instamment à tous de vouloir bien envoyer leur adresse, parceque beaucoup sont inconnues.

Nous sommes sûrs que tous se feront un plaisir d'aider à l'organisation et aux succès des fêtes, en nous faisant connaître leur adresse et en nous disant s'ils pourront venir.

Que tous disent oui... et que personne ne manque.

Le comité des fêtes,
Collège de Lévis.
P. Q.

Victoria, la Cité des Roses

Elle est bien gracieuse cette image d'une ville en fleurs durant la saison des grands froids. Mais, voici que cette floraison à cette époque-ci de l'année, gagne d'autres régions et s'étend à toute la Côte du Pacifique. Partout des feuilles et des fleurs s'offrent à l'oeil charmé du voyageur.

Le printemps possède, sur la Côte du Pacifique, des attraits particuliers. On rencontre à Vancouver et Victoria une multitude de sports. On peut y faire d'agréables voyages soit vers le sud, soit vers le nord; visiter les villages Indiens de la Colombie avec leur art étrange, leurs totems bizarres; ou bien aller admirer ses immenses forêts, ses montagnes et ses magnifiques régions fruitières.

Tous les sports d'été, golf, yacht, bains, etc., sont maintenant en pleine vogue sur la Côte du Pacifique.

Rendez-vous y par le Canadien National, au milieu de tout le luxe et le confort désirables. Détails complets auprès de tout agent du Canadien National.

Etat bilieux?

Prenez du NR-NATURE'S REMEDY—ce soir. Vous serez frais et dispos le matin, vous aurez bonne langue, vos maux de tête seront disparus, votre appétit reviendra, vos intestins fonctionneront bien, l'état bilieux n'existera plus. Bon aussi pour la constipation. Mieux que tout laxatif. Seulement 25c.

Purement végétal et doux.

Prenez du NR ce soir, demain vous vous porterez bien.

NR TO-NIGHT

Recommandé et vendu par tous les 61 pharmaciens d'Ottawa.

Traitement Direct pour les Rhumes de Poitrine

C'est un rhume bien obstiné qui peut résister à l'action double et directe du Vicks. Frictionné sur la poitrine, le Vicks agit de deux façons à la fois:

(1) Ses vapeurs salutaires, dégagées par la chaleur du corps, sont inhalées tout droit dans les voies respiratoires;

(2) Il soulage les douleurs comme un cataplasme.

VICKS VAPORUB

(Ci-dessus) FAIRE DISPARAITRE LE "FILM" CHAQUE JOUR, accomplit sur une petite échelle ce que votre dentiste accomplit par un grand nettoyage de vos dents. Aussi le dentiste d'Anne Pomeroy lui conseille-t-il fortement d'employer le Pepsodent, le dentifrice spécial destructeur du "film" (couche pelliculaire).

Les Dents Liberees Du Film Sont Blanches Et Eclatantes

Le "film" (couche pelliculaire) donne aux jolies dents une apparence terne et décolorée. Il cause nombre de troubles sérieux des dents et des gencives, comme le prouvent les savants. Vous devez le faire disparaitre. Les dentistes préconisent une méthode nouvelle.

CECI vous offre un essai scientifique très simple—un essai dentaire considéré comme très remarquable. Il donnera à vos dents un brillant et une blancheur que vous n'imaginez pas qu'elles possèdent. Il assainira vos gencives.

Le "film" (couche pelliculaire)—ennemi des dents et des gencives

Passez votre langue sur vos dents, et vous sentirez un "film" — une couche pelliculaire visqueuse qui les recouvre. Il s'attache aux dents, pénètre dans leurs fissures et y demeure. Il absorbe les décolorants et donne à vos dents cette apparence décolorée. Les microbes s'y multiplient par millions, et ce sont eux qui, avec le tartre, causent principalement la pyorrhée. C'est pourquoi, pour mieux protéger la beauté de vos dents et de vos gencives, vous devez faire usage de ce dentifrice spécialement conçu pour combattre ce "film" (couche pelliculaire).

On admet aujourd'hui que les troubles des dents et des gencives sont dus largement à ce "film" (couche pelliculaire). Les méthodes vieux genre échouent à le combattre avec succès. C'est pourquoi vos dents demeurent ternes et sans attrait.

La science dentaire a maintenant incorporé des combattants efficaces dans un dentifrice nouveau genre appelé Pepsodent. Leur action est de coaguler le "film" (couche pelliculaire) puis de le faire disparaitre doucement et sans danger pour l'émail.

Les dents que vous verrez, quand ce "film" (couche pelliculaire) sera disparu, vous étonneront. Les méthodes ordinaires ne produisent pas de tels résultats.

Achetez du Pepsodent chez votre pharmacien. Ou envoyez le coupon par la poste. Un tube de 10 jours vous sera envoyé gratis.

GRATIS

Envoyez par la poste, pour recevoir un tube de 10 jours, à
THE PEPSODENT CO.,
Sec. BC2857, 191 rue George,
Toronto 2, Ont., Canada.

Nom .....

Adresse .....

Un tube seulement par famille 2857 Can.

Fabriqué au Canada
Pepsodent
MARQUE DE COMMERCE
Le dentifrice de qualité nouveau genre
Recommandé par les autorités dentaires mondiales

Indes Occidentales

NOUVEAU SERVICE DE PASSAGERS

PAR LA

Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée

En affiliation avec le National Canadien

Départs réguliers de Halifax pour les fameuses villégiatures d'hiver de l'Inde Occidentale anglaise. Paquebots splendidement aménagés, offrant tout le luxe des voyages sur l'océan, et à des prix modiques.

Départ pour les Groupes de l'Est (mensuellement)	De Halifax aux Bermudes, St. Kitts, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominica, St. Lucia, Barbados, St-Vincent, Grenade, Trinidad et Georgetown, Demerara, retournant en suivant la même route jusqu'à Saint-Jean.
Départ pour les Groupes de l'Ouest (Toutes les trois semaines).	De Halifax jusqu'aux Bermudes, Nassau (Iles Bahama), Kingston (Jamaïque), et Belize (Honduras anglaise) retournant en suivant la même route jusqu'à Halifax.

Détails de tout agent du National Canadien et agents de voyages en mer, ou de la Marine Marchande du Gouvernement Canadien Limitée, 230, rue St-Jacques, Montréal.

LE DROIT OTTAWA MARDI 1er MAI 1928

JACK DELANEY VICTIME FACILE DU MARIN SHARKEY

LE CHESAPEAKE A BOBASHELA - CHEVRIER A GAGNE A MONTREAL

LES COULEURS D'AUDLEY A L'HONNEUR DANS LES STAKES CHESAPEAKE HIER

Babashela renverse tous les calculs à la piste de Hâvre de Grâce.

LA CLÔTURE DE LA RÉUNION

HAVRE-DE-GRACE, 1 mai.—Bobashela, le bon espoir de l'établissement Audley, a causé une des plus vives surprises de la saison courante dans la Maryland, lorsqu'il prit la mesure d'un formidable champ, sur le 1 1-16 milles des stades Chesapeake, de $10,000 ajoutés, disputé lundi à l'occasion de la clôture du meeting local.

Habilement conduit par Fisher, le vainqueur fit la distance en 1.45 1-5 pour battre Typhoon et Sortie, deux autres concurrents passablement négligés des critiques.

Solace et Eugène S., de l'établissement Seagram, Jack Higgins, Petee Urack, Beau Regard, Cloudy et Sun Beau complétaient le champ.

Les couleurs de eSagram ont été ceepndant portées à l'honneur, durant la séance, quand Beau of the West battit Nealon Kay, Willie K. et Nat Evans, sur le mille et 70 verges.

LES RESULTATS

Première Course

1—Roseling, Morris, $20.90, 8.00, 5.30; 2—Jubilee, O'Donnell, $4.10, 3.40; 3—Marion May, Brown, $5.20.

Deuxième Course

1—Prompter, Robertson, $29.10, 10.50, 4.90; 2—Bodyguard, Edwards, $8.20, 4.10; 3—Alan's Bay, Barnes, $3.70.

Troisième Course

1—Frances Rock, Palumbo, $7.10, 3.50, 2.70; 2—King Carter, Schaefer, $3.10, 2.70; 3—Sam Smith, Barnes, $3.90.

Quatrième Course

1—Beau of the West, Pichon, $9.70, 3.80, xx; 2—Nealon Kay, Whitaker, $2.70; 3—Willie K., Mergler, xx.

Cinquième Course

1—Bobashela, Fisher, $31.20, 12.70, 7.90; 2—Typhoon, Schaefer, $8.20, 6.30; 3—Sortie, Kummer, $6.00.

Sixième Course

1—Grand Bey, Palumbo, $7.40, 4.00, 3.10; 2—Theresa Joan, Schreiner, $12.40, 3.70; 3—Spanish Princess, Robertson, $4.50.

Septième Course

1—Sun Swept, Craigmyle, $46.60, 13.20, 3.40; 2—Maxie, Smith, $3.70, 3.10; 2—Kosciusko, Fishman, $5.20.

QUESTIONNAIRE

M. le Rédacteur — Je vous envoie les quelques questions suivantes — Lecteur, coll. Sainte-Marie, Montréal.

1—Quels joueurs formeraient le meilleur club de la N. H. L.?

Rép.—Connell, buts; Shore et Clancy, défense; Morenz, centre; Joliat et Bill Cook, ailes; substituts: Ching Johnson, Frank Nighbor, Frank Boucher, Art. Gagné.

* * *

2—Quel club a la meilleure défense? La raison?

Rép.—Montréal. Siebert, Dutton et Munro sont solides, rapides et bien équilibrés à tous les points de vue.

* * *

3—Quel boxeur tiendrait tête à Walker, dans sa catégorie?

Rép.—Ace Hudkins.

* * *

4—Quels sont les deux clubs qui possèdent la meilleure ligne de substituts?

Rép.—Montréal et Boston.

* * *

5—Delaney est-il supérieur à Sharkey.

Rép.—Nous le croyions supérieur, mais sa défaite aux mains de Sharkey, lundi soir, tranche la question.

SHARKEY A EU TÂCHE FACILE

DELANEY MIS HORS DE COMBAT SANS AVOIR PU PORTER UN COUP.

NEW-YORK, 2 mai: — Jack Sharkey, aspirant aux honneurs poids-lourd du monde, s'est réveillé soudainement lundi soir, au jardin Madison pour infliger à Jack Delaney la défaite la plus décisive de sa carrière.

Delaney ne porta pas un seul coup et le marin de Boston l'endormit en moins de deux minutes, cependant que 11,000 spectateurs, dont les héros du Bremen et le maire Walker, ne pouvaient réaliser ce qui s'était passé.

Sharkey fut hué lorsqu'il parut dans l'arène. Il se mit immédiatement à l'oeuvre mais manqua deux droits à la tête. Un droit au menton terrassa Delaney. Le Canadien se releva mais un crochet au menton le renversa pour de bon.

Le vainqueur pesait 192, 14 de plus que Delaney.

L'OUVERTURE FERA ÉPOQUE

L'INAUGURATION DE LA SAISON DE BALLE A MONTREAL EST ATTENDUE AVEC IMPATIENCE.

MONTREAL:—Un groupe très représentatif de journalistes et de magnats américains de la balle, qui, de l'autre côté de la 45e ont été émerveillés de l'enthousiasme et de la spontanéité avec laquelle la balle renaissait dans la grande métropole montréalaise, en même temps qu'impressionnés de la rapidité avec laquelle son magnifique stade du derner-cri moderne, d'un million de dollars sortait d'une terre congelée et recouverte des neiges d'un rude hiver, auront l'occasion et le privilège de voir de près la façon aggressive qu'ont les Montréalais de faire les choses, et de réaliser avec quel élan ils répondent au mouvement sportif lors de l'ouverture officielle du Stade Montréal, samedi, par un apparât d'usage et par une partie de la cédule internationale.

MOGOLS EN VUE

Au nombre des invités d'honneur pour cette fête d'inauguration figureront plusieurs personnalités très distinguées des Etats-Unis qui pour la plupart ont déjà acquis une réputation notable à Montréal et ailleurs.

Entre toutes ces figures de marque l'on pourra remarquer Monsieur le juge Kenesaw M. Landis, haut-commissaire du basseball aux Etats-Unis, avec un cachet rémunératif de $65,000,000 par année pour présider ce noble sport. Il est à juste titre, et dans toute l'acception du mot, un "Tsar" dans son domaine, car enfin ses décisions sont finales et sans appel. Il a le pouvoir de suspendre indéfiniment toutes personnes venant sous sa juridiction, et ce, indépendamment de leurs capacités ou position. Sans excepter les présidents des deux grandes ligues majeures.

C'est là la meilleure assurance pour une administration saine du passe-temps américain qui le protège de tout ombrage et le garantit contre toute attaque.

LE BANQUET DE QUILLEURS RÉUSSIT

Le banquet annuel de l'Association de quilles du Service Civil, qui eut lieu samedi en l'hôtel Windsor, à Hull, a remporté un franc succès.

La fête était sous la présidence de M. R. A. Rigg, vice-président de l'Association et les trophées furent remis aux vainqueurs des diverses épreuves.

Gene Tunney, champion du monde, se prépare activement à son prochain combat avec Tom Heeney, d'Australie. Le champion se dit en excellent état.

CHEVRIER REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE

Le pugiliste canadien-français aurait pu endormir son adversaire.

UN TOURNOI ENTRE PROVINCES

MONTREAL, 1er mai: — Honoré Chevrier, d'Ottawa, a remporté une victoire décisive sur Roy Smillie, de Toronto, dans un des principaux combats au concours interprovincial, qui eut lieu ici lundi soir.

Chevrier eut pu enregistrer un kockout, mais il épargna sportivement des coups inutiles à son adversaire.

LES RESULTATS

108 livres — R. Saunders, Montréal, bat J. Gauthier, club du Nord.

112 livres — E. Pickering, Ste-Catherine, obtient la décision sur A. Smith, Montréal.

118 livres — V. Glionna, Toronto, obtient la décision sur B. O'Connell, Montréal.

118 livres — J. Conolly, Montréal, bat M. Glionna, Toronto.

118 livres — G. Sauvé, Montréal, obtient la décision sur J. Lifford, Saint-Jean.

126 livres — W. Stuart, Montréal, obtient la décision sur H. Carruthers, Montréal.

126 livres — G. Dunn, Montréal, enregistre un knockout technique sur F. Walker, Ottawa.

147 livres — H. Smith, Montréal, obtient la décision sur H. Sack, Toronto.

160 livres — H. Chevrier, Ottawa, obtient la décision sur R. Smillie, Toronto.

175 livres — J. Ratelle, Montréal, enregistre un knockout sur E. Melville,, St-Thomas, au deuxième assaut.

F. Volkert, Montréal, a obtenu la décision sur A. Munn, Torono, Volkert pesait 135 livres et Munn, 142.

LE BANQUET DES TRAVAUX PUBLICS

UNE FETE BIEN REUSSIE AU CLUB CHAUDIERE. — M. A. STEWART PRESIDE.

Le deuxième banquet annuel du club de hoquet des Travaux Publics a eu lieu samedi soir au club de golf Chaudiire et l'affaire a remporté un vif succès.

M. J. B. Hunter, B. ès A., sous-ministre des Travaux Publics, réhaussait de sa présence l'éclat de la fête; il félicita les champions de leur magnifique travail au cours de la saison et eut de bonnes paroles à l'endroit des directeurs de l'Association.

MM. Fuller, architecte en chef, John Shearer, surintendant des édifices fédéraux et M. N. Cummings furent les principaux orateurs, après M. Hunter.

La fête était sous la présidence de M. Alex Stewart.

LISTES SERONT CLOSES DEMAIN

WOODBINE FERME SES INSCRIPTIONS AUX CLASSIQUES DE SON PREMIER MEETING.

TORONTO, 1er mai:—Les inscriptions à la plupart des classiques du meeting de printemps à Woodbine seront closes demain le 2 mai et le secrétaire Fraser s'attend à ce que l'appui des turfmen soit le plus généreux de ces dernières arnées.

Les épreuves de Woodbine sont toujours attrayantes, car la direction distribue des bourses assez élevées pour faire concurrence sérieuse aux grandes associations des Etats-Unis. La distribution atteindra tout près des $100,000.

En plus des classiques, il y aura des épreuves quotidiennes de $2,000 et de $1,500, sans compter un steeplechase de valeur.

LES CLASSIQUES

Voici la liste des grandes classiques de ce printemps:

Handicap de la Coupe de Toronto, $15,000 ajoutés, 3 ans et plus, disputé le jeudi, 24 mai.

Coupe d'Or de l'hôtel King Edward, $5,000 ajoutés, 3 ans et plus, nés en Canada, disputée le lundi, 21 mai.

Mémorial William Hendrie, $5,000 ajoutés, 3 ans, disputé le 26 mai.

Plate Woodstock, $5,000 ajoutés, 3 ans, disputée le mardi, 22 mai.

Stakes Victoria, $5,000 ajoutés, réservés aux juvéniles, disputés le mercredi, 23 mai.

PAS DE BALLE À MONTRÉAL

MONTREAL, 1er mai: — L'ouverture officielle de la saison de balle à Montréal, qui devait avoir lieu mercredi après-midi, a été remsie à samedi, à cause du mauvais état du losange.

La pluie de ces dernières journées a converti le terrain en un vrai lac.

SALO BAT LA MARCHE HIER

LES COUREURS TRANSCONTINENTAUX ATTEIGNENT SPRINGFIELD.

SPRINGFIELD, Ill., 1. — John Salo, de Passaic, N.J., battait la marche à l'arrivée des coureurs transcontinentaux au cinquante-huitième poste de contrôle, lundi après-midi, Il avait fait les 26 milles de Virden à Springfield en 3.01.50, ce qui lui donne un total de 399 heures, 29 minutes, 47 secondes, pour les 2,199.1 milles actuellement franchis. Il reste en troisième place dans le concours.

Peter Gavuzzi, sujet britannique, qui est en première place, arriva deuxième dans cette étape-ci, en 3.07.40, ce qui porte son total à 362 heures, 22 minutes, 47 secondes.

Richard Thomas, d'Oakland, Cal., fut troisième en 3.17.01, pour un total de 572.47.22. Thomas Ellis, de Hamilton, arriva en quatrième place en 3.20.07; son total est de 604.20.26.

Giusto Umek, d'Italie, fut cinquième en 3.22.48, pour un total de 418.-25.14.

UNE AUTRE GIFLE AUX SÉNATEURS

NEW-YORK CONTINUE SA MARCHE TRIOMPHALE. — FABER DEBUTE AVEC LES SOX.

Les Yankees ont infligé à Washington sa septième défaite consécutive, le battant lundi, au pointage de 8—4. New York fit quatre points dans la cinquième période.

Les White Sox ont triomphé de Détroit, par 10—6; Red Faber, quoique forcé d'évacuer la place à la cinquième, reçoit le crédit de la victoire. C'est la quinzième campagne de Faber avec Chicago.

St-Louis malmena Cleveland 10—3, dans la première joute de leur série.

LES RESULTATS

New-York	021 041 000	8	11 2
Washington	100 030 000	4	12 5

Pipgras, Moore et Grabowski; Gaston, Brown et Ruel.

L'EXPLOIT DE DEUX LANCEURS

CLARKSON ET KILROY ONT RETIRE PLUS DE 500 HOMMES AU BATON DURANT UNE MEME CAMPAGNE.

On parle beaucoup des prouesses de princes de la boîte qui aient accompli un tel geste, depuis que la balle aux bases est officiellement organisée. Et ces deux copains-là sont pris d'armes de ceux qui ornaient jadis le nos lanceurs modernes et des faits losange, mais il est rare que l'on mentionne l'exploit de deux artilleurs du bon vieux temps qui éventèrent plus de 500 adversaires en une saison.

En vérité, ce sont les deux seuls d'une liste remarquable qui comprend des lanceurs majeurs, mineurs et indépendants.

VRAIS HEROS

L'histoire nous a laissé leur nom: John G. Clarkson et Matty Kilroy.

Clarkson, qui était avec Saginaw, de la ligue du Nord-Ouest, en 1884, et qui finit la saison avec Chicago, retira 511 hommes au bâton en 56 parties.

Kilroy, ouvrier de Baltimore, dans la vieille Association Américaine, en 1886, éventa 505 hommes en 65 parties.

Les critiques ont toujours considéré ces experts comme des hommes d'acier et l'histoire conserve précieusement le souvenir de si beaux exploits.

Philadelphie	000 020 002	4	7 0
Boston	100 000 000	1	6 0

Walker et Cochrane; Ruffing et Hoffman.

St. Louis	010 010 620	10	14 1
Cleveland	000 000 003	3	10 5

Blacholder et Schang; Buckeye, Brown, Bain et Audry.

Détroit	011 040 000	6	8 1
Chicago	115 300 00x	10	14 0

Sorrell, Whitehill, Smith, Holloway et Woodall; Thomas, Faber, Blankenship et Crouse.

CALM GAGNE LE MONTAUK

L'ESPOIR DE WIDENER ENLEVE LA CLASSIQUE JUVENILE A NEW-YORK.

NEW-YORK, 1er mai.—Calm, jeune coursier de promesse qui porte les couleurs de G. D. Widener, a remporté une victoire éclatante à la piste de Jamaica, lundi après-midi, lorsqu'il prit la mesure d'un excellent groupe de juvéniles dans la dixième reprise des stakes Montauk.

Cette classique, dotée d'une bourse ajoutée de $2,000, et disputée sur les cinq furlongs, avait réuni neuf partants, représentant les plus grands établissements dans l'arène métropolitaine.

Le vainqueur fit la distance en 1.01. Stand By, à F. M. Bray, courut à la place et Omareen, à Mme Louise Viau, fut troisième.

Gilded Youth, Sweet Wildair, Prude II, Stern Chaser, Geoanded et Cootie complétaient le champ.

LES RESULTATS

Première Course

1—Rose Sweep, E. Watters, 3-1, 4-5, 1-3; 2—Mary Kelly, Moon, 10-1, 4-1, 2-1; 3—Artie Kay, C. Watters, 6-5, 2-5, 1-5.

Deuxième Course

1—Gormond, Moon, 81, 3-1, 3-5; 2—Ironsides, McAtee, 16-5, 6-5, 1-2; 3—Grey Log, Fator, 5-1, 2-1, au pair.

Troisième Course

1—Apostle, Hastings, 16-5, 6-5, 1-2; 2—Clearance, Watters, 10-1, 4-1, 8|5; 3—Agapanthus, Thurber, 5-1, 2-1, au pair.

Quatrième Course

1—Calm, Moon, 11-5, 4-5, 1-3; 2—Stand By, Baker, 20-1, 8-1, 4-1; 3—Omereen, Catrone, 6-1, 5-2, 6-5.

Cinquième Course

1—Tantivy, Workman, 4-1, 8-5, 7-10; 2—Kirkover, Garner, 8-5, 7-10, 1-3; 3—Campanini, McAuliffe, 3-1, 7-5, 7-10.

CHEVALIER DE LA MORT

Frank Lockhart, brillant chauffeur américain et vainqueur des 500 milles d'Indianapolis, a trouvé la mort à Daytona Beach en tentant d'abaisser le record mondial. Sa machine frappa un obstacle et précipita le chauffeur à une grande distance.

Des Silvertowns Goodrich- bien entendu

Les Pneus Silvertown Goodrich représentent le dernier mot du chic et du bon goût et donnent du cachet à tout auto — ils ont toujours été en vogue depuis qu'il se fabrique des pneumatiques.

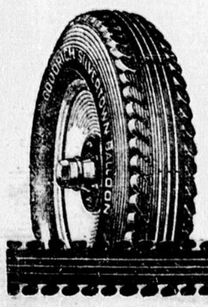

— Et ils ne coûtent pas plus cher.

MacDonald's Tire Shop

Vulcanisation et Réparations de Pneus

72, rue O'Connor Tél: Queen 6896

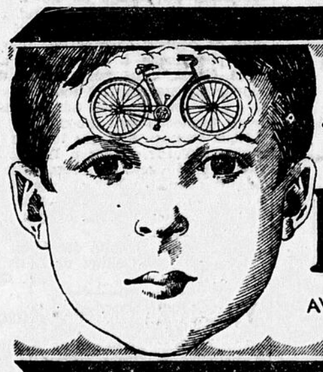

Son Rêve le plus Cher! une Bicyclette C·C·M·

AVEC LE PÉDALIER TRIPLEX — LE FREIN À ROUE LIBRE HERCULES — LES PÉDALES GIBSON

Agents de Vente pour les Bicyclettes C. C. M. "PERFECT"

BYSHE & CO.

223 RUE BANK

Marchand de Bicycles Agent pour CLEVELAND C. C. M.

J. A. TROTTIER

232B, rue Montcalm, Hull Tél: Sh. 7331 — Rés: Rid. 1296

Articles de Sport Réparages et Accessoires Ferronnerie, Peinture, Vitre, etc.

Agent pour Bicycle C. C. M. "COLUMBIA"

Geo. BOURNE

151, rue Rideau Rid. 753

Agent pour le Fameux Bicycle C. C. M. "RED BIRD"

C. H. HOWE & Co.

142, rue Bank Queen 3244

SPORT

LA VENGEANCE DES CANADIENS

MONTREAL PREND LA MESURE DE JERSEY-CITY, APRES UN BEAU COMBAT. — TORONTO AU REPOS.

Montréal, remis de ses deux défaites de dimanche aux mains de Jersey City, s'est vengé, lundi après-midi, en glissant une prune de 2-1 aux Mouches, après un beau duel entre Falk et Johnson.

Le sieur Falk, dont on a fait de grands éloges, a été à la hauteur de la situation, car il n'accorda qu'une couple de coups à ses adversaires et peu s'en fallut qu'il ne leur passât un blanchissage. Haines fit les deux points de Montréal.

READING PARTAGE

Reading a partagé une double partie avec Rochester, gagnant le deuxième combat, 3-0, après avoir perdu le premier, 8-2. Nick Harrison n'accorda que quatre coups dans la finale. Johnny Moore frappa son troisième circuit de la saison.

Buffalo a battu Newark, 3-1, à la suite d'une erreur de Fournier, une balle manquée, un mauvais service, le double de Monahan et le simple de Barrett.

Après la partie, le gérant des Bears annonça que le voltigeur Léo Casey avait été envoyé à New Haven, dans la ligue de l'Est et que le receveur Frank Bruggy avait été remercié. Johnson a renvoyé le lanceur Lyle à Williamsport.

La joute Toronto-Baltimore a été remise à cause de la pluie.

LES RESULTATS

1ère partie:

Rochester	004 310 000	8	17 0
Reading	010 000 100	2	5 3

Ksen et Morrow; Parks, Lautenbacher et Lake.

2e partie:

Rochester	000 000 0	0	4 1
Reading	001 002 x	3	5 0

Smith, Shelberg et Morrow; Harrison et Sengstok.

Montréal	101 000 000	2	7 1
Jersey City	000 010 000	1	2 0

Falk et Daley; Johnson et Devine.

Buffalo	000 010 020	3	9 0
Newark	001 000 000	1	5 1

Williams et Pond; Zubris et Skiff.

SUR LE TURF

Les jockeys G. Hudkins et M. Rose, interdits à Hâvre de Grâce, par le starteur, reprendront leur travail à Pimlico, aujourd'hui même.

* * *

Willie Curran a quitté Hâvre de Grâce, lundi soir, à destination de New-York, où il se reposera plusieurs jours durant chez ses parents avant de se rapporter à J. McGee, à Churchill Downs. Il sera dans le Kentucky, le 6 mai.

* * *

Jack Corcoran, imprésario de boxe de Toronto, est associé à un groupe de turfmen qui fera circuler les chevaux suivants à Aurora, Illinois: Roi Confidence, Plain Dealer, Col. Board, Bess Jones, Blushing Maiden et Charlesetta.

* * *

C. A. Cowan, propriétaire de Boon Companion et de Cotloglomor, annonce que Cotlogomor, cheval français, fait de l'entrainement très satisfaisant au parc Fairmount. Boon Companion, fréquent vainqueur sur les pistes américaines, a été retiré au haras.

* * *

Jack Dempsey, co-propriétaire de l'établissement Canyon, a profité de son passage à New-York pour visiter fréquemment le champ de courses de Jamaica. Doctor Wilson, qui arriva troisième dans les stakes Wood, samedi, appartient à l'établissement Canyon.

* * *

Andy Limbach employé bien connu de l'Association de courses de Saratoga, est décédé récemment.

* * *

E. Myatt a obtenu le contrôle du jockey A. Robertson pour le meeting de Pimlico, qui s'ouvre aujourd'hui.

LE CLASSEMENT

Association Américaine

	G.	P.	Moy.
Kansas City	11	5	.687
Indianapolis	10	5	.667
Saint-Paul	11	6	.647
Louisville	8	9	.471
Milwaukee	8	9	.471
Columbus	7	11	.394
Minneapolis	6	11	.353
Tolédo	6	11	.353

Ligue Américaine

	G.	P.	Moy.
New-York	10	3	.769
Cleveland	12	6	.667
Philadelphie	6	4	.600
St. Louis	11	8	.579
Chicago	7	10	.412
Washington	5	8	.385
Détroit	7	13	.350
Boston	4	10	.286

Ligue Nationale

	G.	P.	Moy.
Brooklyn	9	5	.643
New York	7	4	.636
Cincinnati	9	7	.563
St. Louis	8	7	.533
Chicago	9	10	.474
Pittsburgh	6	8	.429
Boston	5	7	.417
Philadelphie	4	9	.308

Ligue Internationale

	G.	P.	Moy.
Rochester	6	3	.667
Toronto	5	3	.625
Montréal	6	4	.600
Newark	4	4	.500
Buffalo	4	4	.500
Baltimore	4	5	.444
Jersey City	3	6	.333
Reading	3	6	.333

LIGUE ANGLAISE

LONDRES, 1er mai. — Voici les résultats des joutes de ballon de lundi:

Huddersfield	0;	Sheffield U.	1
Leicester-City	6;	Blackburn	0
Wolverhampton	1;	Swansea	1
Charlton	3;	Swindon	1
Norwich	2;	Millwall	0

LES COURSES A LEXINGTON

LUCKY HIT GAGNE LE PRIX MAYSVILLE SUR LES SIX FURLONGS.

LEXINGTON, 1er mai:—Voici les résultats des courses de lundi à la piste locale:

Première Course

1. Manuelita, Meyer, $10.56, 5.98, 4.30; 2. Moneague, Heigle, $8.78, 8.82; 3. Smiling Betty, Fewell, $8.70.

Deuxième Course

1. Well Turned, Pool, $9.12, 5.88, 3.62; 2. Panini, Anderson, $5.46, 3.08; 3. Odd Bet, Meyer, $3.40.

Troisième Course

1. George McCrann, Pool, $9.10, 4.88; 2. Bun Meyer, $4.84, xx; 3. Calvados, Garner, xx.

Quatrième Course

1. Clyde Van Dusen, Chiavetta, $4.56, 3.22, 2.64; 2. Call Play, Fronk, $21.24, 5.36; 3. Frank Horan, Connolly, $2.44.

Cinquième Course

1. Lucky Hit, Horvath, $4.28, 2.82, 2.56; 2. Canberra, Garner, $3.30, 3.02; 3. Procne, Fewell, $8.42.

Sixième Course

1. Jealous, Fewell, $7.80, 4.00, 2.78; 2. Queen of Sheba, Garner, $7.48, 3.24; 3. Rocky Cliff, Lauscher, $2.38.

Septième Course

1. Duckweed, McClair, $9.30, 5.02, 3.58; 2. Congo II, Horvath, $14.18, 8.88; 3. Alta, Meyer, $4.98.

BROOKLYN DÉCLASSÉ

LES GEANTS NE FONT QU'UNE BOUCHEE DES ROBINS.—PITTSBURGH BAT CHICAGO.

Les Géants, menant une ronde endiablée au bâton, ont bafoué Jess Petty et déclassé Brooklyn, au pointage de 14-4, dans la ligue Nationale, lundi après-midi.

Les Braves attaquèrent résolument à Philadelphie et gagnèrent, par 13-6. Pittsburgh a battu Chicago dans un combat fertile en coups saufs. Cincinnati a profité des sept erreurs des Cardinaux pour triompher par 6-4.

LES RESULTATS

Brooklyn	020 101 000	4	11 2
New-York	206 500 01x	14	11 2

Petty, Moss et Henline; Henry et Hogan, Harfner.

Boston	113 102 113	13	10 4
Philadelphie	000 201 003	6	10 2

Robertson et Taylor; McGraw, Farguson, Willoughby et Wilson.

Chicago	000 000 020	7	10 0
Pittsburgh	003 102 11x	8	16 1

Weinert, Malone et Gonzales; Grimes, Miljus et Gooch.

Cincinnati	003 001 110	8	6 2
St-Louis	101 011 000	4	11 7

J. May et Picinich; Sherdel et Davis.

LE CHOIX DES SURVEILLANTS

LES TERRAINS DE JEUX REPRENDRONT LEURS ACTIVITES VERS LA MI-MAI.

La commission des terrains de jeux annonce que ses divers parcs seront à la disposition des enfants, vers la mi-mai, mais elle laisse au surintendant Morgan le choix de la date d'ouverture.

Les surveillantes et surveillants suivants ont été nommés pour la saison prochaine: R. R. Barnes, à Ottawa-Sud; Mlle Y. Richard, au parc Roi-Edouard; A. Bélanger, au Bingham; A. Plouffe, au parc Laroche; Mlle C. Gallager, au parc Chaudière; L. A. Plumer et Mlle Gallager, au parc Lansdowne; M. J. Howard et Mlle C. Sinclair, à Ottawa-Est; J. M. Rousselle et Mlle F. Cameron, à la côte de sable; S. Kirke et Mlle V. Munroe, à New-Edinburgh; H. L. Patterson et Mlle W. T. Law, au Glebe; S. Oreton et Mlle B. Rose, au Gladstone; J. R. Dunlop et Mlle C. Gallagher, au Plouffe; W. J. Radley et Mlle B. Roger, au Fisher; R. Johnston, au Cartier; substituts: Mlles S. Cazaly et F. G. Ash.

CHELMSFORD, ONT.

27 AVRIL 1928

M. et Mme Hervé Robillard font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Jean-Louis. Parrain et marraine, M. et Mme John Poirier, grands-parents de l'enfant.

Monsieur l'abbé S. Côté ainsi que M. P. Miron sont de retour d'Ottawa, où ils ont assisté au Congrès Canadien-Français.

M. Louis Proulx est revenu d'un voyage à Toronto et Montréal.

Mme Hilary Hamilton a passé quelques jours chez son père, M. Abbé Paillancourt.

Mlle Yvonne Larocque, de Cache Bay, était l'hôte de Mlle Laurette Blais, dimanche dernier.

Mlle Elisabeth Paquette passe quelque temps chez sa soeur, Mme J. Chartrand, à Markstay.

Mlles Regina et Bella Brunet visitent des parents à Ottawa et à Hull.

Mlles Cécile et Alexandrine Charlebois sont parties en voyage à Montréal.

NAVIRE PERDU.

HALIFAX, 1.—Une nouvelle reçue ici hier après-midi disant que le corps d'un homme avait été trouvé hier à l'île Scatari, confirme la crainte qu'on entretenait que le vapeur hollandais Callisto a fait naufrage et que les membres de son équipage ont péri. Le bateau s'est échoué samedi soir dans le voisinage de l'île Scatari, au large de la côte sud-est du Cap Breton.

NOUVELLES DE NORTH-BAY, Ont.

27 AVRIL 1928

ANNIVERSAIRE:—

Lundi soir, le 16 avril, avait lieu une jolie soirée chez Mme J. E. Pardiac, 63 rue McIntyre-est, à l'occasion du 26e annversaire de naissance de Mlle Regina Pordiac. Une belle adresse fut lue par Mlle Marie Pordiac, institutrice et soeur de la jubilaire, et Mlles Marguerite Doyle et Irénée St-Germain firent la présentation des cadeaux qui consistaient en un joli bouquet de fleurs et une bourse bien garnie. Outre ces deux marques d'estime la jubilaire reçu un grand nombre cadeaux qui lui furent présentés individuellement.

La veillée se passa agréablement bien. Il y eut musique, chants, déclamations, jeux de salons. Etaient présents: Mme J. E. Pordiac, Mme René St-Germain, Mmes O'Doyle et E. Quinn, M. Edouard Quinn, M. Ernest Pordiac, M. Jean Diomède Pordiac, M. Firmin Pordiac, Mlles Marie Pordiac, Marguerite Doyle et Irénée St-Germain, parents de la jubilaire. Au nombre des amis de la jubilaire on a pu remarquer: Mlles Germaine, Amanda et Denise Filiatrault, Hélène Nicoll, Marie Kehoe, A. Gervais, Jessie Steele, Katheen, Vera et Dorothy Doyle, Alda Giroux, Antoinette Dufresne, Liliane Cusson, Marie Greco, Germaine et Germain, Noëlla et Alice Larivière, Mmes G. Morris et Alex Burns, MM. Aldège Laporte, Alex Burns, Napoléon et Horace Mantha, Emile Lavigne, Omer Blais, Hector Turgeon, Rémi Fournier, William Hallé, Spencer Clément, Roméo Bédard, Albert et Henri Bale et plusieurs autres dont les noms nous échappent. Un succulent réveillon fut coquettement servi vers minuit. Ce n'est que tard dans la veillée que les invités se retirèrent enchantés de la bonne hospitalité qu'ils avaient tous reçue.

TAXES MUNICIPALES:—

Les contribuables de la ville se sont vus taxés cette année à 55 mils par le Conseil de ville qui a tenu le 23 avril une assemblée à ce propos. Nous paierons avec cette année deux mils de plus que l'an dernier.

Cette augmentation, parait-il, est motivée par une augmentation des dépenses pour les écoles. Le taux général n'a pas changé, 25 mils. Les débentures, principal et intérêt, requièrent une fraction de mil. L'entretien du Collegiate Institute demande 1-2 mil, et on a gratifié les écoles publiques et séparées d'un mil.

TABLEAU SYNOPTIQUE
1928

Taux général:—

Mills	Evaluation	Dépenses
24.	$8,580,442	$214,511.05

Ecole publique:—

Mills	Evaluation	Dépenses
18.	$6,330,577	$113,950.39

Ecole séparée:—

Mills	Evaluation	Dépenses
18.	$2,257,485	$ 40,634.73

Collegiate:—

Mills	Evaluation	Dépenses
7.0606	$8,538,062	$ 60,637.00

Spécial et débentures:—

Mills	Evaluation	Dépenses
4.9394	$8,580,442	$ 43,005.29

Revenue de l'impôt $472,738.46

1927

Taux général:—

Mills	Evaluation	Dépenses
25.	$8,432,417	$210,810.00

Ecole publique:—

Mills	Evaluation	Dépenses
17.	$6,163,707	$104,783.00

Ecole séparée:—

Mills	Evaluation	Dépenses
17.	$2,276,330	$ 38,697.00

Collegiate:—

Mills	Evaluation	Dépenses
6.5	$8,440,037	$ 54,860.00

Spécial et débentures:—

Mills	Evaluation	Dépenses
4.5	$8,432,417	$ 27,945.00

Revenue de l'impôt $437,095.00

Mlle Irène Gratton, fille de M. et Mme Fortunat Gratton, a subit une sérieuse opération mercredi le 25 à l'hôpital Victoria. L'opération a bien réussi. Nous souhaitons à la patiente un prompt rétablissement.

CHOMAGE:—

Des 760 personnes qui chômaient la semaine dernière, un bon nombre a été appelé au flottage des billes (drive).

Les autres se tiennent continuellement aux portes des bureaux de placement. La température arriérée que nous avons actuellement retarde de beaucoup les activités. Il est à espérer que la belle température nous arrivera dans un avenir prochain et que tous et chacun se trouveront des emplois tout désirés.

ATTENTION:—

Je reviens sur la page 7 du "Droit" de samedi, page intitulée "Le Royaume des Enfants". Oncle Jean annonce un deuxième concours annuel de rédaction. Les sujets seront donnés samedi le 28 avril, sur la page intitulée: "Le Ruyaume des Enfants".

Il serait à désirer que les parents, maitres et maitresses pressent nos enfants à prendre part à ces concours. Comme nous serions heureux si quelques uns de nos écoliers, de North Bay remportaient des prix! Ces concours littéraires sont d'une grande importance. Ils amènent effectivement nos enfants à l'amour de l'étude. Ils ont pour effet de développer l'intelligence. Qu'on se donne donc le mot de passe, et qu'un grand nombre de nos enfants lisent attentivement "Le Droit" du 28.

Association Américaine

Minneapolis	3;	Louisville	2
Tolédo	5;	Milwaukee	3
Kansas City	11;	Columbus	1
St-Paul	11;	Indianapolis	10

LAIT — BEURRE
CREME GLACEE
"Ottawa Dairy" LIMITED
LAIT—BEURRE - QUEEN 1188
CREME GLACEE - QUEEN 161

LAROCQUE LEADS IN VALUES OTTAWA-ONT.

Mercredi, un Jour d'Aubaines

LAROCQUE LEADS IN VALUES OTTAWA-ONT.

Marchandises de saison à de substantiels rabais

EN VENTE MERCREDI!

ROBES DE SOIE IMPRIMEE

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

En les plus nouvelles conceptions de la mode. Valant de $20 à $25.

$9.95

Superbe assortiment de ces très chics robes. Leurs brillantes nuances rivalisent avec la distinction de leurs modèles. Elles sont confectionnées avec un goût exquis de crêpe de soie de haute qualité en une profusion de ravissantes combinaisons. Dans le lot se trouvent des jupes à gros et petits plis; quelques-unes en tissus imprimés unis, d'autres avec jupes unies et haut imprimé. D'attrayants effets de garnitures tels que plissés, fronces, fagotage, attache, etc., les distinguent. Toutes les tailles dans le lot. Grands et petits dessins imprimés. Prix de vente mercredi, $9.95.

Une Autre Aubaine Sensationnelle, Mercredi, en

Chapeaux pour Fillettes

Jamais il n'y eut une si extraordinaire aubaine. Des chapeaux qui suivent fidèlement les dictées de la mode, de pailles et satins d'une splendide qualité, avec garnitures de soutaches et rubans épais. En toutes les brillantes couleurs qui enchantent les fillettes. Formes d'un ajustement serré et une grande variété au choix. Valeur courante jusqu'à $2.00. Spécial, mercredi . . . . .

79c

EN VENTE, MERCREDI!

Un Remarquable Assortiment de

Manteaux de Printemps

pour Dames et Jeunes Filles

Nouveaux modèles et nouvelles teintes

Fascinants modèles de kashas et tweeds, en nouvelles teintes pâles et naturelles et dispositions en vogue. Suivant la simplicité des nouvelles conceptions qui sont très chics et avenantes. Garnis en les plus nouveaux effets, comportant un collet de fourrure, bien que quelques-uns sont du genre tailleur. Ce serait une valeur exceptionnelle à $25. Un prix d'écoulement spécial dû à la lenteur du printemps. Mercredi **$12.90**

DANS NOTRE SOUS-SOL D'AUBAINES

Une Profusion d'Occasions Economiques

qui intéresseront vivement ceux qui déménagent.

FORMES DE COUSSINS

Un très bel assortiment de tous les genres. Formes carrées, rondes, traversins, coeurs, triangulaires et nouveautés. Bien faits, bien remplis et joliment recouverts. Valeurs dans le lot jusqu'à $1.25. Mercredi.

29c a 79c

Carpettes Congoleum Sceau d'Or

Garanties parfaites, en tous les nouveaux dessins.

Dimension 6 x 9. Mercredi, chacune	$5.95
Dimension 9 x 7½ Mercredi, chacune	$7.95

Stores (Blinds)

Bonne qualité durable, vert foncé seulement. Bons ressorts résistants. Spécial pour mercredi, chacun,

55c

Panneaux Rayon

Importés par nous d'Ecosse. Epaisse frange de soie. Ecrus seulement. Médaillons en motifs d'oiseau et statuaire. Une profusion de modèles.

Dimension 36 x 81.	$1.39
Même Dimension qualité épaisse.	$1.89
Dimension 42 x 81.	$2.45

Prélart et Linoléum Incrusté

Meilleures qualités, 2 verges et toutes les largeurs pour escaliers et passages. Modèles bordés. Apportez vos mesures. Estimations gratis.

Cretonne

d'une Splendide Qualité

Largeurs de 36 et 48 pouces. Toutes les plus nouvelles dispositions et teintes. La largeur de 48 pouces est réversible. Une véritable aubaine pour les ménagères. Valant jusqu'à 75c la verge. Spécial, mercredi, la verge. . . . **39c**

Tapis d'Escaliers

Tapisserie anglaise de bonne qualité, en huit modèles différents. 22½ pcs de largeur. Mercredi, la verge **$1.09**

Riche tapis d'escalier en velours, 22½ pcs de largeur. Valant jusqu'à $3.00. Mercredi . . **$2.19**

Rideaux Plissés avec Attaches

D'étamine (scrim) blanc avec plissé dans les teintes de rose, or et bleu. Bonne qualité. Mercredi, la verge **89c**

Vadrouilles Triangulaires

Bien faites. Récipient métallique. Format moyen. Valant $1.25. Mercredi **75c**
Gros format. Valant $1.50. Mercredi **98c**

Cretonne de 35 pcs

En dispositions fleuries. Aussi d'Etamine (Scrim) de qualité épaisse, blanche et écrue. 36 pcs de largeur, avec bordures galon de fantaisie. Valant jusqu'à 25c. Mercredi, la verge **12½c**

Panneaux à Rideaux

De dentelle Nottingham épaisse avec frange lingot. Valant jusqu'à $1.25. Mercredi **79c**

ACHETEZ ET ÉPARGNEZ

Le plus pour votre argent ou l'on vous remboursera votre argent.

LAROCQUE REGISTERED LEADS IN VALUES

MAGASIN À RAYONS

Angle des rues Rideau, Dalhousie et Georges

LES COMMANDES PAR LA POSTE

reçoivent une prompte attention. On vous donnera satisfaction ou l'on vous remboursera votre argent.

BELLE RÉCEPTION AU CURÉ DE STE-JEANNE-D'ARC

M. L'ABBE OLIVIER, CURE DE STE-JEANNE D'ARC, REVIENT DE LA CALIFORNIE OU IL AVAIT ACCOMPAGNE SA MERE.

La paroisse Ste-Jeanne d'Arc de Westboro était en liesse hier soir à l'occasion du retour de M. l'abbé Eugène Olivier. Celui-ci était absent depuis plusieurs mois. Il avait accompagné en Floride sa mère, Mme E. Piché, à qui le climat du Sud avait été imposé pour raison de convalescence.

A l'occasion de ce retour les paroissiens se sont réunis hier soir dans la salle paroissiale où il y eut joli programme récréatif et musical. La soirée a été une belle réception du respect et de l'admiration dont on entoure le caractère sacerdotal chez nous et surtout de l'affection qu'accordent à celui qui a charge de leur direction spirituelle les paroissiens de Ste-Jeanne d'Arc de Westboro.

M. Waldo Guertin, avocat, présidait à cette soirée et fit au nom des paroissiens lecture des bons souhaits unanimes auxquels M. l'abbé Olivier répondit en des termes de joie et de consolation.

Voulant ajouter à l'expression de leurs sentiments une marque tangible de leur affection, les paroissiens ont fait présentation d'une pièce de monnaie en or de cent dollars à M. le curé et d'une jolie corbeille de fleurs à Mme E. Piché, sa mère.

Le programme récréatif et musical exécuté par des artistes de la paroisse mérite mention honorable. Il a révélé de très bons talents qui surent charmer un auditoire attentif. Plusieurs des numéros à l'affiche ont été accompagnés au piano par Mme Eugène Pelletier, paroissienne distinguée de Westboro qui à l'âge de 75 ans promène encore avec grande souplesse ses doigts musiciens sur le clavier.

Parmi ceux qui occupaient une place d'honneur, on remarquait: MM. Waldo Guertin, président de la soirée; S. A. Carrier, président de l'Association Municipale St-François d'Assise; M. Louis Charbonneau, inspecteur des écoles; M. l'abbé Claude, curé de St-Bonaventure; M. Lionel Pelletier, directeur de la chorale Ste-Jeanne d'Arc. Outre l'adresse de M. le président, de brèves allocutions ont été prononcées par

M. l'abbé E OLIVIER, curé de Ste-Jeanne d'Arc de Westboro, a été brillamment fêté hier soir à l'occasion de son retour de Californie.

M. l'abbé Claude et par M. Charbonneau, inspecteur.

ADRESSE DES PAROISSIENS

Depuis au-delà de cinq mois notre paroisse a été endeuillée par votre absence. Nous savons avec quels profonds déchirements votre coeur a été arraché à votre famille catholique de Westboro et combien plus vous avez souffert dans un pays étranger, de l'isolement et de l'inaction dans l'exercice de votre ministère.

Il fallait que l'amour filial dominât toutes vos autres affections pour que vous quittiez en cette journée du mois de novembre dernier, les fidèles de votre jolie paroisse. Nous avons alors compris et admiré toute l'étendue de votre sacrifice. Aussi nos prières et nos voeux pour la conservation de votre santé, et le prompt rétablissement de celle de votre mère, l'objet de vos sollicitudes, ont-ils été souvent exprimés depuis votre départ.

Enfin vous voilà de retour réchauffé et vivifié par le soleil de l'éternel été de la Floride, heureux de fouler aux pieds le sol natal et de vous dépenser de nouveau pour votre troupeau.

Estimable curé, vos paroissiens sont tous dans la jubilation. Ils offrent en ce jour à la Providence leur vive gratitude de votre heureux retour, et ils se réjouissent à la pensée que pasteur et fidèles ne formeront plus désormais qu'un seul bercail.

Nous voudrions, cher M. le curé, vous exprimer toute l'amitié que nous éprouvons pour vous, ainsi que notre reconnaissance pour vos bienfaits, mais nous en sommes bien incapables. C'est pourquoi nous avons voulu ajouter à nos sentiments une marque tangible de notre attachement en vous offrant cette bourse bien petite par son contenu, mais proportionnée à notre richesse, et qui vous est offerte de grand coeur.

M. L'ABBE OLIVIER

Il est des circonstances dans la vie, a dit un jour un orateur, où le coeur semble nager comme dans un océan de délices. Telle est pour moi ce soir, je vous l'avoue franchement, la circonstance actuelle où je me trouve en présence d'une réunion si belle et si sympathique.

Que vous dirais-je, chers paroissiens. La bouche, dit-on, parle de l'abondance du coeur. Je voudrais pouvoir réaliser ce dicton, mais étreint par l'émotion qui remplit tout mon être en cet instant, les paroles appropriées m'échappent pour vous dire complètement tout ce que mon coeur qui bat à l'unison du vôtre, ressent ce soir.

Merci au nom de ma bonne mère de la délicatesse que vous avez pour elle, comprenant par là que le bonheur du fils fait le bonheur d'une mère. Comme pasteur, vous le supposez bien, comment ne serais-je pas ému profondément en constatant toute l'affection que vous me portez et qui s'affirme si hautement en cette circonstance de mon retour au milieu de vous.

Au point de vue humain, je reconnais mon indignité d'une si belle réception, mais je m'en console cependant à la pensée que vous honorez en moi le caractère sacerdotal en vous disant sans doute avec St-Paul: "Sacerdos alter christus". Le prêtre est un autre Christ. Oui, chers paroissiens et amis, c'est le respect que vous portez au sacerdoce qui mérite à mon humble personne ce haut témoignage d'amour et d'estime; si bien exprimé dans la magnifique adresse lue en votre nom par le syndic en charge de cette paroisse.

Béni et remercié soit le Divin Maître pour tous ses bienfaits à mon égard. Honneur à vous tous paroissiens et amis qui avez tant de respect pour la dignité sacerdotale et que le Maître Suprême, dont je ne suis que l'humble et faible serviteur, maintienne toujours de plus en plus forte en vous la haute conception que vous avez de votre pasteur comme prêtre.

Merci à M. le président. Merci à M. l'abbé Claude, mon collègue voisin. Merci à Messieurs les syndics dont je connais le grand coeur qui les anime. Merci aux membres du comité que vous avez choisis. Merci aux dévoués membres de la chorale et aux artistes qui nous ont fait entendre, ou qui nous ont fait goûter, puis-je dire des pièces musicales si bien exécutées. Encore une fois, merci à tous bien sincèrement et soyez persuadés que le souvenir de cette soirée restera profondément imprimé en moi toute ma vie et il me sera toujours doux et agréable de dire: "Je me souviens".

ORGANISATEURS

Cette fête imposante avait été confiée à l'organisation d'un comité exécutif dont M. l'avocat Waldo Guertin était le président; M. S. A. Carrier, président de l'Association Municipale, secrétaire-trésorier. Madame Eugène Patry était chargée du charmant goûter offert après le programme musical. Elle était assistée dans sa part de l'organisation de Mmes P. Renaud, J. A. Côté, J. Quesnel, Mlle R. A. Cousineau, Mme W. H. Campbell, Mme J. D'Amour et Mlle J. Belleau.

Le succès musical de la soirée est dû en grande partie à M. Lionel Pelletier qui en a été l'organisateur.

Parmi les dames et les demoiselles qui assistaient au goûter étaient: Mme Waldo Guertin, Mme S. A. Carrier, Mme W. H. Campbell, Mlles A. Bélanger, A. Robert, R. Carrier, G. D'Amour et autres.

PROGRAMME

Allocution par M. le président.

Duo de piano, par Mlles Cécile et Marie-Flore Quesnel.

Chant: Le choeur des Pèlerins, par la chorale. Solistes: MM. Lionel, Romuald et Eugène Pelletier.

Déclamation par Mme A. Proulx.

Solo de piano par Mlle Rita Carrier.

Adresse des paroissiens: M. Waldo Guertin.

Présentation d'une bourse au nom des paroissiens: J.-P. Guertin.

Présentation de fleurs à Mme E. Piché, mère de M. le curé, par Mlle D. Campbell.

Solo de soprano: Mlle Valéda Cousineau; accompagnement par Mlle R. A. Sauvé.

Déclamation; Les Trois Pater, par Mlle Marguerite Guay.

Solo de baryton: M. Lionel Pelletier.

Solo de piano: Mlle Cécile Quesnel.

O Canada — Dieu sauve le Roi.

LE GOUVERNEMENT A FAIT L'ACHAT DU TERRAIN EDWARDS

IL S'EST PORTE ACQUEREUR POUR LA SOMME DE $525,000 DES MOULINS DE NEW-EDINBURGH, PRES DES CHUTES RIDEAU.

M. Wilson, conservateur de Westworth, a posé au gouvernement les questions suivantes, qui ont obtenu les réponses mentionnées après chacune:

1. Le gouvernement, ou la Commission d'embellissement d'Ottawa, ou la Commission du District Fédéral qui l'a remplacée, ou toute autre personne ou Commission dépendant du gouvernement, ont-ils pris des mesures pour acquérir la propriété connue sous le nom de Moulins de New-Edinburgh et située près des chutes Rideau, à l'embouchure de la rivière Outaouais?—R. Oui.

2. Le cas échéant, de quelle manière s'assure-t-on de cette propriété; est-ce par achat privé, ou par expropriation en vertu de la Loi des chemins de fer, ou en vertu de la Loi d'expropriation?—R. Par transaction privée.

3. Quels sont les propriétaires actuels de ladite propriété, et quelle est l'étendue du terrain à acheter?—R. La Gatineau Power; 21 acres.

4. A-t-on offert une somme quelconque pour la propriété et, le cas échéant, quelle est-elle?—R. Oui: $525,000.

5. Quelle est la quantité de C.V. produits par les chutes situées sur ladite propriété, et le droit à l'énergie électrique est-il inclus dans le prix d'achat?—R. Environ 2400 C.V.: Oui.

6. Une offre a-t-elle été faite au nom du public au gouvernement ou à d'autres personnes mêlées à cette affaire de ces droits à l'énergie électrique, et dans l'affirmative, par qui, et à quels prix et conditions?—R. Non.

7. A-t-on adopté un décret ministériel au sujet de cet achat projeté des moulins à New-Edinburgh et des terrains adjacents; le cas échéant, quelle est la date que porte ce décret ministériel?—R. Oui: le 30 mars 1928.

Le projet d'alternance revient sur le tapis

Le projet de l'alternance du travail de jour et de soir bien que battu par le scrutin des employés il y a quelques semaines, est de nouveau revenu sur le tapis chez les employés de la compagnie des tramways. On tenterait une nouvelle solution à ce problème qui permettrait à chaque employé d'avoir sa part du travail du jour et de celui du soir.

Quelques membres ont suggéré comme compromis que les plus anciens employés qui ont actuellement exclusivement droit au travail du jour, consentent à ce que les remplaçants et les employés temporaires aient droit à trois mois de travail régulier et permanent le jour chaque année.

Ceux qui favorisent ce changement allèguent que le travail du soir fait continuellement pendant plusieurs années devient très fatigant et qu'il n'est pas juste que seul le droit d'ancienneté puisse influencer sur la distribution des heures de travail.

Dans les propositions mentionnées dans la nouvelle entente soumise à la compagnie et que celle-ci n'a pas encore eu le temps de considérer, les employés demandent qu'une commission de conciliation soit nommée pour régler cette question de l'alternance des heures de travail.

Le major F. D. Burpee, vice-président et gérant-général de l'O. E. R. dit tout de même que la question n'a rien à faire avec la compagnie et que puisque ce sont les employés qui sont divisés entre eux, c'est à également à eux de trouver une solution satisfaisante.

LA POPULARITÉ DE L'AUTOMOBILE EN DÉCADENCE?

UN INDUSTRIEL ANGLAIS PREDIT QUE LA BICYCLETTE REDEVIENDRA POPULAIRE.

Prédisant que l'automobile comme véhicule d'amusement serait bientôt mis dans l'ombre. M. H. R. Watling, directeur de l'union des manufacturiers et vendeurs de bicycles de l'Angleterre, actuellement de passage à Ottawa, a laissé entendre que cette voiture populaire cèderait bientôt sa place à la bicyclette et à la motocyclette.

M. Watling n'est arrivé au Canada que depuis quelques jours et pendant son séjour à Montréal, il prononça plusieurs causeries à l'occasion de la semaine du commerce de l'Empire. Il a déclaré à un interviewer que l'homme d'âge mûr commence à réaliser que sa constitution a été endommagée par l'inactivité des courses en automobile. Ce sentiment deviendra de plus en plus général et pour réagir contre la mauvaise influence physique de l'automobile, l'homme retournera à ses vieilles amies, la bicyclette et la motocyclette.

M. Watling a mentionné deux faits importants au sujet du sport de la bicyclette dans les îles britanniques: la popularité toujours de plus en plus grande de la motocyclette parmi la gent féminine et le retour des bicyclettes à deux sièges.

D'après les chiffres mentionnés par M. Watling, l'exportation des bicyclettes en Angleterre a été de 280,000 et celle des motocyclettes de 53,000. Cette exportation a été faite surtout dans les divers pays de l'Empire.

F. SCHRUDER ET W. RESMER CONDAMNÉS

Walter Resmer et Frank A. Schruder, trouvés coupables du vol de huit renards de la ferme J. A. Lytle, près d'Arnprior, ont été condamnés hier après-midi par le juge Mulligan à une période définie de un an et à une période indéfinie de un an moins un jour à la police provinciale de Toronto.

Son Honneur a fait remarquer que des peines très sévères étaient attachés au délit et qu'il imposait la sentence la moins onéreuse suivant la loi. Me J. A. Ritchie, C. R., occupait pour la Couronne tandis que Mtres Walter Schroder et Redmond Code représentaient les inculpés.

Osgoode voudrait un débouché pour ce drain

Il a été décidé hier à une réunion conjointe des cantons de Gloucester et d'Osgoode, de faire un débouché pour un drain situé entre les cantons de Gloucester d'Osgoode, près de South Gloucester. Le drain n'est pas en très bonne condition dans le moment et le conseil de Gloucester ne désire pas dépenser d'autre argent de ce côté.

D'un autre côté le canton de Osgoode veut avoir un débouché pour le drain. Le conseil du canton de Gloucester discutera la chose plus au long à son assemblée de lundi prochain.

LE CARILLONNEUR

Le ministre des travaux publics, répondant hier en Chambre, par la voix du ministre, l'hon. Elliott, à des question posées par M. Spencer, de Battle River, a dit que M. Percival Price est à l'emploi du gouvernement comme carillonneur au salaire annuel de $3,000. M. Price est à la disposition du ministre des travaux publics pour donner des concerts de carillon chaque fois que le ministre le jugera à propos. Le gouvernement a l'intention de lui donner cet été deux mois de vacances, bien que M. Price n'occupe pas, son poste de carillonneur depuis douze mois encore. Pendant l'absence de M. Price il se peut que le gouvernement, ne trouvant pas au pays de carillonneur qualifié, en fasse venir un de l'étranger.

Les propriétaires de l'ancien hôtel Russell

M. Cotnam, conservateur de Renfreww, a appris du ministre des Finances, en Chambre, hier, que les anciens propriétaires de l'hôtel Russell et dépendances étaient la Compagnie du Russell, qu'aucun des anciens propriétaires n'était membre de la commission du district fédéral, que le gouvernement ne connait pas encore la somme des frais légaux durant les procédures d'expropriation, et que les avocats employés dans ces procédures ont été MM. Murphy, Fisher, Clark et Robertson.

M. E. S. ARCHIBALD EST ÉLU PRÉSIDENT

M. E. S. Archibald, directeur de la Ferme Expérimentale du Canada, a été élu président de la société d'agriculture technique à l'assemblée annuelle tenue hier soir. Les deux vice-présidents sont: MM. le professeur J. P. Sackville, de l'Université de l'Alberta, et le docteur A. T. Charron, sous-ministre-adjoint de l'Agriculture à Ottawa. M. L. H. Newman, céréaliste fédéral, a été réélu secrétaire honoraire.

La huitième convention annuelle de la société d'Agriculture technique a été fixée au 11 juin prochain et durera quatre jours. Elle aura lieu cette année à Québec. M. Archibald, nouvellement élu président entrera en fonction à l'occasion de cette convention

UNE VOITURE ET UN CHEVAL DISPARAISSENT

Un jeune homme a loué de M. George May, 334 avenue Gladstone, vendredi dernier, un cheval et une voiture pour se rendre, disait-il, à Templeton où il s'en allait chercher une somme d'argent qu'un fermier lui devait pour services rendus récemment.

Le jeune homme ne voulut pas payer avant de partir, disant qu'il paierait en revenant alors qu'il aurait reçu l'argent qui lui était dû. M. May n'a pas encore revu, son cheval et sa voiture. Il a mis l'affaire entre les mains de la police qui a commencé des recherches actives. La police croit connaître l'individu qui a pris le cheval; ce même jeune homme aurait commis plusieurs autres vols du genre dans la région.

Le cheval prêté par M. George May pèse environ 1,500 livres et est de couleur baie. La voiture est de couleur noire et est assez légère.

MEURT À 96 ANS

Mme Fred Madaire, née Ann Cullin, une vieille résidente de la ville d'Ottawa, est décédée hier après une longue maladie. La défunte est âgée de 96 ans.

Elle naquit en Irlande et vint au Canada alors qu'elle n'avait que 18 ans. Elle demeura à Aylmer, P.Q., pendant plusieurs années. Il y avait environ 30 ans qu'elle résidait à Ottawa. Elle est une ancienne employée de l'hôpital de la rue Water. Son époux l'a précédée dans la tombe il y a plusieurs années. La dépouille mortelle est exposée dans les salons funéraires Brady & Harris et les funérailles auront lieu cet après-midi.

CETTE COOPÉRATIVE

Le projet de formation d'une coopérative des produits laitiers dans l'est de la province d'Ontario est le sujet favori des discussions chez les fermiers par le temps qui court. La réunion qui doit avoir lieu mercredi soir à 8 heures en l'hôtel de ville de Leonard, sous les auspices des fermiers du comté de Russell, les intéresse tous. On s'attend à une nombreuse assistance. Robert Gardiner, leader du parti progressiste en Chambre des Communes, y portera la parole.

ENTRÉE EN FONCTIONS DU CHEF McCARTHY

Le constable McCarthy, nouvellement nommé chef de la gendarmerie du comté de Carleton, entre officiellement en fonctions aujourd'hui. C'est pour lui une journée fort occupée, car cet après-midi la cour de police a une séance importante. Il y aura entre autres choses audition d'une cause de parjure et d'une cause de vol.

Comme "au grand jour..."

elle a toujours "ce teint d'écolière"

C'est ce que font des milliers de femmes en suivant, pour l'entretien de leur peau, la simple recette naturelle donnée ci-dessous.

LES femmes d'autrefois savaient ce que c'est que de perdre le charme inestimable de la jeunesse; aussi essayaient-elles par tous les moyens possibles de le retrouver. Les femmes d'aujourd'hui, grâce à des procédés naturels et efficaces dans les soins de la peau, conservent la fraîcheur de leur teint.

Tout d'abord, renoncez à des procédés de beauté qui n'ont pas fait leurs preuves. Un bon teint est trop précieux pour servir à des expériences. Vous pouvez conserver le charme et la fraîcheur d'un teint de jeunesse, en vous restreignant, pour son entretien, à des soins ordinaires.

Les plus éminents spécialistes recommandent le nettoyage à l'eau et au savon, comme règle fondamentale du traitement du teint. C'est ce que recommandent aussi les experts en beauté. On constate partout les merveilleux résultats de ce traitement. Faites-en l'essai et vous serez agréablement surprise de ses résultats.

Voici la règle que vous devez suivre, si vous rêvez d'avoir un beau teint.

Lavez-vous la figure avec l'adoucissant savon Palmolive, en massant légèrement la mousse dans la peau. Rincez-vous bien ensuite, d'abord avec de l'eau chaude, puis avec de l'eau froide. Si votre peau est plutôt sèche, appliquez-y un peu d'un bon cold-cream — c'est tout. Prenez ces soins de beauté régulièrement; n'y manquez jamais le soir. Vous pourrez, sans inconvénient, faire usage de poudre et de rouge; mais ne les gardez jamais la nuit. Ils obstruent les pores et souvent les dilatent. Ils sont cause de points noirs, rugosités et autres défauts enlaidissants. Il faut laver le maquillage avant de se mettre au lit.

Evitez cette erreur.

Pour le traitement de beauté que nous venons d'indiquer, ne faites pas usage d'un savon ordinaire. Ne croyez pas que tout savon vert ou censé contenir des huiles de palme et d'olive soit la même chose que le Palmolive.

Le Palmolive ne coûte que 10 sous le morceau. Si peu cher que des milliers de personnes s'en servent pour la toilette générale aussi bien que pour les soins de la figure. Achetez-en un morceau dès aujourd'hui et constatez combien votre teint s'en trouve amélioré au bout d'une seule semaine.

Prix au Détail 10c

PALMOLIVE

FABRIQUE AU CANADA 3360

Le Savon Palmolive ne subit le contact d'aucune main jusqu'au moment où vous brisez son enveloppe — sans laquelle il ne doit jamais être vendu.

"CONSERVEZ CE TEINT D'ECOLIERE"

COUSSINÉS À LA GOMME est un signe de force interne qui defie les Chocs de la Route . . . . . et les Bosses empêche les meurtrissures causées par les Cailloux flottants . . . . . repousse les secouades des Ornières gelées dur . . et crée une "seconde ligne de défense" obstinée qui protège le Pneu . . . . durant des mille milles de parcours exempt de troubles.

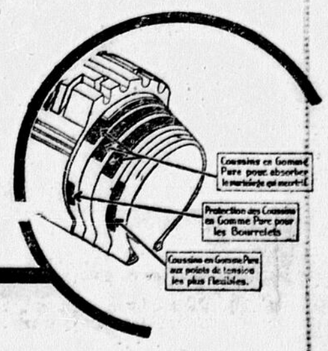

Pneus "Gutta Percha"
COUSSINÉS À LA GOMME

Une caractéristique exceptionnelle— propre aux Pneus "GP"

VENDUS PAR

PAUL ROCHON.....85, rue Victoria, Hull, P. Q.
A. CHAMPAGNE.....99, avenue Laurier, Hull, P. Q.
RELIANCE MOTOR SERVICE, LTEE.....Ottawa, Ont.
WEST END TIRE & VULCANIZING SHOP....Ottawa, Ont.

LA PAGE DES CULTIVATEURS

Conseils pour le mois de mai

Aviculture

Vendez les poulets de grain, les canetons et les volailles sortant des parquets d'élevage.

Eloignez de la basse-cour tous les mâles adultes.

Donnez aux poulets un large enclos; nourrissez-les à la trémie.

Il est trop tard maintenant pour mettre à couver des oeufs de race lourde.

Quant aux oeufs de race légère, vous pouvez les faire éclore jusqu'au 15 du mois présent.

Semez du blé d'Inde et des topinambours de bonne heure ce mois-ci, pour avoir de l'ombrage au plus tôt.

Cultivez les parcs et semez du grain et du trèfle.

Blanchissez les poulaillers; renouvelez les litières; redoutez l'humidité.

Arboriculture

C'est le temps de planter des arbres, arbustes, haies, etc.

Ne choisissez que des tiges ou des plants très vigoureux.

Les arbres d'ornementation viennent très bien dans une bonne terre franche bien égouttée à sous-sol perméable.

N'attendez pas que les yeux aient commencé à s'éveiller; vous risquez la perte de la plantation.

Evitez de planter un arbre dans une fosse qui recevrait trop d'humidité.

Protégez les racines contre le dessèchement de l'air; n'exposez jamais les racines aux rayons du soleil.

Enterrez les plants (racines) avant de les fixer définitivement.

Enlevez un tiers des branches sur leur longueur, mais taillez-les avec symétrie.

Les arbres en terre pauvre demandent un peu d'humus ou de fumier parfaitement pourri.

Divers

Au premier temps favorable, faites prendre l'air aux animaux, en diminuant proportionnellement la nourriture de l'étable.

Craignez cependant des changements trop brusques dans le régime des animaux à l'herbe.

Rappelez aux enfants, que c'est le mois de la préparation des jardins scolaires; aidez-leur à faire un choix de graines, à semer, à ornementer, etc.

Les fermières n'oublieront pas que les fleurs ont leur place naturelle partout autour de la maison.

De préférence, choisissons des plantes vivaces, pour plates-bandes et massifs.

Examinez votre rucher; voyez si la nourriture est suffisante; si la santé règne chez les abeilles; visitez la chambre à couvain, etc.

N'oubliez pas de remplacer les arbres fruitiers morts par des plants choisis spécialement pour votre localité; consultez les Fermes expérimentales.

Patates et foin ont manqué l'an dernier; à vous d'en trouver le remède.

Craignez les feux de forêt, causé par des brûlis de terre-neuve trop près des bois.

Hâtez-vous d'inscrire vos laitières au contrôle recommandé par nos agronomes.

Empêchez les enfants de détruire les nids d'oiseaux; les oiseaux sont nos meilleurs amis.

Imitez les villes; ayez une semaine paroissiale de propreté.

Louis HEBERT.

Remplissez les trous de boue autour de la grange

Les trous de boue, les flaques d'eau, les mares sont très nuisibles et très désavantageuses autour de la grange; ce sont elles qui salissent les vaches et les rendent malpropres. Tout ce qu'il faut pour remédier à ce malaise, ce sont des vieux piquets ou des vieilles perches de clôture, quelques heures d'ouvrage, un voyage ou deux de gravelle, et tout s'arrange comme un trottoir. Le chemin devient agréable, le travail facile et propre.

Il faut d'abord enlever l'eau et la boue avec une pelle, et gratter jusqu'à la terre ferme, ensuite coucher les piquets de travers en laissant un petit espace entre eux. Si le trou est assez creux, il faudra peut-être deux ou trois rangées de piquets pour le remplir jusqu'à quelques pouces du sol. On place la gravelle sur cette fondaton, et on remplit toutes les fentes soigneusement. Il importe peu que les bouts des piquets ne soient pas couverts. On peut y ajouter une autre couche de gravelle après quelques semaines afin de remplacer celle qui s'est tassée dans les fentes des piquets. S'il était posible d'obtenir un rouleau à main, il serait bon de s'en servir pour tasser la gravelle, et égaliser le tout parfaitement.

A ceux qui cultivent du maïs.

Comment vous débarrasser des corneilles

Le moyen le plus connu, et assurément le moins coûteux, c'est épouvantail aux formes fort variées qui monte la garde dans les champs de maïs à travers nos campagnes. Les uns, susceptibles de se mouvoir sous l'action du vent, réussissent à faire repecter l'intégrité des terres ensemencées. D'autres, trop rigides, ne peuvent mieux faire que d'être des témoins placides des vols sans cesse renouvellés. A moins que le "bonhomme" ne soit un chef-d'oeuvre de mécanique, il ne vaut guère que comme élément de pittoresque. D'autres, plus ingénieux, tendent au-dessus du champ un réseau de cordes qui ne donne pas de mauvais résultats, mais dont l'installation exige beaucoup de temps.

Les épouvantails varient selon les pays. Ici, ce sont des morceaux de métal brillant suspendus au-dessus du champ, et que le vent met en mouvement; là, ce sont des journaux étendus sur le sol; ailleurs, on voit des machines faisant un bruit assourdissant, etc.

A notre avis, aucun de ces moyens ne vaut le traitement au *goudron* ou au *rouge de plomb* pour empêcher les corneilles de déterrer les semences ou d'arracher les jeunes plants de blé-d'Inde. Quoiqu'il en soit pas infaillible, qu'il exige un travail additionnel à l'époque des semences, et puisse retarder la germination par temps sec, les bons résultats que de nombreux cultivateurs ont obtenus nous sont garants que c'est là une méthode facile, commode et efficace. On emploie à cette fin du goudron ordinaire à raison d'une cuillerée à soupe par minot de semence. On réchauffe tout d'abord le grain en l'arrosant avec de l'eau chaude, puis on égoutte. On verse ensuite sur le grain la quantité de goudron requise, et on brasse le tout jusqu'à ce que chaque grain soit recouvert de goudron. Le grain est ensuite étendu pour sécher; on peut aussi le saupoudrer de plâtre, et le remuer jusqu'à ce que les grains se détachent les uns des autres. Quand le grain est tout à fait sec, il passe sans difficulté à travers les lances du semoir. Employé à la dose ci-dessus, le goudron n'affecte nullement la faculté germinative du grain. L'odeur et le goût du goudron dégouttent et éloignent les corneilles.

G. MAHEUX.

TRAHISON

Ingrat, tu ne veux plus de l'existence libre,
Sur la glèbe ancestrale et le guérêt sauveur,
Et tu crois que la ville, où rien ne s'équilibre,
S'offre comme un éden, plein d'or et de saveur.
Tu ne veux plus du sol et du seuil magnanimes;
Tu restes froid devant leur pathétique appel,
Et, traître au grand passé que d'un mot tu supprimes,
Eh t'éloignant du toit, tu désertes l'autel.
Tu ne veux plus des champs pour enlargir ta vie;
Tu les trouves petits pour ton immensité;
Par le démon du gain ta raison poursuivie
Dit aller s'y munir contre l'adversité.
Fatigué de te voir, calme de par la voie,
Aller puis revenir maître de ton destin,
Tu cours vers l'inconnu dont tu devines la proie,
Croyant qu'il te réserve un éternel festin.
Soit... tu ne veux plus être un roi dans ton domaine,
Le héros du sillon et son apôtre actif,
Tu seras emporté par la débâcle humaine
Qu'entend, sous lui, gronder ton exil adoptif.

Yvan de Quelbec.

Lindenlea, 16-11-27

LA VACHE

I

La vache n'est qu'une machine
A faire du lait sans répits;
Elle n'est, des pieds à l'échine,
Que la charpente d'un gros pis;
"Faire du lait", c'est la formelle
Mission quen ce monde elle a;
La vache, c'est une mamelle
Sur quatre pieux... Et puis voilà.

II

Alors sans faire sa Sophie,
La vache en a pris son parti;
Féconde avec philosophie,
Elle a tous les ans un petit;
On lui prend sans qu'elle proteste
Le lait dont son pis se gonfla;
Le veau se contente du reste,
Elle s'en moque... Et puis voilà.

III

Toute la journée elle broute,
Et quand on l'a rentre à la nuit
Elle mange encore sur la route.
Malgré le gars qui la poursuit,
Puisque d'un produit comestible
Elle est la fabrique, hop là!
Elle enfourne du combustible!
C'est une usine... Et puis voilà.

IV

L'estomac plein, elle se couche,
C'est le moment de ruminer,
Et les deux meules de sa bouche
Se mettent à fonctionner...
Elle triture, elle mastique...
De temps en temps, par-ci par-là,
Sa queue étourdit un moustique
Qui la gênait... Et puis voilà.

V

. . . . . .
. . . . . .

Epuisé son laboratoire,
Aussitôt qu'on la laisse là,
Sans expression transitoire
Elle rebroute... Et puis voilà!

Les poux dans les poulaillers

Voici le procédé à suivre pour débarrasser un poulailler des mites ou poux rouges.

"Ceux-ci infectent le poulailler dans toutes ses parties, murs, plancher, plafond, etc., et sont trouvé généralement en premier lieu en dessous des perchoirs et dans les nids. Un seul blanchissage n'est pas suffisant pour les détruire, car ils se cachent dans les fentes du bois et autres endroits où la chaux ne peut les atteindre. Ces poux sont très petits et s'attaquent aux poules la nuit. Ils sucent le sang de ces dernières et prennent ainsi leur couleur rouge. Ces insectes sont difficiles à détruire, car ils peuvent vivre des mois même dans un poulailler d'où les poules ont été enlevées. La chaleur est fort favorable à leur multiplication, mais le froid ne les détruit pas.

Le moyen le plus pratique de les combattre est la désinfection répétée jusqu'à la destruction complète.

Partout où l'on peut voir la moindre trace de poux (ils se tiennent ensemble et forment des ronds rouges) une abondante application d'huile commune additionnée de 20 pour cent d'acide carbolique doit être faite. Les petits coins et fentes ne doivent pas être oubliés, car c'est en ces endroits que les insectes se réfugient pour ensuite venir se propager de nouveau. Il faut badigeonner les perchoirs sur toutes leurs faces. Fréquemment après la désinfection, l'on devra bien examiner les perchoirs les nids et autres endroits où beaucoup de poux ont été trouvés, afin de voir s'il n'est pas réapparu, ce qui arrive presque toujours. Alors l'opération est à recommencer.

N'importe quelle sorte d'huile, d'abord que sa consistance est assez épaisse peut servir comme désinfectant. La vieille huile de "carter" d'automobile, qui n'a guère d'autre utilité, fait très bien. Ceux qui ne possèdent pas d'auto peuvent se procurer pour rien des garages ou propriétaires d'automobile, cette huile que fort souvent l'on jette.

L'huile de charbon ou autres huiles claires ont le désavantage de s'évaporer trop rapidement et ne produisent pas d'effets durables.

Le meilleur moyen de prévenir les poux est de toujours tenir le poulailler bien propre. Cette condition est d'ailleurs indispensable au maintien des volailles en bonne santé.

LA FÊTE DES ARBRES

Comme on a pu le lire dans les journaux, le gouvernement de Québec, sur la recommandation du ministre des Terres et Forêts, a fixé ainsi cette année la fête des arbres: pour le district de Montréal, du 7 au 12 mai; pour le district de Trois-Rivières, du 14 au 19 mai; pour celui de Québec, du 21 au 26 mai; et du 28 au 2 juin, pour le nord de la province.

Cette fête des arbres ne devrait pas laisser notre population indifférente. Chacun devrait répondre à l'attente du gouvernement et planter au moins un arbre.

Le mois de mai est le mois idéal pour la plantation, et bien que le printemps soit en retard de quelques semaines, on devrait songer dès maintenant à s'approvisionner des meilleures espèces d'arbres pour en orner les propriétés où il n'y en a pas assez et, surtout, celles qui en sont littéralement dépourvues.

Il serait superflu de vanter ici l'utilité des arbres. Tous connaissent les grands services qu'ils rendent à l'homme en lui procurant, aux jours de chaleur lourde, une ombre bienfaisante, et aux jours de tempête, en servant d'obstacle aux fortes pluies et aux vents déchaînés.

Les arbres sont aussi de grands embellisseurs. Ils ajoutent à la beauté des paysages, à l'apparence des plus riches résidences comme des plus humbles maisonnettes. Sans eux, l'aspect général d'une propriété de ville ou de campagne est plutôt morne et terne; sans eux les plus riches terrains prennent à la longue un air désolé.

Pourquoi ce printemps, ne pas planter de beaux jeunes arbres, partout où le besoin d'une telle ornementation se fait sentir. On n'a que l'embarras du choix des espèces robustes et vivaces, et ce travail ne coûte guère d'argent.

L'occasion est magnifique de prouver combien l'on apprécie le don précieux que le Créateur nous a fait en mettant les arbres à notre disposition.

(La Tribune)

Un bon conseil à mettre de suite en pratique

NETTOYEZ VOS HARNAIS

Le cuir des harnais n'est nettoyé que tout juste lorsqu'il sort de la boutique du sellier, et c'est pourquoi il dure la moitié moins longtemps. Le soin des harnais a deux résultats pratiques: il prolonge considérablement la durée du curi, et plait à l'oeil. Ce qu'il faut, c'est un frottage tous les mois avec une guenille huilée. Ce travail ne prend que quelques minutes pour chaque harnais.

Le guenille ne doit pas être imbibée d'huile, mais suffisamment mouillée seulement pour laisser trace d'huile sur le cuir. Il ne faut pas employer des huiles noires, car elles rendent le maniement du cuir déplaisant et le font se corrompre quand même. L'huile de lin est la meilleure, et une pinte de cette huile durera très longtemps. Il faut toujours avoir présent à l'esprit que le fait de plonger le cuir dans l'huile tous les jours est désavantageux autant pour lui que pour les points de couture. L'application de l'huile au moyen d'un pinceau cause du gaspillage. Une guenille est préférable parce qu'on peut la tordre comme il faut avant de l'appliquer sur le cuir, et qu'on peut peser plus afin d'introduire l'huile dans le cuir.

Comme le harnais est constamment en contact avec la poussière et les saletés, on devrait souvent laver le cuir avec de l'eau chaude et du savon. Après le lavage, il faut le suspendre pour le faire sécher pendant quelque temps avant d'appliquer l'huile. Il est si plaisant de manier de beaux harnais bien propres. On boucle ou débouche les attaches sans aucune difficulté, et sans perdre de temps. Par contre, pour boucler et déboucler des attaches qui n'ont jamais senti l'huile, il faut du temps et de la patience, — avec quelquefois des jurons peu recommandables — et en plusieurs circonstances le cuir durcit et casse avant de plier.

Le cuir qui a durci et séché à cause du manque d'huile doit être plongé lans l'eau chaude, et soigneusement lavé avant d'être huilé. Dans ce cas, il est nécessaire d'appliquer une première couche d'huile très forte.

Rôle du fumier de ferme

On peut dire avec raison que le fumier utilisé pour fin agricole, en tous pays, est l'engrais par excellence. Il est depuis longtemps démontré que son rôle essentiel est de restituer au sol la plus grande partie des éléments fertilisants enlevés par les récoltes. Il contribue, en plus, en tant qu'amendement, à la création de l'humus, dont l'importance est de premier ordre.

Comme la chaux, l'humus tend à disparaître du sol par une combustion plus ou moins lente, mais continue. Il existe bien une restitution partielle, par les déchets des récoltes, qui n'est pas négligeable, mais qui est toutefois insuffisante. Il faut continuellement maintenir et même accroitre la proportion d'humus. Son accumulation dans un sol pourvu de chaux est une garantie de fertilité. Sous son influence, les terres trop légères prennent du corps, les terres trop fortes s'ameublissent. Le fumier apportant les substances organiques, matières créatrices d'humus, s'il peut être remplacé avec avantage par aucun autre élément.

L'action lente et graduée du fumier lui permet de servir à plusieurs récoltes successives, mais on ne peut compter sur lui pour fournir aux plantes cette nourriture immédiatement assimilable, dont la végétation peut avoir besoin à certaines phases de la croissance. Cette action rapide ne peut être obtenue que par les engrais chimiques, dont le rôle est complémentaire. Cependant, le fumier, par son action réchauffante et ses légions de microbes, peut très rapidement activer la végétation dans les terres suffisamment pourvues d'éléments minéraux.

La démonstration n'est plus à faire, la pratique a depuis longtemps établi qu'il y a économie pour la fertilisation des terres, dans l'emploi combiné du fumier de ferme et des engrais du commerce. Les agriculteurs de progrès ont parfaitement compris que le fumier doit être employé en tête de l'assolement, pour les plantes sarclées, et à dose aussi élevée que possible, et les engrais commerciaux pour les autres cultures et les années suivantes.

LAPINS PAPILLONS

Il y a deux types distincts de lapins papillons: les papillons français et les anglais. On croit que la sélection et le perfectionnement de ces sous-races ont été faits simultanément en Angleterre, en France et en Hongrie. On s'est servi du lapin commun ayant des mouchetures, des marques, etc. Le but visé ne fut pas le même cependant dans les différents pays. En Angleterre, on a recherché plus spécialement la perfection des marques et la réduction de la taille. En France, au contraire, on s'est efforcé à développer la taille et l'on a négligé la perfection des marques tout en conservant cependant les marques caractéristiques de l'idéal.

Les deux types sont caractérisés par une raie de mulet sur le dos, laquelle resemble à une "arête de poisson", une tache sur le nez — tache en trois parties qui donne la forme d'un papillon — un cercle foncé aux yeux, les oreilles de nuance colorée et quelques autres marques spéciales à chaque type.

Le papillon français peut peser jusqu'à 11 livres. Nous étudierons plus particulièrement le papillon anglais.

PAPILLON ANGLAIS

Comme nous l'avons dit, les Anglais ont recherché tout spécialement la perfection des marques chez leur type et ont négligé le développement de la taille. Ls sujets de cette variété sont doués de qualités qui les font apprécier. Ils sont très rustiques et faciles à élever. Ils sont très précoces; c'est pourquoi on doit les séparer jeunes par sexes différents vers l'âge de 2 1-2 à 3 mois. Les femelles sont fécondes et donnent 6 à 8 petits par portée. Souvent, on est obligé de réduire le nombre des petits si on veut obtenir des sujets réussis. Bien que les jeunes soient précoces, ils se développent lentement et pour cette raison, on doit attendre plus longtemps avant de les livrer à la reproduction.

APPARENCE GENERALE

TAILLE: — Moyenne, corps allongé.

TETE: — Courte et large. Etroite d'après quelques éleveurs, d'autres préfèrent une tête longue à chanfrein étroit.

OREILLES: — Droites, ni trop collées, ni trop distancées; ayant une longueur de 4 pouces au plus et une couleur uniforme. Le blanc est exclu.

COU: — Un peu allongé.
FANON: — Moyen.
DOS: — De moyenne longueur.
POIL: — Court et abondant.
ROBE: — Le fond est toujours blanc. Les marques peuvent être noires, grises, écaille de tortue, bleues et jaunes.

POIDS: — 6 à 8 livres.

MARQUES: — Du nez — en forme de papillon. Cette marque est formée de 3 taches bien colorées, unies les unes aux autres et distinctes. La tache, faisant la queue du papillon, doit être bien au milieu et les 2 autres, formant les ailes, s'étendent de chaque côté du nez.

MARQUES DES YEUX: — En forme de cercle, grand comme un 50 cts. Les petites taches des joues, doivent être complètement séparées du cercle des yeux, avoir la forme elliptique ou un peu allongée et n'être pas plus grandes qu'un 5 cts.

Les oreilles doivent être complètement colorées, sans aucun poil blanc.

MARQUE DU DOS: — Elle doit commencer derrière les oreilles, s'élargir sur le dos à la hauteur des hanches, se rétrécir graduellement et finir près de la queue. Les bords sont dentelés en forme d'arête de poisson. La largeur est de 2 pcs environ au départ et ne doit pas dément de la marque du dos.

MARQUES DES EPAULES: — Cette marque forme une série de petites taches qu'on appelle "chaîne"; elle commence par une tache de la grosseur d'un poids située en arrière des oreilles et continue en augmentant en nombre et en grosseur le long des épaules. Elles doivent être semblables autant que possible des deux côtés.

MARQUES DU CORPS: — Elle sont pour ainsi dire la continuation de la chaîne; elles sont petites et très nombreuses, mais séparées distinctement de la marqu edu dos.

MARQUES DE L'ARRIERE TRAIN: — Nombreuses, petites, jamais plus grandes qu'un 10 sous. Elles couvrent à peu près tout l'arrière-train.

MARQUES DES PATTES: — Il doit y avoir une marque sur chaque patte. Celles des pattes de devant étant plus visibles doivent être plus nettes.

MARQUES DU VENTRE: — Six marques au ventre doivent entourer les mamelles.

DEFAUTS: — Type trop ramassé. Oreilles pendantes, trop longues, trop larges, trop épaisses ou écartées. Poil long. Marques incorrectes. Mélange de couleur dans le blanc. Nez mas[illegible] de blanc, régions nues.

Arthur LAMARRE.

Changement d'horaire National Canadien

A partir du 29 avril, le National Canadien mettra en vigueur les importantes modifications suivantes dans le Service des Trains de Voyageurs. Tous les frains circulent suivant l'heure régulière.

OTTAWA-TORONTO

Départ d'Ottawa	Arrivée à Toronto
1.15 midi, tous les jours, dimanche excepté.	3.30 p. m.
10.05 p. m.	6.25 a. m

OTTAWA-MONTREAL

Départ d'Ottawa	Arrivée à Montréal
5.25 a. m. tous les jours	8.25 a. m
7.50 a. m. tous les jours.	11.20 a. m.
3.00 p. m. tous les jours.	6.00 p. m
4.45 p. m. tous les jours, dimanche excepté.	7.40 p. m
5.10 p. m. Tous les jours, dimanche excepté.	8.40 p. m

OTTAWA-MONTREAL
(Route du tunnel)

Départ d'Ottawa	Arrivée à Montréal
4.45 p. m. Tous les jours, dimanche excepté.	8.45 p. m

OTTAWA-PEMBROKE

Départ d'Ottawa	Arrivée à Pembroke
(Via Renfrew)	
7.40 a. m. Tous les jours, dimanche excepté.	11.25 a. m
5.05 p. m. Tous les jours dimanche excepté.	8.50 p. m
(Via Beachburg)	
3.50 p. m. Tous les jours, dimanche excepté.	7.15 p. m

OTTAWA-NORTH BAY

Départ d'Ottawa	Arrivée à North Bay
1.35 a. m. (minuit). Tous les jours.	9.50 a. m

"Continental Limited" — Train rapide direct, entre Ottawa et Vancouver, quittant Ottawa tous les jours à 1.35 a. m.

Pour avoir de plus amples renseignements s'adresser à tout agent du National Canadien.

MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

à destination des

Indes Occidentales, Bermudes, Guyane Anglaise, Honduras Anglais

SERVICE DE VOYAGEURS

Pour détails s'adresser au Bureau des Billets du National Canadien, en ville, 93 rue Sparks. Téléphone: Queen 904.

VOTRE JARDIN A BESOIN DES GRAINES STEELE, BRIGGS

VENDUES PARTOUT AU CANADA

FAITES VENIR NOTRE NOUVEAU CATALOGUE ILLUSTRÉ

STEELE, BRIGGS SEED Co. LTD
"LES PLUS IMPORTANTS GRAINETIERS DU CANADA"
TORONTO - HAMILTON - REGINA - WINNIPEG

Mesdames, voici des faits!

Photo par Hayball

Mme Walter Coles

Woodstock, Ont.—J'ai été grandement soulagée en prenant la Prescription Favorite du Dr Pierce et je n'hésite pas à le recommander comme tonique et nervine pour les dames. J'étais épuisée, affaiblie et nerveuse, toujours lasse. Je pris cette "Prescription" et la trouvai très bonne. Il refit ma santé et ma force et me fit un si grand bien que je le prendrai de nouveau si j'ai de nouveau besoin d'un tonique et d'un médicament pour les nerfs, car je fut enchantée de la façon dont il me soulagea".—Mme Walter Coles, 53 rue Huron.

En toutes les pharmacies. Sous forme de pastilles ou de liquide.

Envoyez 10 sous à Dr Pierce's Laboratory, Bridgebourg, Ont., si vous désirez avoir un paquet d'essai des pastilles.

Hemorroïdes

Pour un demi siècle le meilleur traitement pour cette maladie a été

L'ONGUENT du Dr CHASE

Mélange Parfait!

Une "Main de Poker" dans chaque paquet.

---pas d'erreur possible en adoptant les---

CIGARETTES

Winchester

20 pour 25c

Découverte d'un Puissant Remède pour la Peau

Sèche l'eczéma, adoucit le feu du rasoir et a raison des éruptions de la peau.

RESULTATS EN 7 JOURS.

Cette splendide ordonnance d'un médecin maintenant connue dans toute l'Amérique sous le nom d'Huile Emerald de Mooney, est si effective dans le traitement des affections de peau que la démangeaison de l'eczéma cesse souventes fois après une application.

Quelques applications et les cas les plus rebelles d'eczéma sont souvent soulagés au point de ne plus se présenter de nouveau.

L'Huile Emerald de Moone est sûre et d'un agréable usage et est si puissamment antiseptique et désodorisant que même les odeurs provenant des ulcères, de la gangrène et du cancer cessent tout de suite.

L'Huile Emerald de Moone se vend en bouteille en les pharmacies Denman, Ltd., en ont toujours en magasin.

DEUX RATS

Un rat de Guadalaxara, s'étant levé de bon matin, se rendit à Montferrat, le jour de foire. Un rat de vieille roche l'accueillit dans son trou, l'invita à dîner et lui offrit une fève, suppléant à la maigreur du feston à force d'empressement. Il n'est pas de mauvais régal quand le plaisir l'assaisonne. Le citadin se tint pour satisfait de ces marques de bonne volonté.

Le repas achevé, la nappe levée il invita le rat de Montferrat à venir quelque mardi au marché de Guadalaxara, et à recevoir son hospitalité, comme lui-même avait accepté la sienne.

Il l'emmène en sa demeure, et lui sert à profusion du fromage, du lard qui n'était point salé, de la graisse et du pain cuit, sans compter ni peser. Tant d'empressement charma le rustique. Il était installé près d'une belle nappe, dans l'ouverture d'un sac bien rempli de farine. Un bon morceau n'attendait pas l'autre. Son hôte le comblait d'attentions, ajoutez-y bon visage, ce qui ne gâte jamais bon repas. Ils riaient et se gobergeaient, quand tout à coup retentit la porte du logis, que la maîtresse ouvrait pour entrer. Saisis d'effroi, nos rats s'enfuient à toutes pattes. L'habitant de Guadalaxara rentre en son trou; son hôte, éperdu, courait ça et là, ne trouvant lieu où il se crût en sûreté, il finit par se tapir dans l'obscurité conre la muraille.

La porte refermée, les deux amis respirèrent; mais le pauvre villageois était à moitié mort de peur. "Allons, camarade, lui disait l'autre, de la joie. Choisis ce qui te plaira le mieux: voilà un morceau qui a la douceur du miel. — Ami, lui répondit le rustique, ce miel cache du poison; à qui redoute la mort, un rayon de miel sucré paraît plus amer que jus de citron; mange, toi qui as le coeur au festin. Mieux vaut pour moi la paix, avec une fève à ronger, que tes morceaux délicieux que la peur accompagne. Si le chat était survenu quand j'étais seul, tapi dans mon coin, j'étais pris, et j'aurais, je crois passé un mauvais quart d'heure".

"Oui, nous traversons en Classe Cabine chaque Eté"

"Les paquebots à classe cabine du Pacifique Canadien nous donnent tout ce que nous désirons—cabines spacieuses et confortables, salons luxueux et agréables, vastes ponts, cuisine exquise et variée, service impeccable. Notre traversée est toujours une vacance reposante—sans compter que nous voyageons invariablement en compagnie de gens très bien. Oui, nous traversons toujours par le Pacifique Canadien."

Réservez de bonne heure. Pour renseignements, adressez-vous à votre agent local ou à

J. A. McGILL, agent général
Service des Voyageurs
Ottawa, Ont.

Pacifique Canadien

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

Portez toujours des chèques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Ils sont acceptés partout.

"Qu'est-ce qu'un foyer---sans Electricité?"

C'EST un endroit sombre — peu attrayant. C'est une menace pour la vue et un amortisseur de gaieté. De plus — en ce siècle de progrès — c'est un anachronisme.

Le foyer moderne est éclairé à l'électricité, avec une profusion de lumières, bien disposées et tamisées. Le foyer moderne est muni des appareils électriques qui épargnent l'ouvrage. Il a des fers électriques, grille-pain électriques, laveuses électriques, ventilateurs électriques, fers à onduler électriques, et des moteurs électriques pour faire mille et une choses.

Et ce qui rend tout cela possible c'est une bonne économie. A moins d'être un client d'une compagnie qui donne un bon service, il vous faut vous passer de ce serviteur moderne universel.

Qu'en est-il de vous? Déménagez-vous cette année — avez-vous fait des arrangements pour votre service électrique?

Sinon — pour quelle raison ne pas téléphoner à l'Hydro et la mettre au courant?

Rappelez-vous que l'Hydro est votre propre compagnie. A titre de contribuable de la ville d'Ottawa — vous êtes un copropriétaire. Et c'est bonne logique d'encourager la vôtre.

CITY OF OTTAWA

Téléphonez-nous pour avoir de plus amples informations

Commission Hydroelectrique d'Ottawa

109, rue Bank, angle Albert **Téléphone: 713 Queen**

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - DERNIERES DEPECHES

LES RENDEMENTS

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrites en Bourse de Montréal.

	Div. taux	Prix appr.	Rend P. C
Abitibi	$4	81	4.94
Alb. Pac. G. priv.	7	100	7.00
Asbestos priv.	7	94	7.45
B. Can. P. priv.	7	100	6.42
Bell Telephone	8	171½	4.66
Brazilian	7	238¾	2.93
Build. P. A	$1.20	43⅞	2.73
Brompton	$2	63	3.17
Can. Brewing	$2	34¾	5.76
Can. Bronze priv.	7	111	6.31
Can. Car priv.	7	96	7.29
C. Cement priv.	6½	100	6.50
C. N. Pow. priv.	7	105	6.67
Can. Converters	7	122	5.74
Can. Cottons	8	136	5.88
Do priv.	6	100	6.00
C. G. E. priv.	7	61	5.74
(Valeur au pair $50)			
C. Ind. Alcohol	$1.52	46¼	3.30
C. Locomotive priv	7	78	8.97
C. Steam. priv.	6	94	6.38
C. P. R.	10	213	4.69
Can. Salt	8	163	4.91
Dom. Bridge	$2.60	87¾	2.95
Dom. Glass	7	136	5.15
Do priv.	7	128	5.47
Dom. Textile	$5	126½	3.95
Do priv.	7	130	5.34
Fam. Players priv.	8	104½	7.60
Fraser Co	$1	84	1.19
Goodyear priv.	7	108	6.48
Chas Gurd	$2	93	2.15
Hollinger	26	16.00	8.13
(Valeur au pair $5)			
How. Smith priv.	8	118	6.78
Imperial Oil	$1	64½	1.55
Imp. Tobacco	6	9⅝	3.00
(Valeur au pair $5)			
Inter. Nickel	8	90	2.22
(Valeur au pair $25)			
Inter. Paper priv.	7	107	6.54
Int. Utilities A	$3.50	48	7.30
Jamaica P. S. priv.	7	112	6.25
L. of Woods priv.	7	120	5.83
Laur. Power	5	248	2.02
Mackay	7	120	5.83
Massey-Harris pr.	7	108	6.48
Mont. Cottons	6	120	5.00
Do priv.	7	120	5.83
Mont. Power	$2	101	1.98
Mont. Tram.	10	201	4.98
Nat. Breweries	$4	135½	2.95
Do priv.	7	125½	5.58
Ogilvie priv.	7	131	5.34
Ontario Steel	4	120	3.33
Do priv.	7	113	6.19
Ottawa Power	6	130	4.62
Ott. & Hull P. priv.	7	108	6.48
[illegible] Hersey	$3	101¼	2.96
Do priv.	7	190	3.68
Penmans	$4	116	3.45
Do priv.	6	104	5.77
Port Alfred priv.	7	106½	6.57
Power Corp.	6	100	6.00
Price Bros	2	116	1.72
Do priv.	6½	107	6.07
Quebec Power	$2	96	2.08
Shawinigan	$2	93¼	2.14
Sherw.-William	6	175	3.43
Do priv.	7	125	5.60
So. Can. Pow priv.	6	107⅛	5.58
St. Maur. V. priv.	7	103½	6.76
Steel of Can.	7	219½	3.19
Do priv.	7	207	3.38
Toooke Bros	7	70	10.00
Tuckett Tobacco	4	100	4.00
Do priv.	7	118	5.93
Twin City	4	45	8.89
United Steel priv.	6	105	5.71
Viau priv.	7	86	8.14
Wabasso Cotton	$4	110	3.64
Walker Hiram	$2	63	3.17
Wayagamack	$3	123	2.44
W. Groc. priv.	7	80	8.75
Win. Elec. priv.	7	109	6.42

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 1.—Le marché local des oeufs n'a absolument pas changé hier; le volume des transactions par wagons a été petit. La demande pour les besoins de la consommation immédiate a été soutenue et s'est intéressée surtout aux petits lots avec les frais extras de 36 à 36 sous, les premiers à 33 sous et les seconds à 30 sous la douzaine. Les arrivages d'oeufs hier ont été de 1,922 caisses comparativement à 3,049 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 2,535 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

LES GRAINS

FERMETURE D'HIER

WINNIPEG, 30. — Les hausiers se sont encore une fois assuré le contrôle du marché local du blé aujourd'hui. L'ouverture a été passablement irrégulière, mais de bonnes commandes d'achat ont fait monter les prix; subséquemment une légère réaction a fait baisser les hauts prix atteints au cours des transactions et à la fermeture les valeurs étaient très fermes avec des gains variant de 5-8 à 1 3-8. Cotes:

Juil.	1.58½	1.60⅛
Oct.	1.50	1.52
AVOINE		
Mai	0.75¾	0.75¾
Juil.	0.71⅛	0.71¾
Oct.	0.57½	0.58
ORGE		
Mai	0.93⅞	0.93⅝
Juil.	0.94	0.94⅝
Oct.	0.79¼	0.80
LIN		
Mai	1.97	1.98¼
Juil.	2.01½	2.02¼
Oct.	2.07	2.07¾
SEIGLE		
Mai	1.42	1.42⅞
Juil.	1.38	1.38¼
Oct.	1.20	1.22¼

Prix au comptant: BLE — 1 nord, $1.65 3-8; 2 nord $1.59 3-8; 3 nord, $1.49 3-8; no 4, $1.40 1-8; no 5, $1.27 3-8; no 6, $1.18 3-8; picotin, $1.11 3-8; sur voie, $1.57 3-8; résidus, $15.00 la tonne.

AVOINE—2 cw 76 3-4; 3 cw 74 3-4; ex no 1 picotin, 72 3-4; 1 picotin, 71 3-4; 2 picotin, 70 1-2; rejetée, 68 3-4; sur voie, 73 3-4.

ORGE—3 cw 93 3-8; 4 cw 90 3-8; rejetée, 89 7-8; picotin, 89 3-8; sur voie, 93 3-8.

LIN—1 nwc $1.98 1-4; 2 cw $1.94 5-8; 3 cw $1.74 1-4; rejeté, $1.70 1-4; sur voie, $1.98 1-4.

SEIGLE—2 cw $1.42 7-8.

Ouverture d'Aujourd'hui

WINNIPEG, 1.—On cotat à l'ouverture:

Blé — mai à 1.57 3-4; juillet de 1.60¼ à 1.61; octobr ede 1.52 1-2 à 1.53¼.

Avoine — mai à 75 1-2; juillet de 71 3-8 à 71 5-8; octobre à 57 7-8.

Orge — mai à 93 5-8; juillet de 94 1-4 à 94 3-8; octobre, sans changement à 80.

Lin — mai, sans changement à 1.98 1-4; octobre, sans changement à 2.02 1-4.

Seigle — juillet à 1.37; octobre de 1.21 1-2 à 1.20 3-4.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection 892 wagons de blé comparativement à 545 wagons de blé au cours de la même journée de 1927. Il y avait de ce total 255 wagons de blé sous contrat. On comptait aussi 92 wagons d'avoine, 52 wagons d'orge, 16 wagons de lin, 26 wagons de seigle, 3 wagons de grains mélangés et 1 wagon de résidus à comparer avec un total de 103 wagons de gros grains au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

LE CHANGE

NEW-YORK, 1 — Les changes étrangers sont plus faciles; taux de la demande, en sous: Angleterre, $4.87½; France, 3.93¼; Italie, 5.26⅝; Allemagne, $23.90; le dollar canadien fait escompte de 5-64 d'un pour cent.

(Voir aussi page 2)

MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines, à Toronto, au cours de la matinée, ce 1er mai 1928, Arthur E. Moysey and Co., 14, rue Metcalfe, Ottawa, courtiers en valeurs minières disent:

Barry Hollinger, de 86 à 81; Hudson Bay, à 19.20 et Noranda à 19.10; Bidgood, de 1.02 à 1.05; Chaput à 9; Goodfish, à 49; Hunton, de 13½ à 18; Kirkland Lake Gold, à 1.77; Lake Shore, de 23.15 à 23.50; Macassa à 37; Moffat Hall, de 24 à 23½; Pawnee à 40; Teck Hughes, de 9.25 à 9.40; Tough Oakes, de 36½ à 35; Wright Hargreaves, de 4.40 à 4.50.

Argonaut à 7¼; Amity à 39; Bathurst, à 24¼; Central Manitoba, de 1.27 à 1.30; Gold Hill, à 18; Hilton à 16; Howey, de 89 à 86½; Jackson Manion, de 70 à 71½; Kootenay, de 33 à 34; Mandy, de 2.60 à 2.70; Marriott à 19; Pend Oreille, de 19.20 à 18.50; Pioneer, de 56½ à 56; Premier à 2.27; Potter Doal, de 14¼ à 14½; San Antonio, de 41 à 39½; Sudbury Basin, de 9.50 à 9.30; Sudbury Contact à 33½; Sudbury Mines à 14; Sherritt Gordon, de 6.20 à 6.10; Treadwell, à 20.00.

Abana, de 2.60 à 2.65; Amulet, de 3.40 à 3.35; Aconda, de 23 à 22; Area, de 24 à 22½; Arno, à 19½; Bedford, de 36½ à 37; Capital Rouyn à 13½; Clericy à 20½; Corona, de 7½ à 7; Duprat à 6; Granada, de 25 à 27; Gold Hill, de 17½ à 18; Grover Daley à 9¼; Laval, de 16½ à 17½; Malartic, de 1.13 à 1.15; McDougall, de 40 à 41; Noranda, de 18.45 à 19.10; Realty ,de 37 à 36½; Ribago à 10¼; Stadacona, de 13½ à 13; Towagmac, de 2.98 à 2.90; Windfall, à 16.

Dome Mines, de 9.25 à 9.35; Goldale à 32; Hollinger, de 15.80 à 15.90; McIntyre, ex-dividende, à 26.00; Vipond, à 57; West Dome, 10½ à 11.

Crown Reserve, de 55 à 56½; Keeley à 53; Mining Corporation, de 3.47 à 3.35; Nipissing à 4.20; Peterson Cobalt à 19½.

Total des ventes: 791,105 parts.

TORONTO, 30. — Voici les ventes et les fluctuations des valeurs à la Bourse des Mines aujourd'hui.

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
28,750	Aconda	.23½	.22	.22½
2,950	Afton	1.70	1.66	1.69
3,000	Ajax Oil	.58	..	..
12,462	Amulet	3.50	3.30	3.35
1,000	Ankerite G.	.28	..	..
45,650	Arg. Cons.	.07½	.07¼	.07½
6,200	Apex Por.	.04½	..	..
1,940	Arno	.20½	.19½	.19½
4,000	Baldwin	.02½	..	..
316,950	Barry-Holl.	1.02	.83	.86
2,300	Bathurst	.24½	..	..
200	Beaver	1.38	..	..
30,375	Bidgood	1.09	1.02	1.02
500	Cambro K.	.42	..	..
1,500	Cpitol	.12½	..	..
3,000	Castle-Tret.	.60	.55	.55
3,750	Chaput H.	.09¾	.09	.09
5,800	Clericy	.20½	.19½	.20
1,000	Col. Kirk.	.03¼	.03	.03
100	Coniagas	4.10	..	..
22,900	Corona	.07¾	.07	.07¼
8,099	Crown R. C.	.57	.57	.57
7,000	D. Kirkland	.01¾	..	..
135	Dome Mines	9.25	..	..
13,750	Duprat, nou	.06¾	.06⅛	.06⅛
6,700	Goodfish	.54½	.48	.48
2,500	Goldale	.34¾	.33½	.33½
59,400	G. Hill M.	.18	.17¼	.18
27,600	Granada R.	.28	.25	.26
7,300	Grover Daly	.09¼	.09	.09⅛
169,975	Howey G.	.89	.85	.89
880	Hollinger	15.95	15.85	15.85
2,500	Hill Top	.16	..	..
400	Keeley	.50	..	..
5,950	Kirk. Hun.	.18	.16½	.18
14,970	Kirk. Lake	1.80	1.75	1.78
14,400	Koot. Flor.	.34	.33	.33½
760	Lake Sh.	23.25	23.15	23.25
32,550	Laval Que.	.18	.17¼	.17½
1,000	Lebel Oro	.31	..	..
2,100	Macassa	.37½	.37	.37
32,850	Malartic G.	1.21	1.11	1.12
500	Marriott M.	.18	..	..
13,650	McDougall	.42½	.40	.41
1,690	McIntyre	26.10	26.00	26.00
1,100	McK.-Darragh	.16½	..	..
4,000	Millcrest	.06	.05	.05½
1,235	Mining C.	3.45	3.40	3.40
23,500	Moffat Hall	.24¾	.24	.24
500	Murphy	.40	..	..
8,600	Newbec	.29	.27	.27¼
500	Nigh H.	.06½	..	..
700	Nipissing	4.10	4.01	4.01
2,105	Noranda	18.55	18.35	18.50
7,500	Pawnee	.40½	.39¼	.39¼
3,000	P Cob. M. C.	.19½	.19	.19
2,300	Pioneer M.C.	.57	..	..
500	P. Crown	.04	..	..
20,100	Potter Doal	.15	.14¼	.14¾
3,210	Premier	2.30	2.25	2.25
3,200	Realty & M.	.38	.37	.38
17,400	Ribago	.11	.10	.10
16,500	Stadacona	.13½	.13	.13½
3,000	St. Anthony	.49	..	..
26,200	San Antonio	.41	.40	.40
7,250	Sud. Basin	9.50	9.40	9.50
3,100	Sudbury M.	.14	..	..
3,100	Sudbury Con.	.34½	.34	.34
3,965	Teck H.	9.35	9.25	9.35
200,900	Tough O. B.	.40	.36	.37
1,000	T. Petrol Oil	.14½	..	..
[illegible]	Treadwell	21.00	..	..
500	Vacuum Gas	.08	..	..
[illegible]	Vipond C.	.57	.55	.56
1,500	W. D. G. M.	.10¼	.10	.10
1,000	Wiltsey-Cough.	.44	..	..
[illegible]	W. Harg. N.	4.52	4.40	4.50
2,500	Windfall	.16	..	..
	HORS-LISTE			
3,910	Abana	2.75	2.65	2.70
4,500	A. Copper	.39½	.39	.39
7,500	Bedford	.38	.37	.37
5,500	Big Missouri	.59	..	..
17,000	Boischatel	.03½	.03	.03
7,900	Cap. Rouyn	.03½	.03	.03
7,200	Central M.	1.30	1.27	1.28
200	Coniarum	4.99	..	..
2,000	F. Kirkland	.65	..	..
3,635	Hudson B.	18.60	18.35	18.60
100	Int. Nickel	.89	..	..
6,350	Jackson M.	.71	.69	.69
2,100	Mandy M.	2.70	2.66	2.66
35,600	Mint Ore	.29¼	.27	.29¼
5,780	Pend Ore.	20.50	19.00	19.00
2,176	Sher. Gordon	6.30	1.16	6.15
100	S. Keora	.04	..	..
500	Towagmac	2.95	2.80	2.80

L'argent est à 57½c.
Total des ventes: 1,443,709.

BLE	OUV.	FERM.
Mai	1.56	1.57¾

M. J.-E. SERRE

Gérant bien connu de la succursale de courtage de Geoffrion et Cie, depuis son établissement, il y a deux ans. M. Serré est un membre de l'Ottawa Rotary Club et du Laurentian Club.

AU MARCHE LOCAL

L'ouverture officielle du nouvel édifice du marché By a eu lieu à 11 heures et demie aujourd'hui, en présence des membres du Conseil de Ville. La construction est des plus belles et des plus pratiques. Elle deviendra rapidement l'une des attractions commerciales de notre ville. On a apporté, dans son plan général et dans l'élaboration de chaque détail, un soin évident pour donner à l'édifice tout entier un aspect joli et impeccable. La plus belle partie de l'édifice est sans contredit le passage central où se trouvent installés la plupart des maisons importantes de boucherie de la ville. Chaque maison occupe un espace à part, avec des comptoirs en marbre et chaque compartiment a une glacière particulière, rattachée au système général de réfrigération.

Les chambres des balances, de l'inspection des oeufs sont spacieuses et claires. L'inspecteur en chef a son bureau particulier en face de la rue York.

Les salles de réception au deuxième étage sont suffisamment grandes et très bien éclairées. Bref, nous pouvons être fiers maintenant de l'édifice du marché de la Capitale. Il est vrai qu'il coûte cher aux contribuables, mais il faut espérer que les loyers des magasins à l'extérieur comme à l'intérieur, ainsi que des espaces accordés aux vendeurs ruraux, aideront considérablement à maintenir les différents services de la bâtisse ainsi qu'à amoindrir le coût initial de la construction.

Cette ouverture officielle a quelque peu relégué au second plan le marché local lui-même qui se tenait comme d'habitude ce matin, un mardi. Les prix ont été irréguliers et le marché était peu considérable.

Jeudi prochain, nous aurons l'occasion de donner la liste complète des prix. Les offres étaient si peu importantes ce matin qu'il serait très difficile d'en donner le détail précis.

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 30 avril 1928

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Argent à New-York	5%
NEW-YORK, dollar	5-64 pr.
LONDRES, livre, câble	4.88 ⅝
LONDRES, livre, chèque	4.88
PARIS, franc	.0394
BRUXELLES, franc	.0279⅝
BRUXELLES, belga	.1398⅛
ROME lire	.0527¾
MADRID, peseta	.1668
BALE, franc	.1928
ROTTERDAM, florin	.4035
OSLO, couronne	.2679
COPENHAGUE, couronne	.2684
STOCKHOLM, couronne	.2685
BERLIN, reichsmark	.2393
PRAGUE, couronne	.0296¾
ATHENES, drachme	.0131½
RIO DE JANEIRO, milreis	.1206
HELSINGFORS, mark	.0252¼
HONGKONG, dollar	.5055
VARSOVIE, zloty	.1125
BELGRADE, dinar	.0176
CALCUTTA, roupie	.3665
VIENNE, schilling	.14 ⅛

ASSEMBLEE ANNUELLE

WINNIPEG, 1.—L'assemblée annuelle et générale des actionnaires de la Western Grocers a eu lieu ici même, à trois heures, cet après-midi.

A LA BOURSE DE MONTREAL

Le marché a été beaucoup plus faible à l'ouverture ce matin. — Les récents favoris font des pertes. — Abitibi, Brompton et Lyall se maintiennent. — A New-York le marché à l'ouverture est prudent et irrégulier. — La session d'hier.

MONTREAL, 1 (A l'ouverture)—La tendance générale du marché local, à l'ouverture de la session ce matin, était à la baisse. Les prix initiaux, bien que pas encore extrêmement faibles, ne révélaient cependant aucun signe de fermeté. Les deux actions de Brazilian Traction ont été faibles; la nouvelle action a débuté à 59 1-4 avec une perte initiale de 1-4; alors que l'ancienne action a ouvert à 237 avec une perte d'un point 3-4.

Price Brothers a baissé d'un point à 115 ainsi que Canada Power and Paper à 52. Alberta Grain, Building Products, Dominion Bridge ont été fractionnellement à la baisse. Abitibi Power and Paper a fait un gain d'un point à 82 alors que Brompton et Peter Lyall ont été fractionnellement à la hausse à 63 1-2 et 99 respectivement.

SESSION D'HIER

Les prix ont une tendance réactionnaire à la Bourse de Montréal pendant la séance de l'après-midi, mais les pertes n'ont pas été considérables, et le marché a montré une tendance à récupérer ses pertes vers la fermeture. L'ancien Brazilian a réai de2 points à 238, mais s'est amélioré ensuite à 239, tandis que le nouveau stock a fléchi de 5-8 points à 59 1-2. Nickel a enregistré les fluctuations les plus importantes et fléchi de près de 2 points à 87 3-4 pour se rallier ensuite à 89 3-4, ou un gain net de 1-4 point.

Dominion Bridge qui a touché un nouveau sommet pendant la matinée a fléchi jusqu'à 87 3-4. Power Corporation est resté ferme à 91 après avoir réagi à 90 1-8. Lyall a été fermé à 99 après avoir reculé de 4 ooints à 95.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 1 (Wall Street à l'ouverture)—Les prix ont fluctué d'une façon irrégulière et dans des marges étroites à l'ouverture de la session de la Bourse locale ce matin. La tendance générale était toutefois à la hausse. Les ferroviaires étaient encore les favoris. St-Louis Southwestern a monté de deux points. Delaware and Hudson a monté d'un point 1-4 et l'action commune de Western Maryland ainsi que l'action commune de Southern Railway ont fait aussi des gains. Curtiss Airplane a ouvert avec une avance de deux points à 99 3-4, ce qui est un nouveau haut prix, mais Wright Aero a baissé d'un point et demi sur sa première vente.

SESSION D'HIER

On aura une idée de l'intérêt que l'on porte actuellement aux pétroles par le fait que plus vingt de ces titres touchèrent de nouveaux sommets au cours de la matinée et les avances varièrent de 1 à 5 points. Jusqu'à la semaine dernière, les pétroles avaient désappointé leurs amis mais la marche actuelle est beaucoup plus encourageante.

Quelques titres de placement continuèrent de monter. Otis Elevator toucha 184 1-2, un gain de 11 points.

Le taux de l'argent est resté à 5 pour cent.

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 1. — Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Lundi	x201.71	153.81
Samedi	202.26	154.12
Il y a une semaine	197.24	149.19
Il y a un an	150.94	138.44
Maximum, 1928	203.84	154.68
Minimum, 1928	178.84	138.36

Total des ventes: 4,027,900 parts.
x—Ex-dividende .15.

Les dividendes d'avril

Companies	Taux	Date	Mont.
Amer. Salesbook, priv.	1¾q	1	$ 53,782
Brompton Pulp, priv.	2q	15	37,600
B. C. Pulp, priv.	$1.75q	1	9,733
Can. Bronze, com.	$1q	1	40,000
Do priv.	1¾q	1	21,875
Can. Converters	1¾q	15	30,385
Can. Oil, com.	25c. q	15	24,000
Can. Dredge, priv.	1¾q	1	26,250
Can. Vickers, priv.	1¾q	1	29,750
Cape Breton Elec., priv.	3s	1	9,420
Caulfield Dairy, priv.	3½s	1	5,250
Chase, A. W., priv.	2q	10	19,956
Christie Brown, com.	30c. q	1	31,500
Cosmos Imp. Mills, priv.	1¾	15	26,124
Domion Bridge	65c. q	15	211,250
Foreign Pr. Securities	1½q	15	37,500
Gen. Steel Wares, priv.	1¾q	1	78,750
Hamilton Bridge 1. priv.	1⅝q	1	36,562
Hollinger Mines	2	20	492,000
Humberstone Shoe, com.	50c.q	1	5,000
Do priv.	2q	1	6,000
Imperial Bank	3q	1	210,000
Inter. Nickel, priv.	$1.50q	1	133,689
Inter. Paper com.	60c. q.	15	600,000
Inter. Utilties, priv.	$1.75q	1	64,694
Kelvinator, priv.	1¾q	15	13,798
Massey Harris, priv.	1¾q	15	211,572
Mexican & Pr. 1. priv.	3½s	2	210,000
Do priv. 2ème priv.	10c	2	114,000
Mortgage C. of N. S.	1½q	1	10,200
Mont. W. & Pr., com.	4s	15	44,800
Do priv.	3½s	15	17,500
Nat. Brick, priv.	1½q	15	50,000
Ont. Steel, com.	1½q	15	11,250
Do priv.	1¾q	15	13,125
Pelissiers, priv.	1¾q	1	7,875
Penmans, com.	$1q	15	64,518
Do priv.	1½q	1	16,125
Pure Food Stores, 1. pr.	1¾q	1	2,625
Do 2ème priv.	1¾q	1	3,500
Robin, Jones & White, p.	1¾q	1	12,720
Russell Motor, priv.	1¾q	1	21,000
Simpson, R., priv.	3s	1	100,500
Standard Bank	3q	1	144,702
So. Can. Power, com.	$1q	15	60,000
St. Law. Flour, priv.	1¾q	1	10,062
Steel of Canada, com.	1¾q	1	201,250
Do priv.	1¾q	1	113,684
Sherbrooke Trust	3s	1	7,500
Supertest Pete A	3½s	1	17,500
Do priv. "B"	3s	1	6,000
Do com.	25c. s	1	6,250
Stanfords, 1ère priv.	1¾q	1	8,750
Do priv. 2me priv.	1¾q	1	3,500
Wright-Hargraves	5c. q	1	275,000
Weston's priv.	1¾q	1	8,750
Zimmerknit, priv.	1¾q	1	14,875
TOTAL			$4,044,045

q—Trimestriel.
s—Semi-annuel.

INTERET SUR BONS DU EN MAI

Compagnies	Taux	Date	Ec.	Mont.
Alexandra Apts.	6½	1	1940	$ 11,066
Beauharnois Elec.	5	1	1942	3,750
Belding-Corticelli	5	1	1936	8,307
B. C. Pulp	6	1	1950	111,225
Hyp. gén.	7	1	1950	52,500
Brompton Pulp	6	1	1935	20,160
B. C. Veneer Works	5	1	1942	1,250
Border Cities	7	1	Série	14,000
Canada Cement	5½	1	1947	550,000
Calgary Brewing	5	1	1942	18,642
Canada Biscuit	6½	1	1946	71,500
Canada Nor. Power	6½	1	1941	97,500
C. N. R. Equip. Tr.	4½	1	Série	337,500
Can. Housing	6½	1	1943	4,875
Connors Brothers	6	1	1938	7,500
Clarendon Prop.	7	1	1947	24,500
Coch.-Dun. Hdwe	6½	1	1947	81,250
Cosmos Imperial	6½	15	1944	31,167
Cascade W. & Pr.	4½	1	1940	3,566
Dominion Park	7	1	1936	3,150
Duke Price Power	6	1	1966	1,110,000
Davies, Wm.	6	1	1942	66,000
Dredging Contract.	6½	1	1947	16,250
Econ. Invest. Trust	5	1	1957	25,000
Wort Wm. Paper	6	1	1946	105,000
Ford Hotel	6	1	1947	19,950
Gen. Steel Wares	6	1	1952	270,000
Granite Club	6½	1	1941	8,937
Gr. Windsor Devel.	6½	25	Série	12,187
Gr. Lakes Power	6	1	Série	71,100
Gr. Nor. Power	6	1	1946	30,900
Gurney Foundry	6½	15	Série	33,549
Gurney Heater Mfg.	6	1	1941	22,500
Ham. Grimsby E. R.	5	1	1933	3,750
Hydro-Elec. Bond.	5	1	1957	87,500
Hawkesbury Elec.	6½	1	1943	10,500
Jones Brothers	6½	15	1946	9,750
Kaministiqua Pow.	5½	1	1942	82,494
Mayor Building	6½	1	1942	21,125
Mercury Mills	6½	15	1942	23,920
Montreal Island Pr	5½	1	1957	220,000
Municipal Service	6	1	1956	15,000
Mont. Cotton	5	1	1943	14,575
Nat. Debenture	5½	1	1946	2,321
National Cement	7	1	Série	50,750
Para. Int. Rubber	6½	1	1945	8,125
Penmans	5½	1	1951	54,450
Port Alfred Pulp	5½	1	1957	412,489
Porto Rico Ryls	5	1	1936	53,537
Do priv.	5	1	1926	31,920
Provincial Paper	5½	1	1947	145,750
Paton Manufacturer	6	1	1953	24,000
Ravina Properties	7	1	1941	5,250
Span. R. Pulp A	8	1	1941	109,980
Queen's Hotel	6	1	1947	37,500
St. Cath. Stan. Rlty	6½	1	1946	32,500
Randolph Hotel	6½	1	1947	8,125
Stewart Terminals	6½	1	Série	14,950
United Securities	5½	1	1952	81,000
Wabasso Cotton	7	1	1942	23,660
Wahnapitae Power	6½	1	1944	16,250
B. de corporation				$4,845,952
Bons de municipalité				x4,062,500
B. de provinces				x3,199,032
B. de la Victire	5½	1	1933	12,283,254
"	5½	1	1934	14,077,541
"	5½	1	1932	2,348,381
Emp. du Dom. (1922)		1	1952	2,500,000
TOTAL				$43,316,660

BOURSE DE MONTRÉAL -- Lundi, 30 avril

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Diff.
2,507	Abitibi	82½	83	80	81	— 2
105	" priorité	102	102	102	102	— ½
2,646	Alb. Grain	63¼	66¼	63¼	66	+ 3
10	" priorité	100	.....	.....	.....	.....
180	Asbestos Corp.	34½	34½	33	33	— 1
223	" priorité	94	94	94	94	
70	Belgo priorité	110	110	110	110	+ 2
155	Bell Telephone	171¼	†171½	171¼	171½	+ 2¼
1,485	*Brazilian	240	240	238	238¾	— 1¼
20,479	" Nouv.	60½	60½	59½	59½	— 1
1,590	B. C. Fishing	17	†18	17	17½	+ ½
75	B. E. Steel, 1ière priorité	45	45	45	45	+ 2½
205	" 2ième priorité	7	7	6½	6½	— ½
1,195	Brompton	63	63	63	63	
990	Bldg. Products	43	44	43	43¾	+ ¾
25	Calgary Power	106	†106	106	106	+ 1
340	Can. Brewing	34½	34⅞	34½	34¾	
75	*Can. Bronze	88	88	88	88	+ 1
280	Can. Car	54	54	54	54	— 2
35	" priorité	96½	97	96½	96½	.....
25	C. C. Cotton priorité	79	79	79	79	— 1
1	Can. Cottons	1316	.....	.....	.....	.....
1,175	Can. Ind. Alcohol	46	46¾	46	46¼	+ ¼
10	" "B"	43½	.....	.....	.....	.....
5,241	Can. Pow. & Paper	53¼	53½	52	53	— ¼
555	Can. Steamship	39	†39¼	38	39	+ 1
745	" priorité	95	†95½	95	95½	+ ½
25	Chas. Gurd	93	93	93	93	
1,055	" Privilèges	7	7	6	6	.....
205	Con. Smelting	272	272	270	270	— 1
3,170	*Dom. Bridge	87¾	†88¾	87½	88	+ ½
20	Dom. Textile	126½	.....	.....	.....	.....
25	Famous Players	90	.....	.....	.....	.....
695	Fraser	82⅛	84	82	84	+ 1¼
3,005	Int. Nickel	90½	90½	87¾	90	
1,680	Lake of Woods	59	†61¾	59	60	
1,472	" Privilèges	1.70	†2.25	1.70	2.25	+.60
65	Lake Ont. Brew.	16½	16½	16	16	.....
360	Laur. Power	248	248	245	245	— 5
3,170	Lyall	95	†102	95	98½	+ 7½
1,285	Massey-Harris	44½	4½	43	43	— 1½
2,117	Mont. Power	98	†103	98	101	+ 3
9,470	Nat. Breweries	135	†137½	134¾	136	+ 1¼
10	" priorité	125	.....	.....	.....	.....
5	*Nat. Brick priorité	71	.....	.....	.....	.....
100	Nor. Mex. Power	104	104	104	104	— 1
10	Ogilvie	410	.....	.....	.....	.....
5	Ottawa Power	130	.....	.....	.....	.....
20	Ottawa Traction	66	67	66	67	.....
355	Penmans	116	116	116	116	
585	Port Alfred	135	135	134	134	— 1½
5,883	Power Corp.	91	91	88⅛	91	
430	Price Bros.	116	117	115	116	
1,185	Quebec Power	96	96	95⅛	96	+ ½
8,094	Shawinigan	94	95	93	93¼	+ ¼
6,947	" Privilèges	10½	10¾	10	10	— 1
3	Sherwin-Williams priorité	135	.....	.....	.....	.....
30	" commune	180⅝	180⅝	180⅝	180⅝	+ ⅝
55	*So. Can. Power	160	169	160	169	— 1
5	*St. Law. Flour priorité	96	.....	.....	.....	.....
35	St. Maur. V. C. priorité	103½	104	103½	104	.....
55	*Steel of Canada	219½	219½	219½	219½	— 1½
25	Tooke Bros. priorité	73	†73	73	73	+ 3
10	Tuckett priorité	118	.....	.....	.....	.....
5	Viau Biscuit	25	.....	.....	.....	.....
21	" priorité	85½	85½	85	85	.....
5	West. Grocers	21	.....	.....	.....	.....
3,595	Wayagamack	122	127	122	123	+ 3
1,383	" Privilèges	18	†20	18	20	+ 2½
405	Winn. Elec.	121½	122	120½	121½	+ ½
5	" priorité	109	.....	.....	.....	.....
	MINES					
300	*Hollinger	16.00	16.00	16.00	16.00	
	BANQUES					
76	Commerce	310	310	310	310	
20	*Montréal	385	385	385	385	—10
21	Nova Scotia	400	400	400	400	— 5
198	*Royale	399	400	399	400	
	BONS					
$500	C. P. & P. Déb.	98¾	.....	.....	.....	.....
1,000	Emp. Can. 1931	102.10	102.10	102.10	102.10	
6,650	Emp. de la Vict., 1933	105.00	105.00	105.00	105.00	
3,050	" 1934	104.60	104.60	104.60	104.60	+.05
25,500	" 1937	110.00	110.05	110.00	110.05	+.10
7,000	Rembours. 1943	105.40	105.40	105.40	105.40	
3,000	" 1946	102.60	102.60	102.60	102.60	—.40
1,200	Quebec Railway	104	104	104	104	+ ¼

*—Ex-dividende †—Nouveau haut.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Vendredi	Même jour l'an dernier
Parts	87,019	80,026	29,579
Mines	300	200	450
Bons	$47,900	$117,400	$60,000
Privilèges	10,857	15,139	789

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE
Membres Montreal Curb Exchange.

BOURSE DE NEW-YORK

Sh. 7100—Hôtel Windsor, Hull.
Bureau-chef: 128, Sparks, Ottawa.
Bourses: Montréal et Toronto

Fils particuliers
ACTIONS MINIERES

Bureaux: Belleville, Brockville, Cornwall et Pembroke.
COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES.

A Nos Clients

Ce jour marque le deuxième anniversaire de l'ouverture de notre bureau d'Ottawa. Nous profitons de cette occasion pour remercier cordialement nos clients d'Ottawa et de la région environnante pour leur encouragement durant ces deux années, et nous espérons que ces bonnes relations continueront de se maintenir.

J.-E. SERRE, gérant.

GEOFFRION & CO.

Membres de la Bourse de Montréal
et du Marché du Curb de Montréal

Siege social: 101, rue Notre-Dame O.
Succursale: Edifice Canada Cement
MONTREAL

18, rue Elgin Tél: Queen 1009-10-11
OTTAWA.

Etes-vous intéressé dans les

MINES? —Noranda, Hudson Bay, Dome, Lake Shore, Teck-Hughes, Wright-Hargreaves, Nipissing, Granada, Snowflake, Premier Border, Clinton, Georgia River, Cooper Zinc, Ben Nevis, Windfall, Graham Bousquet.

HUILES? —Mayland, Royalite, Ranchmens, Illinois-Alberta, Ontario-Alberta, Foohills.

Des articles sur ces corporations et d'importants renseignements sur les mines dans la Colombie Anglaise et l'Ontario paraissent dans le dernier numéro de notre publication, NEWS FROM THE MINES.

Cette publication est adressée gratis deux fois par mois. Votre nom est-il sur la liste d'expédition?

Solloway, Mills & Co.

Membres de la Standard Stock & Mining Exchange.
Bourse de Vancouver; Bourse de Calgary.
20 Ans d'expérience dans les mines. Fils privés directs.

34, RUE ELGIN — — — OTTAWA
Téléphones :Queen 8640-1 Jas. K. Paisley, gérant.

MONTREAL, BROCKVILLE HAMILTON, TORONTO, LONDON, BUFFALO, WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER.

KAMISKOTIA
COPPER
SYNDICATE

Une quantité limitée de ces titres est offerte jusqu'au 10 mai, au prix d'origine de $50.-00.

Pour renseignements se rapportant à cette propriété adressez le coupon ci-dessous.

I. J. Esbell & Co., Ltd.
721-723, Edifice Ottawa Electric
OTTAWA

COUPON Sans obligation de ma part, veuillez, s. v. p., me communiquer les détails se rapportant au Kamiskotia Copper Syndicate.

Nom...

Adresse...

Nos vingt années de relations avec les entreprises minières du Canada, avec bureaux dans les camps miniers du nord de l'Ontario et du Québec, vous assurent des renseignements à jour en ce qui a trait au développement des mines.

Nous offrons un excellent service pour l'achat et la vente des actions minières.

ARTHUR E. MOYSEY & CO., Ltd.
Maison fondée en 1904.
Téléphones: Q. 698-699 14, rue Metcalfe, Ottawa

PROPOSITION MINIERE

DE GRAND INTÉRÊT POUR OTTAWA ET HULL

A TOUS LES INTERESSES:—

Une assemblée sera tenue à la salle Laflèche, Hull, à 8 hres p.m., le mercredi, 2 mai 1928, afin de compléter le fusionnement du "Syndicat Jos. Fournier", propriétaire de 10 claims dans Cléricy, et "The Cadillac Centre Gold Property", possédant 25 claims dans Cadillac au centre des mines O'Brien, Thompson-Cadillac, Pendore et Malartic, aussi 7 claims dans le Bassin de Sudbury, au lac Vermillon.

Ce fusionnement promet beaucoup.

Venez voir.

JOS. FOURNIER.
J. E. RYAN.

Ramon Gold Mining Syndicate

Propriété dans le Nord du Manitoba avoisinant la Gold Lake Mines Ltd. et la Sherritt-Gordon

$50.00

achète 1000 actions de stock

C'EST UNE OPPORTUNITE

Pour plus de renseignements, s'adresser à

ERIC E. ELLIS & COMPANY

Tél: Queen 1350 OTTAWA, Canada
Agent spécial, EUG. PICARD, Tél: Sh. 2144, HULL

Quand vous avez quelque chose à vendre, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires In memorianm, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures—COMPTANT (maximum 60 mots)
L'insertion . . . . 50 sous
Chaque mot additionnel 01 sou

2.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne. (Minimum 2 lignes).

COMPTANT
1 insertion, la ligne ...... 11 sous
3 insertions, la ligne ..... 10 sous
6 insertions, la ligne . . . 9 sous

CHARGER
1 insertion, minimum ..... 22 sous
3 insertions, la ligne ..... 20 sous
6 insertions, la ligne ..... 18 sous

Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

3.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous.

4.—Titres supplémentaires— Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion 20 sous.

REGLEMENTS

1—Pour calculer le prix de toute annonce classée, il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abbréviations, les signes ($, c, %, X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ere) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'une case, compter 4 mots.

2—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

5—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanach de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h. a. m.

6—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès, doit être signée d'un nom responsable.

7—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

2 Remerciements

LEGAULT—Mme Félix Legault et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de la mort de Mme Vve Félix Legault, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 689B-2-101

RICHER—La famille Joseph Richer remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Joseph Richer, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 92-2-101

13 Perdu-Trouvé

BAGUE en or avec diamant, perdue. Retourner 188 rue Friel. Récompense. 1684-13-103

14 On demande

COMMIS pour tenue de livres, correspondance, travail général de bureau. Homme d'expérience, parlant les deux langues, marié préféré. S'adresser boite postale 76, Ansonville, Ont., Via Irroquois Falls. 89-14-105

MENUISIER pour manufacture de portes et châssis, ouvrage général, capable de prendre charge de toutes machineries: Planeur, "Ban Saw", etc. Homme marié préféré. S'adresser Boîte Postale 76, Ansonville, Ont. 90-14-105

15 Servantes demandées

JEUNE FILLE pour aider aux soins du ménage. S'adresser 40 rue Ivy, Clarkstown. 78-15-102

SERVANTE, en dehors de la ville. Tél. Rid. 5688F. 83-15-102

SERVANTE. S'adresser Mme Charles Michaud, 304 Somerset Est. 87-15-102

SERVANTE française. Téléphone Rideau 2940. 93-15-103

SERVANTE générale. S'adresser 413 avenue Daly. 94-15-103

SERVANTE générale. S'adresser 94 Wurtemburg, Appt. 11, Tél. R. 2416. 96-15-103

17 Hommes demandés

Nous vous payons de bons salaires, chaque semaine pour vos moments de loisirs chez vous. Travail agréable. Pas de vente. Ecrivez immédiatement pour détails. The Auto Knitter Co., Toronto, Département No. 23.

22 Maisons à louer

CHERCHEZ-VOUS UN APPARTEMENT? Pourquoi tant de visites inutiles quand je puis vous fournir description de tous les appartements et maisons à louer en ville. Consultations gratis. Rid. 6994. 1680-21-105

MAISON, 20 rue St-Joseph, cour seule. $20.00 par mois. 108 Guigues. 1672-22-102

Maisons demandées

J'AI UNE LISTE DE LOCATAIRES à la recherche de maisons ou appartements. Enregistrez votre local à Tél.: Rid. 6994 1682-105

23 Appartements à louer

APPARTEMENT, 218 Dalhousie; chauffé eau chaude. S'adresser Appt. 1, concierge. 1678-23-102

APPARTEMENT, 6 pièces, chambre de toilette, 131 rue Wright, Hull. 838A-28-101

APPARTEMENT chauffé, poêle électrique, glacière, eau chaude, belle localité, prix $35.00, 248½ Blvd St-Joseph, Wrightville, Sh. 6562. 676B-23-101

APPARTEMENT à l'Union St-Joseph, 325 rue Dalhousie. $50.00. 3-23-103

APPARTEMENT moderne, cinq pièces, premier plancher, $50.00 par mois. S'adresser 179 Avenue Laurier-Est. 1670-23-101

24 Chambres à louer

CHAMBRE dans maison privée, usage du téléphone. S'adresser 43 Leduc, Hull. 860A-24-102

CHAMBRES. S'adresser Albert Laroche, 61 Frontenac, Hull, Sh. 6763J. 844A-24-108

DEUX CHAMBRES, dans haut de maison, meublées et chauffées, pour couple sans enfants; loyer $10.00. Sher. 1359J. 757A-24-101

CHAMBRE. S'adresser 102 rue Waller. Tél. Rid. 504M. 21-24-102

21 A louer

APPARTEMENT ou chambre. S'adresser à 112 Du Pont, Hull, Sh. 4178W. 687B-21-102

BON PETIT COTE DE MAISON $14 par mois. Deux autres côtés, à Deschênes, $5 par mois. Tél. R. 3641W. 95-21-101

PETIT LOGIS, 5 appartements. S'adresser 30 Courcelette, Hull. 889A-21-101

25 A vendre

ARTICLES DE SALON DE BEAUTE. S'adresser Mme Zéphir Miron, 207, rue Du Pont, Hull. 682B-25-101

CARROSSE de bébé, ivoire. S'adresser 209 Bolton. 77-25-101

BON POELE, six ronds. S'adresser 19 Caron, Wrightville. 685B-25-101

PETITS POULETS d'un jour. 9 variétés différenes, garantis pure race. Nous garantissons que 100% des poussins commandés vous arriverons vivants. Demandez notre catalogue envoyé gratuitement sur demande. Laurencelle & Routhier, 1421 rue Bleury, Mntréal.

26 Maisons à vendre

MAISON avec terrain, bon marché. S'adresser 337 Montcalm, Hull. 667-26-104

MAISON, 7 pièces, $2200. S'adresser 8 rue Pacific, Ottawa-Ouest. 1653-26-102

27 Fermes à vendre

FERME à Lemieux, 100 acres, avec ou sans roulant. Cause de vieillesse. Pour informations s'adresser 40 Carillon, Hull, Sh. 2357. 808A-27-103

FERME de 100 acres, dans canton Plantagenet-sud, 1 mille du village Lemieux. Près de la moitié défrichée, avec assez bonne maison. Cette ferme fut vendue une fois pour $3300, mais comme le propriétaire a besoin d'argent, il accepterait $1000 comptant aujourd'hui. Présentez-vous ou écrivez à la Fitzgerald Audit Company, Queen 686, Chambre 55, Edifice du Citizen. 75-27-104

81 Spécialistes

Dr R. CHEVRIER, 168 Daly, R. 796, de l'Hôpital Général. Consultations à 4 h. Chirurgie abdominale. Gynécologiste. 81

Dr MacGREGOR, 102 Bank, peau, nerfs et voies urinaires. Tél. Queen 3936. 81

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital de la rue Water. Chirurgie, femmes, Reins, Vessie. Tél. R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des Hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 11-12; 2-5; 7-8 p. m. 95 rue Rideau. Tél. R. 4789. 81

Dr J.-L. LAMY. Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladie des femmes, 211 Stewart. Tél. Rid. 1818. 81

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen, Tél. Queen 982. 30a

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3686, 2 Châteauguay, Hull, Sh. 2950. 78

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa, Edifice Banque Nationale. Tél.: Queen 240. 72

PHILLIPE DUBOIS, B. A., avocat, notaire. Edifice Plaza, 45 rue Rideau, Tél. Rid. 4020. 79

Commissaire du Département du Service Social

CANDIDATURES DEMANDEES POUR CETTE POSITION

Des candidatures seront reçues par le Secrétaire du Bureau des Commissaires, jusqu'à midi (heure avancée), du 15 mai, 1928, pour la position de Commissaire du Département du Service Social, de la ville d'Ottawa. Les postulants devront mentionner leur âge, leur résidence, leurs qualifications, leur expérience et leur éducation, et donner des références. Aucun candidat ne sera considéré qui n'aura pas une instruction universitaire ou vocationnelle et l'entrainement dans l'oeuvre du Service Social, ou une expérience pratique équivalente. Le salaire minimum pour cette position est de $3,000 par année et le salaire maximum sera de $3,500.00 par année.

Les enveloppes contenant les candidatures devront porter la suscription "Candidature pour la position de Commissaire du Département du Service Social".

NORMAN H. H. LETT,
Greffier de la Ville.
1er mai, 1928.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées et adressées au Sec.-Trés., de la Commission Scolaire de Calumet, seront reçues jusqu'au midi le cinq mai, 1928, et portant la suscription: "Soumission pour construction d'une école."

Les plans et devis sont visibles au bureau du Sec.-Trés., Calumet, Argenteuil, P. Q.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J.-A. LEGAULT,
Sec.-Trés.,
Calumet, Arg., P. Q.

Voulez-vous...

LOUER---votre maison, votre bureau

VENDRE---votre ménage, votre commerce

ÉCHANGER---votre propriété, votre auto

OBTENIR---un emploi, un employé

AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires

TROUVER---un article perdu

Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix.

Tel: R. 514

Les séances du mercredi soir vont commencer

Le premier ministre fera étudier cet après-midi une motion demandant à la Chambre de siéger le soir du mercredi à partir du deux mai, pour donner plus de chance aux bills privés d'être étudiés. L'hon. M. King avait expliqué que les députés se plaignaient chaque année de ce que le gouvernement ne laissait pas assez de temps à la discussion de ces bills, de sorte que les soirées du mercredi leur seront, d'ici la fin de la session, consacrées entièrement.

L'hon. Richard B. Bennett, chef de l'opposition, a laissé entendre qu'il s'opposerait à la motion du premier ministre, pour le présent du moins.

NOUVELLES DE CORNWALL, ONT.

CORNWALL, Ont., 30.—(Par courrier)—La bourse du fromage de Cornwall a tenu sa première séance de la saison, samedi après-midi.

On a procédé aux élections des officiers pour l'année. M. F. E. Brownridge a été nommé président et M. S.-J. McDonald, vice-président. M. Wm McLeod a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

Pour la première journée de vente 183 boîtes de fromage ont changé de mains au prix de 19 sous la livre.

* * *

Un de nos lecteurs nous passe de la littérature d'annonce qu'il a reçu d'un éditeur de Montréal. Le nom de cet éditeur a l'air bien français, et celui à qui cette réclame fut adressée est un bon Canadien-français comme son nom l'indique. Cependant toute cette réclame est en anglais.

Nous y relevons la phrase suivante: "No well-informed reader of French on the North American continent can afford to overlook the literary production of French Canada."

Quand on est éditeur de livres français écrits par des Canadiens, peut-on dédaigner (afford to overlook) la langue de trois cents mille des nôtres en Ontario? Et ceux-ci tiennent plus que jamais à leur langue et à la faire respecter comme l'a démontré le dernier congrès de l'Association d'Education.

Aucun éditeur français bien informé ne peut ignorer ce fait.

* * *

M. et Mme Laurent Rose et leur fils Raymond, ainsi que M. et Mme Polycarpe Lauzon de Rose Corner, ont passé une journée en visite la semaine dernière chez M. Onésime Rose du chemin de Montréal.

* * *

Ces jours derniers M. l'abbé Raoul Rouleau a célébré en l'église de la Nativité le mariage de Mlle Jeanne Marion, fille de M. et Mme Arthur Marion de la rue McConnell, avec M. Léonidas Desrosiers, fils de M. et Mme Joseph Desrosiers de la rue Duncan.

M. Marion et M. Desrosiers ont servi de témoins à leurs enfants.

La mariée qui était enfant de Marie portait un voile bleu poudre. La robe, en georgette était de la même nuance. Son bouquet était composée de roses orphélie.

Durant la cérémonie religieuse M. Séguin a rendu un solo de violon accompagné par Mme Auguste Hamel.

* * *

Une soirée eut lieu chez M. et Mme Alfred Brunet dernièrement. Etaient présents, M. et Mme Télesphore Bisson, M. et Mme Orphir Marier, Mlle Corinne Légaré, Mlle T. Légaré, MM. J. Dignard et M. Allerd, tous deux de Montréal, MM. M. Robert, Hervé Bray, Eugène Desormeaux, A. Drouin, etc.

* * *

Mlle Aurore Dubé est retournée dans sa famille à Casselman après avoir passé quelques mois à Cornwall.

M. et Mme Napoléon Proulx ont fait baptiser un fils en l'église de la Nativité. L'enfant reçut les noms de Joseph, Pitre. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Pitre Despatie.

* * *

Mlle Rose St-Louis est retournée chez son père à Casselman après avoir travaillé pendant quelque temps à Cornwall.

ON FÊTE DIGNEMENT M. L'ABBÉ PIERRE MORIN CURÉ DE VAL-GAGNÉ

VAL-GAGNE, 1er. — Durant la vacance de leur curé dans sa famille, à St-Oours, les paroissiens de Val-Gagné, sous la direction de MM. Alfred Gauthier et Alyre Boutin, préparèrent à leur dévoué curé, M. l'abbé Pierre Morin, une surprise et une joie. Le lendemain de son arrivée, dimanche le 22 avril, après la grand'messe, les paroissiens de Val-Gagné lui offrirent un magnifique bouquet de fleurs et une bourse de $365.

Le bouquet fut offert par Mlle Gisèle Dumont et la bourse par M. Aurèle Boucher. M. Wilfrid Dorval, l'un des plus vieux paroissiens de Val-Gagné, lut, au nom de tous les paroissiens, l'adresse suivante:

A notre digne et dévoué pasteur,
Monsieur le curé,

En ce moment, nous tous, les paroisisens de Val-Gagné, avons dans le coeur un sentiment que nous aimons à vous faire connaitre. C'est un sentiment de bonheur de respectueuse et profonde admiration pour tout le dévouement que vous avez déployé au milieu de nous.

Depuis cinq ans, vous êtes au milieu de nous, travaillant et vous dévouant pour le bien spirituel et temporel de notre paroisse.

Ces cinq ans d'union intime avec ce Jésus que tous les jours vous faites renaitre sur l'autel, auréolent votre front d'un si divin éclat, qu'il nous semble que c'est à Lui-même que vont s'adresser aujourd'hui nos hommages et remerciements. Ah! si elles se trouvaient toutes réunies ici, aujourd'hui, les âmes qui, pendant cinq ans, ont recueillie les précieux bienfaits de votre laborieux ministère, quelle magnifique concert de louanges elles feraient entendre en rapplant les éminentes vertus, par lesquelles, Jésus, vivant en vous, a vraiment rayonné sur chacune d'elles. Comme Lui vous passez en faisant le bien; attirant l'enfance par votre tendresse toute paternelle, les pauvres, les souffrants, par votre bienfaisante et douce charité, les ignorants par vos lumineux enseignements; les pécheurs par cette miséricordieuse bonté qui "ne rompt pas le roseau à demi brisé et n'éteint pas la mèche qui fume encore": toutes vos brebis enfin, par ce dévouement si vrai d'un bon pasteur, disposé à donner sa vie pour les sauver. Aussi qui pourrait compter les âmes qui sont redevables du bonheur dont elles jouissent dans le ciel et celles qui sur la terre, suivant, grâce à vous, le chemin qui y conduit.

Nous sommes tous, M. le curé, les brebis de votre ches bercail, et si, apparemment, la route à parcourir pour nous sera longue encore, Dieu, nous l'espérons, nous accordera le bonheur de vivre longtemps sous votre houlette bénie; et nous voulons vous donner l'assurance qu'aucun de nous, ne déviant de la voie si droite et si sûre que vous avez frayée par vos sages leçons et vos salutaires exemples, nous ferons tous partie de la glorieuse phalange d'élus qui formeront là-haut votre immortel et brillant cortège.

Vous voulez bien veiller sur nous, donner vos soins, vos jours, vos veillées à nos âmes pour les rendre pareilles aux brebis que Jésus aimait. Ce dévouement qui, auprès de nous, s'exerce constamment, comment le reconnaitre et le payer, dévoué curé?

Veuillez aujourd'hui accepter ce petit cadeau de $365, de la part de vos paroissiens, cadeau peu proportionné au dévouement que vous nous avez montré, mais donné par des coeurs remplis d'affection et de reconnaissance.

Les paroisisens de Val-Gagné.

A votre foyer

A votre foyer tout sera parfait si vous savez économiser. Les petites annonces dans le "Droit" coûtent peu et rapportent du 100%, si vous savez vous en servir.

GLACE

Si vous demeurez à la Côte de Sable, dans la Basse-Ville ou à Rockcliffe, nous vous offrons le privilège d'un SERVICE DE GLACE examinée par les inspecteurs, et particulièrement satisfaisant, DES LE 1er MAI.

Téléphonez pour plus amples renseignements.

VICTOR HUOT

15, rue Durocher - Eastview

Tél: Rid. 978-W.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR GAUTHIER CONDAMNE LES SPECTACLES DU DIMANCHE

Le théâtre et le cinéma, trop souvent écoles du vice, conduisent à la violation du dimanche. — M. Taschereau et l'appel aux tribunaux. — La société, comme l'individu, doit observer le repos dominical.

MONTREAL, 1.—"Il faut non seulement que l'individu ait son dimanche mais que la société comme telle l'ait aussi... J'espère que la décision que les tribunaux rendront permettra au premier ministre de la province de tenir parole... Je sais M. Taschereau honnête et loyal..." a dit Mgr le Coadjuteur au cours d'une allocution qu'il a prononcée, à Montréal, à la messe d'action de grâces célébrée à Sainte-Hélène pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de fondation de cette paroisse.

Mgr le Coadjuteur a d'abord vivement félicité les paroissiens de Sainte-Hélène. Cette paroisse est, dans la ville, l'une de celles où se maintient le mieux l'esprit de charité et de zèle qui doit animer chaque paroisse, a-t-il dit.

Mgr le Cadjuteur a ensuite fait un vif et bel éloge de la Compagnie de Marie. Il a fait observer que cette communauté s'est beaucoup développée au pays depuis qu'elle s'y est établie, il y a de cela 45 ans.

Parlant de l'importance de l'organisation paroissiale, Mgr le Coadjuteur a fait observer que, malheureusement, dans une ville comme Montréal, grossie sans cesse par l'immigration, et non seulement l'immigration étrangère mais ausi celle de la campagne, l'histoire de la plupart des paroisses tourne tous les vingt-cinq ans. C'est un perpétuel changement. Qu'on y pense: il y avait au 1er mai de l'année dernière soixante mille déménagements à Montréal!

D'ailleurs, a poursuivi Mgr Gauthier, maints dangers menacent, de nos jours, la paroisse. Il semble qu'il devienne de plus en plus difficile d'observer les prescriptions de la morale. Le théâtre et le cinéma sont parmi les pires dangers parce que, trop souvent écoles du vice, de plus ils conduisent à la violation du dimanche.

LA CURIOSITE MALSAINE

Il faut faire cesser l'exploitation des curiosités malsaines par le théâtre et le cinéma, s'est écrié Mgr le Coadjuteur, après avoir cité un exemple typique de la pernicieuse influence que peuvent exercer, par l'image, les mauvaises représentations.

C'est alors que Mgr le Coadjuteur a exprimé l'espoir que les tribunaux devant lesquels le procureur général poursuivra deux cinémas pour violations de loi de l'observance du dimanche rendront une décision qui permettra à M. Taschereau de tenir parole. Il faut être logique, a-t-il fait observer.

Après avoir déclaré que non seulement l'individu doit observer le dimanche mais que la société comme telle le doit aussi, Mgr le Coadjuteur a dit que sauvegarder l'intégrité du dimanche c'est protéger l'âme même de notre peuple. Il faudrait encore tout au plus une quinzaine d'années pour que la violation du dimanche cause des maux incurables chez nous.

COLLISION ENTRE UN TRAMWAY ET UNE VOITURE HIER

M. G. COUSINEAU, GARDE-MOTEUR, EST BLESSE ET DEUX CHEVAUX SONT TUES INSTANTANEMENT DANS UN ACCIDENT SUR LE PONT DES CAUDIERES VERS 9 HEURES HIER SOIR.

Deux chevaux ont été tués instantanément et un garde-moteur du nom de Guillaume Cousineau, rue Dalhousie, a été blessé dans une colision survenue à 8 heures et 50 hier soir sur le pont des Chaudières. Au cours de la même collision une voiture a été démolie, un tramway considérablement endommagé, et M. Harold Duncan, de Ramsayville, qui conduisait la voiture a failli être projeté dans les eaux turbulentes de la rivière Ottawa, au pied des chûtes Chaudière.

Par suite, la circulation entre Ottawa et Hull a été interrompue pendant une heure environ et plusieurs voyageurs ont été retardés considérablement, à une heure très affairée entre la capitale et la ville transpontine. Une foule de gens s'est réunie sur les lieux et on a dû demander l'intervention de la police d'Ottawa et de la police de Hull.

L'ACCIDENT

L'accident a consisté réellement en deux collisions distinctes. M. H. Duncan, de Ramsayville conduisait deux chevaux attelés à une voiture, dans la direction de Hull. Arrivé près des bureaux de J. R. Booth, Ltée, un tram du circuit Hull-St-Patrice, conduit par M. Emile Sarault dans la même direction frappa légèrement l'arrière de la voiture. Sous le choc, les chevaux prirent le mors aux dents et dans leur élan les roues de devant de la voiture se séparèrent du corps. M. Duncan fut projeté sur le pavé, mais ne se blessa pas. Les chevaux continuèrent leur course effrénée et, arrivés sur le milieu du pont des Chaudières, ils se heurtèrent avec violence contre un tramway conduit par M. Guillaume Cousineau, dans la direction opposée. Les chevaux moururent presque sur le champ. L'avant du tramway a été fracassé; M. Cousineau qui était resté à son poste a été jeté en arrière et couvert d'une pluie d'éclats de verre et de bois. Il souffre de plusieurs coupures, qui ne sont cependant pas très graves.

Le tramway a été endommagé à un tel point que les inspecteurs de l'O. E. R. ont dû faire venir des employés pour trainer le tram dans les hangars de la compagnie, pour réaparages.

Une question du député de Hastings-Sud

M. Tummon, conservateur (Hastings-Sud), a appris hier, en Chambre des Communes, du ministre des travaux publics que M. Charles Pinard est à l'emploi du ministère des travaux publics, qu'il a été absent huit jours durant la dernière année fiscale, qu'il eut deux jours et demi de congé pour maladie, une demi-journée le 20 mars dernier et les deux jours des 21 et 22 mars, et qu'il a reçu son salaire pour les 366 jours de l'année financière.

FEUILLETON DU "DROIT"

—MARIE-ANGE—

par Marthe Lachèse

No 27.

— Oh? ne me dites pas cela, s'écria la jeune fille. Ne me faites pas rêver d'un tel malheur! Le présent ne suffit-il pas à l'épreuve?

— Ce n'est pas à nous mesurer les douleurs, dit Liduvine, et nous savons que les calices qui débordent sont toujours ceux que Dieu garde pour ses amies. Il est vrai, pauvre enfant, que je n'ai pas cherché a adoucir le tien. Je ne t'ai rien caché, je ne t'ai même rien déguisé. Je t'ai disposée de mon mieux aux révélations si graves que je devais te faire et, quand je t'ai crue capable de les recevoir, je n'en ai rien réservé. J'ai voulu que tu connusses les personnes et les choses comme elles sont, comme je les connais moi-même, sans réticence, sans la moindre attenuation.

Autrement, comment aurai-je pu former ton jugement et de préparer à te conduire un jour, d'une manière prudente et sûre, dans ce milieu où les épines se cencontrent sous chaque pas?

— Dieu vous a donné sa sagesse, dit Marie-Ange. Il en a fait votre récompense...

— Pour sûr, je n'ai été que son pauvre instrument. Ah! combien, moi aussi, comme toi, mon enfant, je lui demande de hâter ce jour que j'attends depuis bientôt quinze ans! Mais je ne vois rien, absolument rien qui l'annonce.

— Au contraire, ils m'oublient de plus en plus.

— Je ne le crois pas.

— Pourtant, à toutes les fois que nous sommes retournées à Lancoat, nourrice m'a répété que rien ne venait de Paris, jamais, jamais...

— Q'en savait-elle?

La jeune fille se redressa brusquement:

— Se serait-elle trompée? s'écria-t-elle. Sauriez-vous quelque chose, vous, Liduvine?

— Oh! peu, bien peu, répondit Mlle Van der Maes, et ce peu date déjà de loin. Il y a environ sept ans, au moment où nous nous trouvions à Paris, le curé de Pontoff reçut une lettre de la tante de Montac.

— Cette Sara?

— Oui.

— Elle encore! toujours elle! qui a été, parait-il, la grande cause de mon malheur.

— Sans ce malheur, je ne t'aurais pas connue, reprit doucement Liduvine.

— Alors, dit Marie-Ange d'une voix profonde, je ne l'appellerai plus de ce nom.

Et elle appuya, comme une enfant, sa tête sur l'épaule de Mlle Van der Maes.

— Dans cette lettre, reprit-elle, que disait ma tante?

— Elle s'excusait brièvement de son long silence, donnait, pour l'expliquer, des prétextes insignifiants, et, finalement, demandait ce que tu étais devenue.

— Parlait-elle de mon père?

— A peine. Elle écrivait, disait-elle, en son nom. Mais, moi qui, à cette heure même, causait très intimement, non seulement avec Betty, mais souvent aussi, très souvent aussi, très souvent avec ton père, je puis t'affirmer que c'était bien d'elle-même, d'elle seule, qu'elle recevait son inspiration.

—Pourquoi? demanda tristement Marie-Ange. Mon père ne pensait-il pas à moi?...

—Ton père, comme ta belle-mère, te croyait dans un pensionnat, bien soigneusement élevée sous le haut gouvernement de ta tante. Elle les trompait à ce sujet.

—Alors, pourquoi, tout à coup?...

—Ah! voila! Le pourquoi, je crains bien de l'avoir pénétré. A ce moment, la pauvre Betty en arrivait à cette mesure indispensable, qui avait déjà trop tardé, la séparation de biens. Mlle de Montac s'y opposait sournoisement: elle ne voulait pas voir se tarir une source qui, sans cesse, remettait la barque à flot. Mais Betty devait songer à ses enfants.

—Mes soeurs! mon frère! Oh! dire que j'ai des soeurs, que j'ai un frère, et qu'ils ne me connaissent pas, qu'ils ne savent même pas que j'existe!...

—Un jour, peut-être qu'ils t'en aimeront davantage.

Marie-Ange secoua la tête.

—Ils n'ont pas une Liduvine pour leur apprendre à chérir les absents, dit-elle, tendre à son tour.

Une émotion inexprimable passa sur le visage de Mlle Van der Maes.

—Sois tranquille, répondit-elle. Pour plaider ta cause, ils auront leur coeur qui est bon, leur conscience qui est juste, loyale...

Elle n'osa pas ajouter: "Et toi-même!" mais le regard charmé, admiratif, qu'elle fixait sur la jeune fille le disait malgré elle, sans toutefois que Marie-Ange le comprit. Liduvine continua:

La séparation de biens fut donc prononcée.

—Quelle humiliation! interrompit la jeune fille en joignant les mains. Depuis sept ans, mon père est dépossèdé, à la charge des autres, devant sa femme, devant ses enfants!

—Ses enfant ignorent et sa femme supporte.

—Ah! dit Marie-Ange, si j'étais riche!

—Eh bien! si tu étais riche?...

—Mon père m'a dépouillée, continua la jeune fille, mais enfin il ne doit compte de sa conduite qu'à moi. En dehors de mon père, personne ne me doit rien, je ne dois rien à personne. Eh bien! si j'étais riche, je neutraliserait d'une coup ces situations qui me révoltent, je rétablirais de toutes parts l'équilibre....

—Comment ferais-tu?...

—Oh! ce serait bien simple. Je les prendrais tous chez moi.

Mlle Van der Maes eut un regard de feu. Il y a des paroles qui, en une seconde, paient des années de dévouement et d'effort.

—Que Dieu t'entende! dit-elle d'une voix qui tremblait.

—Mais, continua Marie-Ange, entre cette séparation de biens et la lettre écrite par ma tante, quel rapport pouvait-il y avoir?

—Un très étroit, du moins je le suppose. En voyant Mlle de Montac agir juste à ce moment et rien qu'à ce moment, je suis restée persuadée qu'elle voulait ressaisir un moyen, maladroitement perdu, d'intimider Betty, de la gêner dans son acte....

—Ah! je serais devenue une arme entre ses mains! s'écria Marie-Ange qui eut un bond.

—O impétueuse petite fille! dit Mlle Van der Maes en souriant. Vous auriez fait un mauvais diplomate, car vous avez un talent de premier ordre pour appeler les choses par leur nom.

—Quelle indignité! Qu'est-ce que le curé a répondu?

—Il s'est trouvé embarrassé. Heureusement, je lui avais écrit peu de temps auparavant pour lui annoncer notre arrivée et lui faire quelques recommandations. Il nous savait donc à Paris. Il me consulta rapidement. Et, d'après ma réponse, il dit à Mlle de Montac qui, huit ans plus tôt, une étrangère, la baronne de Voort, passant par Pontoff, avait recueilli cette enfant abandonnée par sa famille et, promettant de l'adopter, avait disparu avec elle pour l'emmener hors de France, bien loin, bien loin, dans des pays aux noms singuliers. Ce fut tout ce qu'il écrivit.

Mlle de Montac en fut découragée. Te chercher de par le monde immense! au bout de huit ans! Non, elle n'alla pas jusque-là.

—A ce moment, a-t-elle appris à mon père ma disparition?

—Peut-être. Je n'en sais rien. Ce dont je suis sûre, c'est qu'elle l'a toujours cachée à ta belle-mère.

—Mais, enfin, j'ai vingt et un ans, continuat Marie-Ange, il n'y a plus de pensionnat pour moi. Que peut-elle dire à Mme de Montac? que je suis morte?

—Cela, non, Betty m'en aurait fait part. Elle te présente sans doute comme confiée à des amis respectables....

—Mon passé les a fait bien coupables, reprit Marie-Ange, mon présent leur reste étranger, mon avenir leur est indifférent, leur échappe même: je suis pour eux un être perdu.. Qui me dira s'ils pensent à moi quelquefois?....

—Betty ne t'oublie pas, je t'en réponds. Puisque son aveuglement dure encore.

—Encore! Quand je suis à peine un souvenir! Elle me craint toujours!

—Elle te craint et, le remords aidant, elle souffre.

—Oui, elle doit souffrir cruellement.

En prenant la main de Liduvine dans les siennes, elle ajouta:

—Vous m'avez appris à la plaindre.

Elle chassa de son front la frange folle qui, sous le vent matinal, s'échappait de ses cheveux. Liduvine répondait:

—Mais, elle, l'infortunée, que n'ai-je pu lui apprendre à se vaincre! Ou plutôt, car, moi, je ne suis rien, que n'a-t-elle écouté la voix qui criait pour toi au fond d'elle-même! Sois-en sûre, une tendresse cachée, amère, poignante, lui a toujours été, lui est encore un tourment de plus. Mais, dès que cette tendresse veut se faire jour, la jalousie l'étouffe.

—Si jamais je me trouve rapprochée d'elle et de ses enfants, je ferai tout en mon possible pour m'effacer, dit la jeune fille avec la plus complète simplicité.

Liduvine sourit délicieusement à cette douce réponse. Son regard enveloppa de nouveau Marie-Ange. Et ce regard comme ce sourire disait: "T'effacer, toi!...."

En effet, pour prononcer sincèrement une telle parole, il fallait être cette enfant, nourrie, depuis des années, uniquement de pensées hautes, divine, maintenue loin de tous les calculs de la vanité, et instruite insensiblement mais sans trève à s'oublier elle-même, pour ne chercher qu'à se dévouer aux autres. S'effacer! où? quand aurait-elle pu y réussir? Non seulement sa haute taille, flexible et svelte comme celle d'un jeune peuplier, mais sa rare beauté appelait le regard. Ses traits n'avaient pas la régularité froide d'une sculpture, mais plutôt la forme parfaite et vivifiée qu'on retrouve dans les tableaux des maitres. Sa bouche tranquille, austère, même, était peut-être un peu trop grande, ses lèvres un peu trop marquées pour ce qu'un peintre d'école classique aurait demandé à son modèle. Mais la physionomie de la jeune fille ne faisait qu'y gagner, comme largeur et force dans l'expression. L'ovale de son visage était d'une pureté incroyable, "un peu longuet", comme les anciens chroniqueurs disaient de celui de Jeanne d'Arc. Des reflets ardents se jouaient dans sa chevelure et réhaussaient encore la blancheur mate de son teint. Ils paraissaient à demi étranges dans ces cheveux bruns et faisaient pressentir qu'un feu intense les y avait jadis allumés. Comment se colorent les algues des rochers? et les bruyères des landes? Le poète le sait, et il aurait pu dire de cette échappée des grèves, tout aussi bien que de son pâtour:

"Et ses cheveux, ses longs cheveux
se sont dorés
"Au soleil qui dore les herbes."

C'était peut-être ce même soleil puissant qui avait doté les yeux de Marie-Ange d'un éclat plus brillant que celui des flambeaux. Et, pourtant, leur beauté idéale, suprême, ne se trouvait pas dans leur rayonnement, mais bien dans leur regard, cet interprète fidèle, ce messager constant d'une âme. Rien ne saurait dire ce que ce regard décelait de tendresse en même temps que d'intelligence, d'énergie et de droiture. Sa profondeur était insondable, l'impression qu'il causait, irrésistible. C'est qu'il rappelait celui de la morte. Iannet le répétait souvent. Depuis qu'il se formait dans les yeux de la jeune fille à mesure que son coeur se développait, Liduvine comprenait ce qu'un jour Betty lui avait dit de la première femme:

"Oh! si, ne fût-ce qu'un seul instant, tu avais vu son regard se fixer sur toi!"

Chose singulière et contre laquelle Mlle Van der Maes, vaincue par trop d'expériences, ne songeait plus à réclamer, par là même qu'il rappelait celui de la morte, le regard de Marie-Ange donnait à cette enfant d'une autre race une certaine analogie avec sa bienfaitrice.

"Tu regardes comme cette femme. Détourne tes yeux!" s'était aussi écrié Betty, en couvrant son visage de ses mains.

Que Marie-Ange avait-elle donc reçu de la famille de Montac? Peut-être la conception prompte, hardie, naturelle à quelques-uns de ses membres. Peut-être aussi un esprit original, enjoué, agréable au dernier point. Toutefois il était évident qu'au physique comme au moral elle tenait de sa mère les côtés saillants de sa nature.

Cette belle nature — qui portait si bien la trace des vieux héros dont elle était le legs — Liduvine avait voulu qu'elle se parât même de ce que le monde aime et réclame. La mise de Marie-Ange était toujours très simple, mais parfaitement soignée, jolie, d'un goût très pur et très distingué. Ses manières avaient acquis tout ce que l'habitude des hautes relations peut donner. Il lui faudrait peut-être un jour gagner certains esprits, anéantir certains préjugés. Même dans ces combats secondaires, Liduvine tenait à ce qu'elle fût prête à vaincre. A plus forte raison dans ceux de l'intelligence, de l'instruction, des talents. Sachant combien, dans ce cas, les voyages sont efficaces, elle lui avait déjà fait parcourir une partie de l'Europe. Elle s'instruisait alors soigneusement elle-même de tout ce qui regardait les contrées visitées, pour le transmettre à la jeune fille, le long de la route, sans travail, en causant, pendant que Marie-Ange ouvrait de toutes ses forces ses yeux devant encore du nouveau, encore du différent qu'elle comparait à ce qu'elle avait vu ailleurs, à la grande joie de son jeune esprit attentif et aventureux.

(à suivre)

AUTO VOLÉ

L'automobile de M. C. Lindsay, 7 rue Gordon, a été volé hier soir à l'angle des rues Wellington et Kent. Il porte un permis d'Ontario No 176-007. La police a commencé des recherches pour retrouver la machine.

Faits · Ottawa

Plus de 350 chevaux prendront part à la parade chevaline du 24 mai prochain qui partira à 9 hres 45 de la place du Marché By pour se rendre au terrain de l'Exposition où jugement sera rendu.

* * *

Un court-circuit a mis le feu à la couverture d'un tramway un peu après deux heures ce matin sur la rue Queen, entre les rues O'Connor et Metcalfe mais n'a causé que des dommages très légers. Le feu a été éteint au moyen d'un extincteur chimique.

* * *

L'automobile de M. Walter Gilhooly, 229 avenue Powell, volé samedi soir dernier sur la rue Sparks, a été retrouvé hier soir par le détective Robert Fox, sur la rue Catherine, près de la rue Bay. Il n'y avait plus de gazoline dans le réservoir, et les coupables ont abandonné la machine sur le bord du chemin.

* * *

L'audition des procédures d'arbitrage pour l'expropriation du bloc Russell s'est continué toute la matinée devant le juge Mulligan au Palais de Justice, rue Nicolas, et a été remise à 2 heures 30 cet après-midi.

* * *

La cause de Mme Mary Lyne, 487, rue Lisgar, âgée de 32 ans, accusée d'avoir volé la somme de $55.00 de Mme Mary Cross, a été remise à demain matin par le magistrat William Joynt en correctionnelle ce matin.

L'accusée s'est avouée coupable. Mme Lyne travaillait depuis quelques jours dans la demeure de Mme Cross. Cette dernière s'aperçut bientôt de la disparition de certaines sommes d'argent, et avertit la police. Les autorités du département de la sûreté ont retrouvé une cinquantaine de piastres de l'argent volé.

FEU M. J. BLONDIN

M. Joseph Blondin, classificateur de bois, employé de la Cie J. R. Booth, Ltée, depuis quelque 38 ans, est décédé à la demeure de son fils, Emile, 378 rue Bell, lundi matin. Il a succombé à une longue maladie à l'âge de 66 ans.

Né à Buckingham, le défunt était le fils de feu M. et Mme Joseph Blondin. Son épouse l'a précédée dans la tombe il y a quatorze ans. M. Blondin laisse pour pleurer sa perte, outre un grand nombre d'amis, quatre filles, Mme V. Trudel, Mme W. Holtz, Mlle Dalla Blondin, toutes trois d'Ottawa; et Mme A. Tissot, de Rupert, P. Q.; quatre fils, Nelson, Emile et Oscar, d'Ottawa et Thomas, de Hull; deux soeurs, Mme Alex. Mulligan et Mme J. Guilbault, d'Ottawa; un frère, Thomas, d'Ottawa; deux beaux-frères, Denoue et Emile Blondin.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à l'église St-Jean-Baptiste à 7 h. 30. Le départ de la maison mortuaire 378 Bell s'effectuera à 7 h. 15. L'inhumation se fera au cimetière St-Paul d'Aylmer.

A la famille en deuil, le "Droit" présente sa sincère et respectueuse sympathie.

CHARLES MARCHAND À ST-JOSEPH D'ORLÉANS

Demain soir, à la salle paroissiale de St-Joseph d'Orléans, Ont., aura lieu une grande soirée récréative, au profit de la paroisse. Au programme: Charles Marchand, fameux interprète de la chanson canadienne, dans un répertoire nouveau et excessivement intéressant. De plus, M. Charles Marchand jouera, avec Mademoiselle Madeleine Reinhardt, une délicieuse opérette, intitulée "Au Bois Joli" de Théodore Botrel.

Les prix d'admission sont de 35 et 50 sous. Sièges réservés, $1.00.

LE Dr J.-A. GAUTHIER

prie sa clientèle de prendre note qu'il occupera ses nouveaux bureaux 325 rue Dalhousie, premier étage, édifice de l'Union St-Joseph à partir du 1er mai.

FROMAGE CHÂTEAU

Fait à Ottawa.

Connu dans le monde entier.

Commandez votre Charbon de la

Cie de Charbon CARTIER

107, rue Georges Rid. 7187

Service prompt et courtois.

MAUX DE TETE
ETOURDISSEMENTS
FATIGUE DES YEUX

Tout cela vient d'un défaut mécanique de l'oeil. Les verres appropriés seuls peuvent remédier au mal.

A.-M. BELANGER, Opt. D.
Optométriste.
Spécialiste pour la vue.
561, rue Sussex. — Tél: Rid. 4606
(Une porte de la rue Rideau.)

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME ATTEINT 211,063 DOLLARS, 22 SOUS

La quinzième assemblée annuelle de cette caisse a eu lieu hier soir au Monument National. — Les divers rapports soumis sont satisfaisants. — Situation au 31 mars 1928.

MOUVEMENT DEPUIS LA FONDATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars cette année, les opérations financières de la Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa, se sont élevées à $211,063.22. L'actif accuse une augmentation de $14,077.65 sur l'année précédente. Les chiffres précités font partie du rapport annuel présenté hier soir à la quinzième assemblée annuelle de la Caisse au Monument National. M. L. J. N. Casault, président, occupait le fauteuil. Etaient présents: M. l'abbé J. Hébert, M. Adélard Chartrand, membre de la Commission de Crédit; L. J. Billy, gérant; l'échevin Aristide Bélanger, membre de la Commission de Crédit; Chéri Laplante, membre de la Commission de Surveillance, et autres.

LES RAPPORTS

M. L. J. Billy, gérant de la Caisse, a déposé le rapport des opérations de l'année finissant le 31 mars 1928 et dont on trouvera les détails ci-après. M. Laplante a présenté le rapport de Surveillance et l'échevin Bélanger celui du Comité de Crédit.

M. CHARTRAND

M. Adélard Chartrand, de la Commission de Crédit, a été le seul orateur. Dans une brève allocution, M. Chartrand a invité les membres à faire de la propagande et du recrutement. Il désirerait voir un plus grand nombre de personnes profiter des multiples avantages qu'offre les Caisses Populaires dans les paroisses.

RAPPORT DU GERANT

Suit le rapport du gérant L. J. Billy:

RAPPORT DU GERANT

Quinzième rapport annuel de la **Caisse Populaire Notre-Dame d'Ottawa, pour l'exercice finissant le 31 mars, 1928.**

Mesdames, Messieurs,

Votre Bureau de Direction éprouve une bien légitime satisfaction en soumettant à votre approbation son rapport financier annuel. Un progrès sensible a marqué les opérations des derniers douze mois. L'actif au 31 mars est de $184,457.51 soit une augmentation de $14,077.65. Les prêts au nombre de 169 forment une somme de $80,930.95 furent approuvés par la Commission de Crédit. Les opérations financières pour l'année sont de $211,063.22.

Le tableau suivant démontre les placements de fonds à la fin de l'année sociale. Prêts garantis par **1ères** hypothèques $119,755.15. Débentures, Commission Scolaire et Communautés Religieuses, $44,512.00 et sur Billets $8,543.34. Grand total $172,810.-99.

Les bénéfices de l'année sont répartis comme suit:

Dépenses	$ 1,363.84
Intérêt sur épargne à 4%	4,529.63
Fonds de Réserve	3,215.78
Fonds de Prévoyance	557.89
Boni sur capital à 6% par année	1,699.28
Surplus	105.97
Total des bénéfices	$11,472.39

Les Fonds de Réserve et de Prévoyance représentent une garantie de 72½% des parts payées. Ces chiffres sont très impressionnants, mais un tel résultat est dû à la confiance et à l'encouragement des membres dans leur Caisse Populaire.

Nous espérons que le Gouvernement Provincial proclamera avant bien longtemps l'acte dit: "Cooperative and Loan Societies Act", passé en 1922. Cette loi est pratiquement une copie des règlements de nos caisses populaires. Avec l'incorporation, nous entrevoyons que notre Caisse, déjà si prospère, prendra un nouvel essor.

Il nous fait plaisir de souligner la part active et intelligente que le Cercle Duhamel a pris dans la campagne sur l'épargne. Cette campagne a eu un retentissement considérable dans la presse française du pays. Le Cercle Duhamel a fait preuve d'un patriotisme pratique dont les effets se font déjà sentir auprès de notre population.

Les Directeurs sont redevables au "Droit", au Bulletin Paroissial et à tous nos membres pour leur franche cordialité dans nos relations au cours de l'année écoulée.

Le Bureau de Direction,
Louis-J. Billy,
Gérant.

SITUATION AU 31 MARS 1928

ACTIF		
Portefeuille (ou prêts)		$172,810.99
Caisse		11,646.52
TOTAL		$184,457.51
PASSIF		
Capital social	$ 29,179.90	
Epargne	126,382.04	$155,561.94
Int. sur Epargne	$ 5,102.90	
Boni	2,126.40	$ 7,229.30
TOTAL du Passif		$162,791.24
Fonds de Réserve	$ 18,198.40	
Fonds de Prévoy.	3,322.34	
Surplus	145.53	
Total de l'avoir propre de la Société		21,666.27
TOTAL		$184,457.51

MOUVEMENT GENERAL DEPUIS LA FONDATION AU 31 MARS 1928

EN RENTREES		
Capital Social		$ 50,738.18
Epargne		1,012,513.55
Remise en portefeuille		416,389.95
Taxe d'entré	$ 1,865.60	
Bénéfices	70,551.15	
		72,416.75

La taxe d'entrée et les bénéfices étant représentés par:

Int. sur Epargne	$ 27,998.91	
Boni	13,399.78	
Dépenses	9,351.79	
Fonds de Rés.	18,198.40	
Fonds de Prév.	3,322.34	
Surplus	145.53	
	$ 72,416.15	
GRAND TOTAL		$1,552,058.43
Retraits sur Capital social		$ 21,558.28
Retraits sur Epargne		886,131.51
Portefeuille (ou prêts)		589,200.94
Intérêt sur Epargne		22,896.01
Boni		11,273.38
Dépenses		9,351.79
Caisse au 31 mars 1928		11,646.52
GRAND TOTAL		$1,552,058.43

Certifiés conforme aux livres de la comptabilité.

Ce 31ème jour de mars, 1928.
LOUIS-J. BILLY,
Gérant.

Nombre des sociétaires: 939.
Nombre des déposants: 684.
Nombre des emprunteurs: 150.
Les Conseillers de Surveillance.
CHERI LAPLANTE,
WALDO GUERTIN,
E.-J. POTVIN.

Ceux qui déménagent

Nos lecteurs qui doivent changer de domicile nous rendront service et s'éviteront des ennuis dans la livraison de leur journal, s'ils veulent bien nous en avetrir immédiatement. Qu'ils donnent leur nouvelle adresse et la date de leur déménagement au petit porteur qui passe chez eux ou qu'ils téléphonent au bureau du "Droit" à Ottawa, Rideau 514.

REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE LAFRENIÈRE

M. C. R. Lafrenière désire remercier sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des sympathies à l'occasion de la mort de son épouse, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, messages de sympathies, télégrammes, visites, ou assistance aux funérailles. De nombreuses offrandes mortuaires ont été déposées sur la tombe de la défunte.

OFFRANDES DE FLEURS: — M. et Mme I. Lafrenière, de Montréal, M. et Mme R. Lafrenière, de Montréal, Famille de Mme Geo. Léon Fink, Ottawa; Imperial Optical Co; M. Laurent Délorme; Famille de Madame Wright; M. Lorenzo Délorme; Mme Bisson et Mlle B. McMahon; M. O. Proulx, fleuriste; Famille de M. et Mme Larouche; M. R. M. Stanton; Famille de M. J. Wendt; M. Jules Lafrenière.

OFFRANDES SPIRITUELLES ET MESSES: — Mlle Rita Beauchamp, Mlle M. Ogan, Madame F. Dubois, Mlle A. Cardinal, Famille Arbour, Les Srs du Bon Pasteur, M. et Mme Léo Beauchamp, M. et Mme Geo. Boulais, L. P. Lee, Le Conseil des Dames de Ste-Anne, Roger Bélanger, Mary Simmonds, La Congrégation des Dames de Ste-Anne, St.-Charles; Madame F. Dubois, M. et Madame I. Brasseur; Les Elèves des 1er et 2e Cours et leurs institutrices, Misses Lizzie et Sarah Dunn, Congrégation des Servantes de J.-Marie; Madame Ferris, Madame A. Tremblay, Mlle Marie Vézina, M. et Madame Léon Fink, M. Jules Dionne, M. et Mme James Davy, M. et Mme A. M. Bélanger, Madame I. Desjardins, Madame H. Guibord.

MESSAGES DE SYMPATHIES: — M. et Mme Jos. Brazeau, Montréal; M. et Mme P. Tassé, Bourget, Ont.; Soeur Colombe de La Croix, des Soeurs Grises de la Croix, Ottawa; Mlle Juliette Boyer, Ottawa; Mlle G. Chevrier, Ottawa; M. et Mme Alex. Daudelin, Ottawa; M. Thomas Charlebois, avocat, et M. Percy Hermant, de Toronto.

TELEGRAMMES: — M. Antonin Lafrenière, Montréal; M. et Mme J. H. Vallée, St-Jean, P.Q.; M. et Madame Alphonse Ducharme, de Montréal; M. et Madame Fortunat Gaudreau, de Montréal; M. et Madame Edmond Boisvert, de Montréal; M. H. Guitard, de Montréal; M. J. A. Fink, de St-Jérôme, P.Q.; M. et Madame A. Chevrier, d'Alfred, Ont. Dr. Emile Dion, de Windsor, Ont.

88 CONFIRMATIONS À ST-FRANÇOIS D'ASSISE

Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, a administré le Sacrement de Confirmation à quatre-vingt-huit enfants, dont 25 garçonnets environ, en l'église Saint-François d'Assise à dix heures ce matin. Sa Grandeur était assistée de M. l'abbé René Martin, son secrétaire.

M. et Mme Ludger Jodoin ont servi de parrain et de marraine aux confirmands. Sa Grandeur a prononcé une brève allocution pour expliquer aux enfants le sens du sacrement de confirmation.

Au choeur, on remarquait les Révérends Pères Capucins suivants: Etienne, gardien du monastère; Robert, curé; Grégoire et Simon.

PREMIÈRE COMMUNION À L'ÉGLISE S.-COEUR

Cinquante-quatre enfants ont fait leur première communion à 8 heures ce matin en l'église du Sacré-Coeur. Il y avait trente-deux garçonnets et 22 fillettes. Le R. P. Laberge, O. M. I., vicaire de la paroisse, a distribué aux premiers communiants le Sacrement de l'Eucharistie. Les parents assistaient dans la nef.

Cet après-midi à trois heures, il y aura cérémonie de confirmation en l'église du Sacré-Coeur.

LES CONCERTS

Le Choeur du Centenaire

Sous la direction de M. Cyril Rickwood et accompagné par l'Orchestre Symphonique de Cleveland, le Choeur du Centenaire donne une intéressante audition.

Le Choeur du Centenaire d'Ottawa a donné hier soir, à l'Auditorium, un magnifique concert, sous la direction de M. Rickwood.

Le programme était composé de la "Chanson du charbonnier" de Chapuis, et de "Judas Macchabée", oratorio de Haendel.

Chapuis, professeur au Conservatoire de Paris, est un des grands compositeurs français contemporains. Il est l'auteur de plusieurs opéras et d'un grand nombre de choeurs.

Haendel a acquis une gloire immortelle en écrivant les admirables oratorios qui sont toujours si goûtés en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, et qui se nomment: Judas Macchabée, le Messie (le plus célèbre), Esther, Athalie, Déborah, Saül, Samson, Israël en Egypte, etc. Il fut surnommé en Angleterre, son pays d'adoption, le Milton de la musique. Imprégné de l'école italienne et allemande de la fin du dix-septième siècle, son style est à la fois vivant et majestueux, plein d'éclat et de charme.

Le Choeur du Centenaire n'est pas une nouvelle organisation. Nous avons déjà eu l'occasion de l'entendre lors des fêtes du centenaire d'Ottawa, au cours des fêtes du soixantenaire de la Confédération, lors du dévoilement du monument Laurier par le prince de Galles. Composé de près de mille voix, il était tout désigné pour chanter en plein air, au cours des grandes démonstrations nationales.

Le succès qu'il remporta dans ces diverses circonstances fit naitre l'espérance que le choeur ne se débanderait pas, mais qu'il serait épuré et réduit de façon à pouvoir aborder les oeuvres des grands maitres en moins de temps et d'une manière plus satisfaisante.

Le désir des organisateurs s'est réalisé. Hier soir le Choeur du Centenaire apparaissait dans sa nouvelle forme et exécutait, accompagné par l'Orchestre symphonique de Cleveland, l'oratorio de "Judas Macchabée".

M. Rickwood peut être fier du résultat qu'il a obtenu. Car c'est presque un tour de force d'obtenir un aussi bon ensemble d'un choeur de cinq cents voix et de manier cette masse de façon à rester fidèle à l'esprit de l'oeuvre exécutée. Les voix de femmes et d'hommes sont belles et se fondent bien. Les sopranos paraissent trop forts, surtout dans le régistre élevé, pour le reste du choeur, pour la section masculine spécialement qui était un peu trop couverte. Sans doute, il a été plus facile de mobiliser les talents et les bonnes volontés féminines. Et puis, autre chose à considérer, si l'Auditorium avait été rempli, comme il aurait dû l'être, la sonorité du choeur aurait été moins lourde et le résultat meilleur, au point de vue de l'auditeur.

D'ailleurs l'oratorio de "Judas Macchabée" se prête bien à la puissance; certains choeurs n'auraient aucune signification s'ils étaient chantés par de modestes ensembles.

Cependant, et ce sera sans doute le travail de l'avenir, pour reposer l'auditeur et pour être plus parfait, le Choeur du centenaire devra s'habituer à passer par toute la gamme des nuances, des sons les plus doux aux sonorités les plus violentes. Il a tout ce qu'il faut pour y parvenir; c'est une question de temps et d'entrainement.

Les solistes étaient Mlle Lilianne Gustafson, de New-York, M. Henry Clancy, de New-York également, et M. Austin Douglas, de Toronto. Doués de belles voix comme il s'en rencontre un peu partout, mais très cultivées et entrainées spécialement à l'exécution de l'oratorio, ce qui n'est pas chose facile et qui exige de la virtuosité, les solistes ont été applaudis comme ils le méritaient.

Le choeur et l'orchestre ont été dirigés de main de maitre par M. Rickwood. Il serait désirable, pour le bon renom musical de la capitale, que le Choeur du Centenaire demeure et que, sous la même habile et dévouée direction, il remporte de nouveaux succès.

125 APPELS DE NOS POMPIERS LE MOIS DERNIER

CHIFFRFE PLUS ELEVE QUE CELUI DU MOIS PRECEDENT. —DEUX INCENDIES ONT CAUSE DE LOURDS DOMMAGES.

Les pompiers du département des incendies de la ville d'Ottawa ont répondu à 125 appels pendant le mois d'avril. Ce chiffre dépasse celui des trois mois précédents. Deux feux seulement ont causé des dommages considérables pendant le mois d'avril qui vient de se terminer; ce sont ceux de l'hôtel Russell et du magasin Ketchum. Les pompiers ont été appelés pour une trentaine de feux d'herbe, qui n'ont pas eu de suites graves.

Les 125 alarmes se répartissent comme suit: 81 appels par téléphone; 35 appels par avertisseurs; 7 fausses alarmes, dont 5 par avertisseurs et 2 par appel téléphonique; et 3 appels silencieux, c'est-à-dire quand la personne se rend elle-même au poste demander l'aide des pompiers.

Les pompiers d'Ottawa ont répondu en plus à deux appels venant de l'extérieur de la ville; le premier à Nepean où 3 personnes ont péri et 4 maisons ont été détruites, dans un incendie, et vendredi dernier à Overbrook, où un feu d'herbe négligé a été la cause de la destruction complète d'une demeure.

Les pluies abondantes de la fin du mois d'avril ont fait cesser les feux d'herbe qui devenaient pas mal drus par les jours de beau temps.

Au comité des privilèges et élections

Le comité des privilèges et élections, qui s'est occupé des fraudes électorales des élections de 1925 en Athabaska (Alberta) telles que commentées par le juge Clarke dans un rapport présenté en Chambre des Communes récemment, a siégé ce matin.

La séance a été présidée par M. Jean J. Denis, président, de Joliette, il y avait trois ministres: l'hon. Ernest Lapointe (Justice), l'hon. Lucien Cannon (solliciteur-général) et l'hon. J. C. Elliott (Travaux Publics). M. Ferdinand Kellner, député d'Athabaska, qui a remporté en 1915 la victoire sur les deux adversaires, MM. Wilson Cross et Henri Gauvreau, a cherché à refaire toute l'enquête déjà tenue par le juge Clarke. M. Kennedy, député de Rivière-à-la-Paix, lui a prêté main forte. Mais le président a déclaré leur motion de production de certains documents hors d'ordre parce qu'en dehors du rapport du juge Clarke, que le comité devait étudier à l'exclusion de tout autre document. Pour étudier d'autres documents il faudrait s'adresser à la Chambre afin d'obtenir des pouvoirs plus complets pour le comité. M. Kellner a appris cependant que toutes les personnes qui avaient été à l'emploi du gouvernement dans cette élection fédérale, et qui occupaient des positions de fonctionnaires, ont été congédiées.

ACQUITTE

M. Edouard St-Amour sur qui pesait une grave accusation a été acquitté par le magistrat Joynt.

Frank Wilson, accusé de vagabondage, a été condamné à 2 mois de prison par son honneur le magistrat William Joynt en cour de police ce matin. John Mohan, accusé aussi de vagabondage et de mendicité illicite par les rues de la ville, a été condamné à un mois de prison.

LE RVD VERNON AU COMITÉ DE L'IMMIGRATION

IL S'INQUIETE DE L'AVENIR BRITANNIQUE DU CANADA, ET PRECONISE UNE IMMIGRATION INTENSE.

Le comité d'immigration a entendu ce matin le canon Vernon, de l'Eglise anglicane de Toronto. Dans le courant de la journée, cet après-midi probablement, Sir Joseph Flavelle comparaitra aussi devant ce comité.

Le révérend Vernon a parlé surtout des soins de son Eglise pour les immigrants de la religion anglicane, sur les vaisseaux comme sur le territoire canadien. Il encourage une conférence des autorités fédérales et provinciales pour encourager davantage l'immigration britannique, pour limiter l'immigration étrangère à 50 pour cent de l'immigration britannique, pour accorder à l'Eglise anglivane au Canada les mêmes avantages qu'aux autres Eglises du Canada. Les Anglicans voient avec crainte la diminution de la proportion britannique de notre population. Il pourrait arriver que l'élément anglais soit en minorité au Canada. Cette éventualité prépare-t-elle un bon avenir pour le pays? Le gouvernement devrait prendre les moyens d'augmenter l'immigration britannique. M. Vernon approuve la politique du gouvernement qui limite l'immigration aux cultivateurs et aux domestiques, mais il voudrait qu'il encourage davantage l'immigration des jeunes gens.

Dans quelques remarques M. Forke, ministre de l'immigration, a dit que l'enquête le mettait mieux au courant des aspects de l'immigration canadienne et qu'il allait tirer profit de ses nouvelles connaissances.

FAIT UNE CHUTE ET SE BLESSE GRIÈVEMENT

Joseph A. Firth, 107 rue O'Connor est présentement dans un état grave à l'hôpital Civique où il a été transporté après avoir été arrêté par le constable Thomas Emerson, de la police d'Ottawa, et passé une nuit au poste de police. Il était en état d'ivresse dimanche soir dernier, et dans une chute il s'est perforé l'intestin.

D'après le rapport fait par le constable, Firth passa sur la rue Sparks en titubant. Il fit plusieurs chutes le long de la route. Parvenu à l'intersection de la rue O'Connor il se heurta sur une borne-fontaine et ne put se relever. Le constable qui était de faction tout près de là l'assista et le conduisit au poste de police. Firth passa la nuit au poste. Hier matin il se plaignit de douleurs aigues et la police le fit transporter à l'hôpital Civique pour examen.

Une opération fut pratiquée en toute hâte, mais les médecins entretiennent très peu d'espoir de le sauver, à cause de la gravité de la blessure.

IL EST PRIVÉ DE SON PERMIS DE CHAUFFEUR

Arthur Orser, chauffeur pour les Colonial Coach Lines, a été condamné à $10.00 d'amende plus les frais ou 5 jours de prison, et à être privé de son permis de chauffeur pour 10 jours, pour avoir conduit un automobile d'une manière dangereuse pour le public sur la rue Bank. Il s'est avoué coupable.

Norman Mirsky, accusé lui aussi d'avoir conduit un automobile d'une manière dangereuse pour le public a été condamné à $10.00 d'amende plus les frais.

LE MAJOR F. D. BURPEE SUR LA SELLETTE CE MATIN

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER ENTEND LES PROTESTATIONS DE LA VILLE CONTRE LA HAUSSE DU TARIF DES TRAMWAYS.

En l'absence de Me W. N. Tilley, C.R., retenu encore aujourd'hui à Cobourgh, Ont., par le procès de Sir Arthur Currie, les témoignages de la ville contre l'augmentation du tarif des tramways ont commencé ce matin devant la commission des chemins de fer.

L'interrogatoire des témoins a été dirigé par Me F. B. Proctor, avocat-conseil municipal. Celui-ci a fait venir dans la boîte comme premier et unique témoin de l'avant-midi le major F. D. Burpee, vice-président et gérant général de la compagnie des tramways.

Un déluge de questions qui se sont succédées sans répit se sont dirigées vers le représentant de la compagnie demanderesse. Le rapport financier de la compagnie, préparé par des comptables experts de Toronto; celui préparé par M. R. M. Feustel, aviseur technique tarifaire retenu par la ville; la question des extensions, du déficit attribué au circuit Britannia, ont été les principaux sujets d'une violente attaque de la part de la ville. Il est plus qu'évident que celle-ci veut combattre jusqu'à la dernière minute une augmentation du tarif et qu'elle ne veut épargner aucun moyen pour maintenir le tarif actuel.

Plusieurs questions faites par Me F. B. Proctor au major Burpee sont restées sans réponse, celui-ci déclarant qu'il n'était pas en mesure d'y répondre avec compétence.

L'interrogatoire du gérant-général Burpee se continue cet après-midi à 2 heures 30. Il sera suivi dans la boite des témoins ppar un représentant de la maison de comptabilité de Toronto qui a préparé le rapport financier soumis à la commission lors de l'audition des témoignages de la compagnie demanderesse.

M. NORRIS ABSENT

La séance de ce matin a commencé à 10 heures 30 sous la présidence de l'hon. H. A. McKeown, commissaire en chef. Le docteur S. J. McLean, vice-président, le lieutenant-colonel Thomas Vien, C.R., commissaire en chef adjoint et les commissaires A. C. Boyce et l'hon. Frank Oliver, siégeaient. Bien que la nomination de M. T. C. Norris à la commission des chemins de fer ait été faite depuis plusieurs semaines, celui-ci n'assistait pas à la séance de ce matin.

PAS D'AJOURNEMENT

L'assistance a été quelque peu désappointé dès l'ouverture d'apprendre que Me Tilley, retenu pour conduite la cause de la ville, avait été incapable de se rendre à Ottawa en raison du procès Currie qui n'a pu être terminé hier. Me T. W. Robertson, C.R., principal avocat représentant la compagnie des tramways, était également absent de la salle, étant retenu par une cause actuellement devant la Cour Suprême du Canada. Malgré l'absence de ces deux principaux avocats de la demande et de la défense, aucune demande n'a été faite pour un nouvel ajournement et les procédures ont été commencées sous la direction de Me F. B. Proctor, aviseur légal de la ville et de Me Redmond Quain, avocat de l'O. E. R. Plusieurs techniciens, fonctionnaires municipaux, et membres du personnel de la compagnie étaient présents. Le seul membre du conseil municipal remarqué à la séance de ce matin était le commissaire Tulley membre du comité municipal des tramways. Me J. M. Ste-Marie, C.R., représentant la ville de Hull.

MAJOR BURPEE

Comme il est arrivé lors de l'audition des témoignages de la demande, le major F. D. Burpee a été le premier témoin à être interrogé par le procureur de la ville à la reprise des procédures ce matin. Il est la tête dirigeante du service des tramways à Ottawa et son témoignage est de première importance. Me Proctor a repris avec lui l'examen du rapport financier préparé par des comptables experts de Toronto. L'avocat de la ville trouve étrange que la compagnie n'ait pas déposé devant la commission ses rapports annuels en même temps qu'elle fit déposition de tout le dossier de la cause. Ceci dit, le major Burpee, s'explique par certaines erreurs contenues dans ces rapports que la ville a dû faire rectifier par ses comptables experts avant de les soumettre à la commission.

Interrogé si l'honorable Thomas Ahearn, président de la compagnie des tramways, faisait la vérification de ces rapports financiers annuels avant d'y adjoindre sa signature, le major Burpee dit qu'il reconnait son incompétence à répondre à cette question. Quant à sa vérification personnelle, ses fonctions de direction générale du service des tramways dans Ottawa ne lui imposent pas la vérification des rapports.

Au sujet de ces mêmes rapports annuels, le lieutenant-colonel Thomas Vien fait remarquer que si chacun d'eux était accompagné de recommandations faites par les comptables vérificateurs, il aurait été préférable de les remettre à la commission afin que celle-ci puisse constater par elle-même quelles étaient les constatations faites à la suite de l'examen des livres et du système en pratique.

RAPPORT FEUSTEL

Sur une question que lui posait Me Proctor, le major Burpee rappelle que la compagnie avait été dans la pressante obligation d'effectuer plusieurs améliorations non mentionnées dans ce rapport; ces améliorations effectuées au cours des cinq dernières années étaient pratiquement le double de celles qu'avaient recommandées M. Feustel, expert de la ville.

Me Proctor fait remarquer que le travail mentionné par le témoin n'était pas obligatoire et qu'il a été accompli sur l'initiative unique de la compagnie. "Elles n'en étaient pas moins nécessaires, ajoute le major Burpee et il aurait été préférable d'abandonner complètement notre service plutôt que de les ignorer. Ces améliorations, dont quelques extensions de voie ferrée, l'achat de plusieurs tramways modernes et la reconstruction des anciens tramways n'ont pas été considérées dans l'établissement du fond de dépréciation à $140,000 en 1924, $150,000 en 1925, $160,000 en 1926 et $150,000 en 1927. Le fond de dépréciation de la compagnie n'est pas d'ailleurs établi, dit le major Burpee, sur des bases scientifiques. Le bureau de direction décide ordinairement lui-même du montant nécessaire au fond de déprécation.

AUGMENTATION DES REVENUS?

Me F. B. Proctor semblait vouloir faire avouer au témoin qu'il y aurait probablement augmentation des revenus de la compagnie au cours de prochaines années. Une série de questions qui faisaient croire à un véritable labyrinthe tant elles s'éloignaient et revenaient à la charge sont restées pratiquement sans résultat.

Il demande au major Burpee comment il parvient à unir ces deux assertions de son témoignage: que la compagnie s'attendait à avoir à construire plusieurs extensions d'ici cinq ans et que d'un autre côté elle ne prévoyait pas une augmentation des revenus. "Les constructions d'extension, dit-il, ne sont-elles pas nécessitées par l'augmentation de la population, et n'est-ce pas l'augmentation de cette dernière qui augmente à son tour les revenus d la compagnie?"

M. Redmond Quain, avocat de la compagnie, s'est objecté à ce genre d'interrogatoire qu'il qualifie d'être une réelle perte de temps. Le major Burpee avait précédé cette objection de M. Quain d'une déclaration où il dit que les extensions ne sont pas toujours construites en raison d'une augmentation de la population. La plupart du temps, dit-il, ces extensions sont construites dès le premier développement d'une région et les revenus des premières années sont bien minces.

EXTENSION DES CIRCUITS

La ville n'a pas été très exigeante depuis quelques années au sujet de la mise à exécution des recommendations contenues au rapport Feustel, dit M. Proctor.

Y a-t-il promesse, demande le commissaire Vien que la ville n'exigera pas la construction d'extensions d'ici cinq ans à moins que le nouveau circuit devienne rénumératif pour la compagnie. La ville a-t-elle le droit d'exiger ces extensions?" M. Proctor répond que la ville devrait être jugée d'après sa manière d'agir du passé. Si elle a été indulgente depuis cinq ans il n'y a rien qui laisse croire qu'elle ne continuera pas à l'être.

"Je crois, ajoute-t-il, que le Conseil municipal a déclaré qu'aucune extension qui n'est pas absolument nécessaire, ne serait exigée d'ici cinq ans".

M. Quain demande que si la ville a l'intention de faire certaines concessions, il serait préférable que ces concessions soient formulées et déposées devant la Commission d'une manière concrète. Il serait très facile, dit-il, d'établir quelle économie ces concessions accorderaient à la compagnie.

CONSTRUCTION DES TRAMS

Interrogé par Me Proctor, le major Burpee dit que les tramways de la compagnie sont construits par la compagnie "Ottawa Car". Il n'y a pas d'entente de soumissions avant que le contrat soit accordé. Il y a entente avec la compagnie de construction sur une base du paiement du coût de la construction plus 10 pour cent. Chacun des nouveaux tramways coûtent environ $20,000.

M. Proctor: Les actionnaires de l'Ottawa Car ne sont-ils pas les mêmes que ceux de la compagnie des tramways?

Ceci est absolument faux, répond le major Burpee. Ce n'est que par pure coïncidence que quelques directeurs de l'une compagnie sont également directeurs de l'autre. L'hon. T. Ahearn, président, est directeur des deux compagnies. Les tramways construits par la compagnie Ottawa Car sont peut-être les meilleurs de l'Amérique. Les autorités de la compagnie de transport de Toronto y font l'achat de leurs tramways.

CIRCUIT DE BRITANNIA

La question du déficit attribué au maintien du service sur le circuit Britannia a été violemment commentée par le procureur de la ville. Celui-ci déclare que puisque la zône de Britannia est indépendante de celle de la ville, la question ne peut-être soumise à la Commission pendant la présente cause. L'hon. McKeown partage cette opinion. Le commissaire Thomas Vien trouve tout de même que le circuit Britannia peut avoir une influence dans la présente cause puisque ce circuit nourrit plusieurs autres circuits dans les limites de la ville.

Spécial pour Mercredi !

ARTICLES ETAMPES, 79c

Valant jusqu'à $1.50.

Un assortiment de séries déclassées, comportant d'appréciables aubaines que les dames apprécieront. Vous trouverez dans ces séries des Robes de Nuit, des Parures de Buffets, des Nappes à Thé, des Dessus de Coussins de Toile tan, des Centres et des Dessus de meubles. Seulement 79c.

100 Nécesaires à Thé Etampés, 50c

Voici une aubaine. Pour la modique somme de 50 sous vous pouvez vous procurer des Nécessités à Bridge ou à Thé, de coton écru, avec dessins d'une exécution facile. Une happe, quatre serviettes. Mercredi, 50c.

100 Tabliers Etampés, à 19c

Bons Tabliers, avec nouvelles et fascinantes dispositions. Le prix est très spécial. Mercredi, 19c.

Murphy-Gamble Limited

LE NOUVEAU MARCHÉ BY EST INAUGURÉ

LA CEREMONIE A EU LIEU CET AVANT-MIDI EN PRESENCE DU CONSEIL MUNICIPAL.

L'inauguration officielle du nouvel édifice du marché By a eu lieu à 11 heures et demie ce matin en présence de M. Arthur Ellis, maire d'Ottawa, des commissaires Frank Lafortune, Frank Plant et H. H. McElroy, des échevins F. Desjardins, J. Landriault, J. A. Parisien, et A. Bélanger, et de plusieurs résidents en vue de la capitale.

Parmi les visiteurs, on remarquait le chanoine Raoul Lapointe, curé de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa et M. Léopold Richer, rédacteur financier du "Droit". M. Borthwick, inspecteur du marché, a aussi pris part à l'inauguration.

Il n'y a pas eu de cérémonie spéciale, ni de longs discours. Les autorités de la ville et les visiteurs ont tout simplement fait la visite complète du vaste édifice, qui abritait ce matin pour l'inauguration plusieurs marchands de fruits, de viandes, de produits laitiers et autres.

Parmi les principaux étalages, on remarquait surtout ceux de la poissonnerie Lapointe et ceux de la charcuterie Canadien Packing Company. Les nombreux visiteurs ont admiré les magnifiques étalages préparés spécialement pour la circonstance. Les autorités de la ville ont été reçues avec courtoisie par tous les marchands déjà installés dans le nouvel édifice.

Une des merveilles del 'édifice est son système frigorifique à l'électricité, qui fait circuler dans les nombreuse glacières la fraicheur qui peut conserver les viandes et autres aliments pendant les plus grandes chaleurs de l'été. L'appareil frigorifique est installé dans la cave et il disperse le froid au moyen de tuyaux, dans toutes les parties de l'édifice. Les établissements sont de plus munis d'un puissant système de chauffage. eLs deux système de frigorification et de chauffage sont placés dans deux appartements voisins, et ils produisent au gré le froid ou la chaleur dans les endroits nécessaires.

Un certain nombre de fermiers ou de jardiniers avaient loué des espaces à l'abri du large toit de l'édifice et le marché battait son plein lors de l'inauguration ce matin.

Le commissaire Frank Lafortune a fait le premier achat "officiel"; il se choisit un joli jambon-picnic sur le comptoir de la C. P. C. et le trouva de son goût. Il n'hésita pas à en faire l'achat. Plusieurs visiteurs ont défilé le long des vastes comptoirs et l'édifice tout ensemble avait revêtu un caractère particulier de propreté et d'attrait à l'occasion de l'inauguration.

DOMMAGES MONSTRES

TORONTO, 1er.— La ville de Corinthe et les environs sont entièrement dévastés par les tremblements de terre au cours desquels douze personnes ont perdu la vie, cinquante ont été blessées et quinze mille rendues sans foyers. Les dommages s'élèvent à quinze millions de dollars.

KERMESSE
du Cercle Notre-Dame
Au profit des Oeuvres Paroissiales.
Salle Patry
260½, rue Dalhousie
TOUS LES SOIRS jusqu'à samedi soir
AMUSEMENTS VARIES
JEUX NOUVEAUX
Entrée - - - - - Libre

EUCHRE
(Le dernier de la saison)
DEMAIN SOIR (MERCREDI), LE 2 MAI
À LA SALLE STE-ANNE
Tous les prix en argent. 75% des recettes en prix.